TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

BOURDALOUE = FLÉCHIER
MASSILLON

SERMONS
ORAISONS FUNÈBRES

CHOIX

LA RENAISSANCE DU LIVRE
78, Boulevard Saint-Michel. - PARIS

EX BIBLIOTHECA
FRANCES A. YATES

SERMONS

ORAISONS FUNÈBRES

BOURDALOUE = FLÉCHIER
MASSILLON

SERMONS
ORAISONS FUNÈBRES

CHOIX

LA RENAISSANCE DU LIVRE
78, Boulevard Saint-Michel. — PARIS

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Bourdaloue, Fléchier, Massillon : voilà, après l'incomparable Bossuet, les trois plus grands orateurs sacrés d'une époque où la chaire française a brillé d'un superbe éclat.

Ces trois noms marquent trois étapes de l'évolution de l'éloquence religieuse : elle devient de moins en moins religieuse et de plus en plus morale, non parce qu'elle délaisse le dogme et la théologie, mais parce qu'elle fait à la psychologie et à la morale, aux devoirs pratiques et aux peintures des passions du monde, une place de plus en plus large.

Déjà, Bourdaloue, en prêchant sur les responsabilités des pères et des mères dans la situation sociale de leurs enfants ou en parlant à ses auditeurs contre Pascal et Molière, inclinait le genre dans la voie qu'il allait suivre : dans l'Oraison funèbre, Fléchier plus que Bossuet se plaisait aux mille détails du panégyrique, et les mondains, séduits par sa manière distinguée, goûtaient fort l'orateur disert qui se rapprochait d'eux. Massillon à son tour présente au siècle qui voit naître la « philosophie », une éloquence experte dans l'art d'enrichir et de manier les lieux communs de la morale humaine, et de dénoncer les abus contraires à la justice et à la raison.

Nous avons essayé de les faire connaître tous trois par des extraits caractéristiques de leurs œuvres; nous serions heureux que ce choix servît non seulement à les faire voir avec leur physionomie originale, mais encore à montrer la marche d'un genre que Bossuet et ses illustres rivaux ont porté à une perfection qui depuis n'a jamais été atteinte, et qui ne sera probablement pas dépassée.

BOURDALOUE

Louis Bourdaloue est le plus grand des prédicateurs jésuites.

Sa vie fut simple et se développa sans contrainte : il s'occupa uniquement de ses devoirs. Un seul fait est à noter : né à Bourges le 20 août 1632, Bourdaloue quitte la maison de son père à 16 ans, parce qu'on s'opposait à ce qu'il entrât dans la Compagnie de Jésus. Jusqu'en 1669, il reste professeur en province, et les Jésuites, qui apprécient à sa juste valeur ce maître consciencieux, ne pensent pas qu'il deviendra un jour le premier de leurs orateurs sacrés.

En 1669, Bourdaloue est à Paris, et prêche un Avent aux Jésuites de la rue Saint-Antoine. Quand on l'appelle à la cour, rien ne fait prévoir quel succès prodigieux il allait y conquérir : mais, quand il a prêché devant le roi l'Avent de 1670, c'est un concert de magnifiques éloges, et pendant 34 années, Bourdaloue reste, sans contestation, le plus célèbre des sermonaires de son époque.

On a souvent répété le mot de Voltaire : « Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur dès que Bourdaloue eut paru. » Il est tout à fait exact. Nous avons beau être étonnés de cette préférence, nous qui mettons infiniment au-dessus de l'éloquent jésuite, l'orateur du *Sermon sur la Mort* et de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*. Les témoignages contemporains sont là : Bourdaloue entraînait fortement son auditoire par la gravité et la vigueur sobre de

son action ; par la logique irrésistible de ses plans, et la sûreté implacable de sa marche ; il le gagnait par sa psychologie pénétrante et même un peu minutieuse, par les développements de sa morale où se multipliaient les instructions pratiques et les préceptes concrets ; il l'intéressait par ses allusions nombreuses aux choses et aux faits du jour, par ses portraits où la malignité mondaine était satisfaite en même temps que s'accomplissait l'œuvre d'édification ; enfin et surtout, il parlait à son auditoire la langue qui lui plaisait entre toutes, langue nette, claire, sans pathétique ni pittoresque, et qui n'a d'autre parure que la raison et le bon sens. Des deux grands rivaux, Bourdaloue était le plus près de son siècle ; il faudra que nous ayons passé par le romantisme, pour accorder à Bossuet son véritable rang : le premier.

Au milieu de sa gloire éclatante, Bourdaloue garda sa simplicité austère, cette vertu dont il donna de perpétuels exemples. Après la révocation de l'édit de Nantes, c'est lui qui est envoyé dans le Languedoc pour travailler par la persuasion à l'œuvre entreprise par la violence. Ses biographes nous disent combien la fin de sa vie fut consacrée aux devoirs de son état et à la charité. Il mourut à Paris en 1704.

SERMON SUR L'HYPOCRISIE (1)

I. — *Des faux raisonnements sur l'hypocrisie* (2).

Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes, qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut ; remarquez-en bien les divers caractères : les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui, pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie ; au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie ;

(1) Sermon prononcé le septième dimanche après la Pentecôte, en 1670. Le *Tartuffe* de Molière, après plusieurs interdictions, avait été enfin joué en 1669. Bourdaloue qui, sur le *point de fait*, c'est-à-dire sur le caractère odieux de l'hypocrisie, est tout à fait d'accord avec le grand comique, se sépare de lui sur le *point de droit*, c'est-à-dire lui refuse le droit de transporter sur la scène une peinture de la fausse religion. De là un des principaux intérêts qu'offre ce sermon.

(2) Dans ce passage, Bourdaloue, suivant sa méthode, annonce vigoureusement le plan qu'il va suivre.

à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

(Exorde.)

II. — *On n'a pas le droit de censurer l'hypocrisie sur le théâtre.*

Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes, comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables; il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une, intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci, défigurent celle-là ; à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte, et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes, et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante, le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses

infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage (1) triomphaient.

(Première partie.)

III. — *Les dupes de l'hypocrite ne sont pas excusables* (2).

Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite, et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi, qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme

(1) Le libertin (c'est-à-dire le libre penseur) s'il est « forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse », prétend du moins que toute piété est « suspecte », « douteuse » : Bourdaloue le montre par l'exemple de Molière qu'il ne nomme pas, mais que tous ses auditeurs nommaient en écoutant ce développement.

(2) Orgon, l' « inepte » Orgon de *Tartuffe*, comme l'appelait Louis Veuillot, est inexcusable devant Dieu, selon Bourdaloue, de s'être laissé si inintelligemment tromper par un hypocrite. Les dupes des faux dévots n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes de leur sottise.

violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qui l'oppriment, et qui ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même (1). Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices; et je serais infini, si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Écoutez, chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarement dans la foi, si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi, je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir. Pourquoi cela? Par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ; prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, il ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièremeut de ceux qui se transforment en anges de lumières; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, *Attendite a fermento pharisæorum quod est hypocrisis* (2), faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou pour mieux dire, dans une indifférence extrême, donnant à tout, ne discernant rien, nous comptant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si

(1) Voilà le sujet même de *Tartuffe.*
(2) *Luc*, XII : « Gardez-vous du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie. »

nous voulions l'être ; et ne le voulons-nous pas, en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité ? D'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite a fermento pharisæorum.*

SERMON SUR L'AMBITION (1)

I. — *Les honneurs ne devraient être qu'un assujettissement à servir le prochain.*

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui soit grand absolument et par lui-même ; tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance, et par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien et pour l'utilité du prochain ; et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est, puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et

(1) Ce sermon permet de faire une comparaison très précise entre Bossuet et Bourdaloue. Le premier a prêché trois fois sur ce sujet, en 1661, en 1662, en 1666, aux Carmélites, au Louvre, à Saint-Germain : c'était une matière que tous les orateurs chrétiens devaient traiter, et qui au XVIIe siècle était plus particulièrement encore « actuelle ». Le plan de Bourdaloue est le suivant :

« Les honneurs du siècle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manières ou selon trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élèvent ; et par rapport à nous-mêmes qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siècle sont, dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; et notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la première partie. Sous le second rapport, les honneurs du siècle sont de vrais assujettissements à servir le prochain ; et notre ambition en abuse en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; et notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : ce sera la conclusion de ce discours. »

d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modestie, de condescendance, de charité et d'humanité. En effet, dit excellemment saint Ambroise, dominer pour dominer, c'est le privilège de l'être de Dieu ; mais le propre de la créature est de dominer pour servir, et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a : pourquoi ? parce que la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit.

De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Évangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'examiner ; cependant il semble que ce soit une différence que l'Évangile de ce jour mette entre les païens et nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire ; au lieu que parmi vous les petits doivent êtres traités des grands avec amour, et même, selon les règles de la foi, avec un sentiments de respect : *Scitis quia principes gentium dominantur eorum* (MATTH. XX). (1) Ainsi parlait ce divin maître : mais saint Jérôme remarque fort bien que le Sauveur du monde, en parlant ainsi, supposait l'usage des nations infidèles comme un désordre, et non pas comme une légitime possession ; et qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire à nous faire un engagement de charité de ce qui nous élève au-dessus des autres, et particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous était déjà prescrite à tous par la raison, mais que les ténèbres du péché avaient obscurcie, et qui avait besoin des lumières de sa sainte doctrine pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers auditeurs, il n'est point nécessaire de

(1) *Matth.*, XX. La mère des enfants de Zébédée a demandé à Jésus que ses deux enfants soient assis dans le royaume de Dieu, à la gauche et à la droite du Maître. Jésus à répondu que ce n'est point à lui à assigner des places. Les autres s'indignent, mais Jésus leur dit: « *Vous savez que les princes des nations dominent sur elles* ; ... il n'en doit pas être de même parmi vous : mais que celui qui voudra être le plus grand parmi vous soit votre serviteur. »

recourir à l'Évangile pour etre convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe du christianisme, et il la comprenait néanmoins, quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter à son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde ni s'élever quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer, et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous ; qu'un homme par exemple revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes à qui il doit ses soins : qu'un particulier qui prend une charge dès là n'est plus à soi, mais au public ; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main que parce qu'il doit être utile à toute une maison, et que sans autorité il ne le peut être. *Prœes*, disait saint Bernard écrivant à un grand du monde et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devait avoir de sa condition : *Prœes, non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te* (1) : vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse : mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux, et que vous êtes prévaricateur si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus que s'il se trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas?) qui par le rang que lui donne ou sa fortune ou sa naissance, ayant sous soi des vassaux et des sujets, ne les considère que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier et s'en faire honneur, et qui du reste les néglige, sans se mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, et de leur procurer les biens solides qu'ils ont le droit d'attendre de lui, dès lors sans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu. Pourquoi? Parce qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands

(1) « Tu commandes, non pour grandir aux dépens de tes sujets, mais pour que ceux-ci croissent à tes dépens. » (Saint Bernard.)

que pour les petits, et les puissants et les forts que pour les faibles : ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence... Voyons donc si parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces âmes païennes qui abusent de leur condition, et qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse et insupportable. Voyons si dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié et anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains et durs, qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer ; qui usant de toute la force, et souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'apôtre, l'onction et la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour se justifier ; mais la parole que je prêche aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge, de soutenir ses droits, de garder son rang : on va plus loin, et quelquefois même on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir, tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zèle de faire sa charge et un vrai zèle, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, et lorsqu'il est question d'abaisser les autres et de prendre l'ascendant sur eux ? pourquoi dans tout le reste devient-il si paresseux et si lent ? pourquoi le voit-on languir et s'éteindre du moment que l'ambition est satisfaite ? Car quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, chrétiens, le sujet de notre honte, et il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité et de nul éclat, ce zèle de faire sa charge et de maintenir son rang nous inquiète peu : mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille et qu'il se réveille tout entier. Il était assoupi, et sur toute autre chose il le serait encore ; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique et qui le ranime. Or est-ce là seulement ce qui doit piquer et

animer un zèle chrétien ? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, et presque insoutenable à ceux qui le doivent porter ? est-ce faire sa charge que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs, au lieu de les soumettre, que d'accabler les uns de chagrin, de jeter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter et de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, et de renverser toute la subordination en voulant l'établir et la rendre trop exacte ? Car voilà à quoi aboutit ce zèle, dont l'ambition se pare : à ne rien faire pour vouloir trop faire, et à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir ; et, parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soûtenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être : il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité et quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition, pourquoi ? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire et de domination, qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu et une justice !

Jalousie d'autorité, ah ! tentation funeste, à quelles extrémités et à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes ? combien de scandales as-tu causés ? combien de ressentiments et de vengeances as-tu autorisés ? de quels maux n'as-tu pas été le principe, et quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés ?...

Tel est, mes chers auditeurs, le cours du monde, et sur quoi nous ne pouvons assez gémir ; tel est le cours du monde le plus chrétien. Ce n'est pas seulement dans les cours des rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, et qu'on aime à exercer son pouvoir et de le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de tous les siècles ! Non, rien de plus commun dans l'Eglise même, dans cette Eglise fondée néanmoins sur l'humanité de Jésus-Christ ! Contre l'avis que nous donne l'apôtre de ne chercher point à dominer dans le clergé, *Neque ut dominantes in cleris* (1), on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hom-

(1) I, *Petr.*, V.

mages qu'elles attirent, et non point pour le travail qui en doit être inséparable : on oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, et l'on se souvient seulement qu'on est maître : on réduit les âmes dans une espèce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, et l'on traite ses frères comme des esclaves : on a une secrète complaisance à tenir bas ceux-ci ; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là, on s'en glorifie, on en fait trophée : on veut que tout plie, que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, et souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, et de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on saurait bien la faire valoir ; mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnaître. Est-ce là l'esprit de Dieu ? sont-ce là les enseignements que Jésus-Christ nous a donnés ? est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde ? Ah ! chrétiens, tenons-nous toujours et en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat sicut minister* (1). Plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, et si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect et l'obéissance qu'ils vous doivent : mais puisque je vous parle dans cette cour, puisque je parle à des grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siècle, vocations de Dieu ; assujettissements à servir le prochain ; enfin honneurs du siècle, engagement à travailler et à souffrir, c'est la troisième partie.

(Deuxième partie).

II. — *Les honneurs ont pour rançon des devoirs impérieux* (2).

Il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité, qui ne vous engage indispensablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le

(1) « Que celui qui est plus grand parmi nous, soit comme votre serviteur » *Matth*, XX); texte un peu différent, voir plus haut, p. 16.

(2) L'orateur vient d'établir que les quatre « engagements » des honneurs.

martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu ; vous devez alors abandonner tous vos intérêts ; et autrement tout chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain et un réprouvé.

Cela est difficile, je le veux : mais n'est-il pas juste, dit saint Ambroise, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous soyez tenu à beaucoup pour Dieu ? N'est-ce pas ainsi que Dieu par sa sagesse a ordonné les choses, attachant l'honneur aux charges et aux emplois pour en adoucir la peine, et joignant la peine aux emplois et aux charges pour en bannir la présomption et la corruption ? car voilà l'idée qu'en ont eue tous les vrais fidèles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes pour essuyer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, pour seconder les desseins de la providence sur eux et pour les remplir.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, hommes du siècle ? par où justifiez-vous cette vie oisive et sans action, dans les places qui demandent une vigilance sans relâche et toute votre attention ? Paisibles possesseurs et vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repait votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous présente : venez reconnaître l'énorme opposition qui se rencontre entre votre conduite et vos devoirs : venez apprendre ce que vous devez être, et vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je sais que vous trouverez assez de vaines excuses ; je sais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que, dans l'exercice de votre ministère, on doit être aussi content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, et raisonnons. Car, être sans cesse occupé de ses divertissements et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi ; fuir un travail que vous devez au public et que le public attend de vous ; avoir horreur d'une assiduité nécessaire que vous traitez de captivité et d'esclavage ; se décharger sur autrui des soins qui vous re-

du monde sont : 1° se faire violence à soi-même ; 2° souffrir souvent et beaucoup des autres ; 3o mener une vie pleine de soins, et de soins affligeants, de soins inquiets ; 4o toujours être en disposition de s'immoler soi-même ou pour la justice ou pour la vérité.

gardent personnellement et dont vous êtes par vous-mêmes responsables ; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et de se trouver partout où il faudra n'être pas, rejeter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ai fait ce que vous êtes que pour en être fatigués et incommodés ; n'écouter que la prudence humaine, et ne vouloir jamais se commettre à rien, jamais s'exposer à rien dans des occasions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde, et que vous vous exposiez : en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux ; secret que le monde enseigne, que vous avez si bien appris ; ce n'est pas assez : regarder d'un œil indifférent ce qui devrait vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devrait exciter tout votre zèle, des abus qu'il faudrait corriger, des violences qu'il faudrait réprimer, des injustices qu'il faudrait réparer, des scandales qu'il faudrait faire cesser : au contraire éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, et dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir sans jamais écouter la sensibilité, et sans jamais la faire paraître : que dis-je? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières et ses ressentiments, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays, et ne rien souffrir soi-même, tout cela et tout ce que je passe (car je serais infini si je voulais épuiser cette morale, et toucher mille autres articles non moins importants), tout cela encore une fois vous convient-il ? Est-ce là ce que demande votre état ? est-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diversité de conditions, qu'elle a placé les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, et qu'elle a laissé les autres dans la poussière ? Dieu en vous distinguant et en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes et à tous les désirs, à tous les ressentiments de votre cœur ? n'a t-il fait le monde que pour vous ? ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis? Or, pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à

faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hasard à courir, ni obstacles à vaincre, ni études, ni ménagements nécessaires?

(Troisième partie.)

SERMON SUR L'AUMONE (1)

I. — *Le devoir de l'aumône ; ses avantages pour le riche.*

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies : savoir qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs, le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages, qu'il a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. Décidons cette question, chrétiens, et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très mal entendue : le précepte que l'on néglige, et l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le

(1) Sermon placé par les éditeurs à la suite du *Sermon sur l'Ambition*. Voilà encore un sujet qui nous permet de rapprocher Bourdaloue de tous les autres prédicateurs sacrés, sujet éminemment chrétien. L'orateur part du texte de Saint Luc, XVI :

« *Et ego dico : facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.*

Et moi je vous dis de même : faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. » Et il en tire le plan que nous reproduisons ici.

voici. Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté : ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité : ce sera la seconde partie. Érigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre, et en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche. Deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien ; et, dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

(Exorde.)

II. — *Les droits du pauvre.*

Que serait-ce si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir tant de calamités secrètes qui vous sont cachées ? Que serait-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressources, et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites ! si, dis-je, tous et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés ?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence ? Hé, Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins ? Qu'ont-ils faits ? et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée ? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien; mais après

tout, je sais que vous êtes Père, et que, comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non, sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie ; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé sous des peines si grièves, d'en être, par leurs charités, après lui les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortunes qu'il a autorisées pour le règlement du monde, il était infaillible que plusieurs, dans leurs conditions, se trouveraient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir ; par où ? par son précepte ; et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement, si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance, et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint et lui en fait un devoir rigoureux : il use pour cela de toute son autorité ; et, afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche ; il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez, mais, joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut ; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde a espérer dans l'éternité ; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et

qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches, et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé ; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourraient servir de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents, tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus.

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, Providentia, gubernat* (1). Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une Providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui, et si les soins de cette Providence demeurent inutiles et sans effet, ah ! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation : car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous, et ce que vous pouvez lui procurer.....

III. — *La dignité du pauvre.*

Cette loi (chrétienne) doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter.....

Le mondain, orgueilleux et aveugle par son orgueil, rougirait de leur appartenir ; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique : il ne rougit pas d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ses caracteres les plus mar-

(1) « Ta providence, ô Père, nous gouverne. »

qués ; il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : j'ai eu faim, *Esurivi* (1) ; j'étais pressé de la soif, *Sitivi ;* j'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus* (2). Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états ? Vous m'y avez vu, lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même. *Quamdiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis* (3). Or, voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis pas surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération ; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir que les mains des pauvres sont aussi respectables et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats : nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie : toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant ; les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont

(1) *Matth.*, XXV, 34 sq : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde : — Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; — J'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été malade et vous m'avez visité ; j'ai été en prison, et vous êtes venus me voir... »

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

employées à les servir. Enfin, je reconnais comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux et les accueillant avec une distinction digne du maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées ; en tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste, rien qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée ; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise le méprise, et par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels : ils ne demeurent pas impunis ; mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu ; ce jour où tant de riches présomptueux et si fiers à l'égard des pauvres qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultaient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujets d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés?

(Première partie.)

IV. —*L'aumône nécessaire au salut du riche.*

Il était, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu, de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état, et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut, dans sa condition, non seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui

de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde, et si le riche, par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente ; car du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous : et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur ; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire, et que faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône ?

Mais la seconde n'est pas moins touchante, et c'est que Dieu par le moyen de l'aumône a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition et dont il est si rare qu'ils se préservent.

Or, supposez cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infaillible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés

qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par les souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paraît plus douce que celle du pauvre; ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui, d'ailleurs dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine aurait-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Hé bien! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous : vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous : ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais : car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges, quand il vous le verra mettre en œuvre : il vous coûtera peu; mais avec ce peu il n'y aura rien que vous ne gagniez.....

Autre trait de la providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône; les richesses qui avaient été l'instrument du péché deviennent la matière de la réparation du péché même, pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel, mais nous admirons en même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal; ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise, parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecuniâ tuâ venundatus es, redime te pecuniâ tuâ* (1).

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant

(1) « Tu as été vendu à l'encan par tes richesses, rachète-toi par tes richesses. » (Saint Ambroise.)

Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu? en lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnaissance, qui par devoir, qui par intérêts soient obligés à solliciter et à demander grâce pour lui : et ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jésus-Christ; et selon l'Évangile : devenus les siens : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (1) : ces pauvres, dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (2).

(Deuxième partie.)

V. — *Sur la mesure de l'aumône.*

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? Observez ceci et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devrait toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine et leur partage : or, de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire ne doit pas être épargnée, et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumône par l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable : et c'est un renversement bien étrange

(1) Voir plus haut, p. 23.
(2) « Ce pauvre a crié, et Dieu l'a entendu. » (*Psalm.*, XXXIII).

dans le christianisme, que ce soient les plus innocents et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes ; et au contraire les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement ! Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains ; c'est votre rançon, et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous que cette réconciliation ; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais .Présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas : car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous : il le tient encore suspendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

(Péroraison.)

SERMON

SUR LE DEVOIR DES PÈRES, PAR RAPPORT A LA VOCATION DE LEURS ENFANTS (1)

I. — *Contre les pères qui disposent de la vocation de leurs enfants.*

Que faudrait-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants ? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs ; vous savez la profession que je fais de

(1) Sermon placé par les éditeurs après le *Sermon sur l'Hypocrisie*. Bourdaloue pose son sujet comme il suit : « Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants, en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état ; et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent, mais la suite vous fera voir qu'elles

dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà. Que faudrait-il, dis-je, à un père, pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre ? Il faudrait qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de la prédestination, qu'il sût l'ordre des grâces qui lui sont préparées, les tentations dont il sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé ; qu'il pénétrât dans le futur, pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes ; qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant, pour y découvrir certaines dispositions cachées qui ne se produisent point encore au dehors : car c'est sur la connaissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations ; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connaissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre, qui ait la moindre de ces connaissances? Et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? n'est-ce pas s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie.....

[Cependant, dit l'orateur, les pères, dans la société contemporaine, imposent à leurs enfants une profession sans les consulter, et notamment les établissent dans l'Église ou dans le monde, « par un esprit ambitieux ou intéressé ».]

Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse ; sans examiner si Dieu le demande ni s'il l'accepte, on le lui donne : cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom ; sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader : on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci ; et pour cela on extorque un consentement forcé ; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait : sans

s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que, de vous-mêmes et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager ; c'est la première partie. Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos enfants s'engagent ; c'est la seconde ; toutes deux feront le partage de cet entretien et le sujet de votre attention. » *(Exorde.)*

autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion ; mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle ; mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut ; mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité ; mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attraits : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte ; la bouche muette, par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré : au milieu d'une cérémonie brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux, et provoque sa vengeance.

Ah ! chrétiens, quelle abomination ! Et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine ?...

Vous me direz : mais ne sera-t-il point du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde ? Et moi, je vous réponds : pourquoi lui serait-il plus permis d'en disposer pour le monde que pour l'Église ? est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence, que ceux de l'Église ? est-ce qu'il ne faut pas une grâce de vocation pour l'état du mariage, aussi bien que pour celui de la religion ? est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut ? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler ; et s'il y en avait où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seraient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parce que ce sont sans contredit les plus exposés, parce que les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la sagesse et la grâce du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde ; il faut qu'il y paraisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison : mais que savez-vous si

Dieu ne se l'est pas réservé? Et si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connaître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée? Mais que faites-vous? Vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde : vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître : car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-même : ou c'est Dieu qui entreprend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or, dites-moi, homme vil et faible, quels sont vos droits, au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés; mais en même temps apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur, le juste hommage qui lui est dû...

Voilà, chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que serait-ce si je m'étendais sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous leur faites, quand vous disposez d'eux, au préjudice de leur liberté, et communément au préjudice de leur salut? Car, hélas! le seul droit qu'ils aient indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes, avec Dieu, sur ce qui concerne leur âme et leur éternité : et ce droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit, au reste, le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent : les unes favorisant, par toutes sortes de voies, la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable; les autres réprimant, par les plus grièves censures, les fausses prétentions de pères et de mères qui voudraient attenter à cette liberté et en troubler l'usage : celles-ci permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux, dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien; ce qu'on ne peut condamner, remarque le docte Tostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Église, qui l'a ordonné de la sorte : celles-là ratifiant la profession solennelle

du vœu de la religion, faite à l'insu même des parents, qui par nul moyen ne la peuvent invalider : enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique, ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père, en fait d'état ; et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force toutes les paroles données, tous les engagements contractés par les enfants, s'il paraît qu'il y ait eu de la contrainte, et qu'elle ait été au delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout cela, chrétiens, au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrètes que peuvent prendre de jeunes personnes? Il était nécessaire que cela fût ainsi ; des raisons substantielles et fondamentales le demandaient, et voici celle à quoi je m'arrête : c'est qu'il est du droit naturel et du droit divin, que celui-là choisisse lui-même son état qui en doit porter les charges et accomplir les obligations : ce principe est incontestable. Car si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait. en me les rendant volontaires, serve à me les adoucir ; et s'il s'élève dans mon cœur quelques répugnances et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser, par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurais de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver...

(*Première partie.*)

II. — *Le choix d'un état : responsabilités des parents.*

Le choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, du moins très dangereux ; ou parce que celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir ; ou parce que tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par les voies droites. Prenez garde : je dis d'abord, choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très dangereux : j'en donne un exemple, c'est celui de saint Matthieu. Qu'était-ce que cet apôtre, avant qu'il eût été appelé

et converti par Jésus-Christ? c'était un publicain; et il faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre la conscience, puisque Jésus-Christ dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettait les publicains au même rang que les femmes perdues : *Publicani et meretrices.* C'est la remarque de saint Jérôme : à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les apôtres après leur conversion reprirent leur première forme de vie et retournèrent à leur pêche : il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parce que l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres était innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageait au moins dans un péril certain et très présent? Si donc il y avait de semblables professions dans le monde, je m'explique ; s'il y avait ce que je n'examine point et ce que j'aurais peine à penser ; si, dis-je, il y avait de ces états où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre que le fils s'y jetât en aveugle et qu'il y demeurât? Ah! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il ferait tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner ; il lui dirait comme le saint homme Tobie : Prenons confiance, mon fils, nous serons toujours assez riches si nous avons la crainte du Seigneur ; préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais pour des biens temporels à perdre ni même à risquer des biens éternels : *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* (Tob., IV) (1). C'est ainsi qu'il lui parlerait, ou qu'il lui devrait parler. Mais s'il se laissait dominer et conduire par l'intérêt ; si dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréait le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse selon Dieu ; s'il était le premier à lui en procurer l'entrée, à le favoriser, à le seconder dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons, qui peut douter que par là il ne se chargeât de toutes les suites funestes qu'il y aurait à craindre ; que par là le père ne se rendît coupable de tous les

(1) *Tob.*, IV. « Nous posséderons des biens assez nombreux, si nous avons la crainte du Seigneur. »

désordres du fils ; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il aurait à se justifier devant le tribunal de Dieu ? N'en disons pas là-dessus davantage : c'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir dans l'usage du siècle présent quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.....

[Le choix d'un état, ajoute Bourdaloue, peut être non seulement « mauvais dans la substance », mais aussi « par rapport au sujet » quand ce dernier « n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs ». De là les responsabilités des parents qui ne tiennent pas compte de cette nécessité :]

Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés, mais il leur suffit qu'ils soient employés : il faut pour cet aîné tel office ; cela se suppose comme un principe. Y a-t-il de quoi en faire les frais ? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire : cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses ? c'est ce que l'on suppute très exactement ; mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser, est-il propre à remplir la place qu'on lui destine ? la chose ne se met pas en délibération : s'il en a le mérite, à la bonne heure ; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais ; on le sait, et on agit toujours comme si on ne le savait pas. Car où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel exclut authentiquement son fils de l'empire, parce qu'il n'y trouvait pas les dispositions requises pour en soutenir le poids ? Ce jeune homme est de telle famille, où telle dignité est héréditaire ; dès là son sort est décidé, il faut que le fils succède au père. Et de cette maxime que s'ensuit-il ? vous en êtes tous les jours témoins : c'est qu'un enfant à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui plaît : ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît : on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée ; c'est ce qui importe

peu à un père, pourvu qu'il n'en ressente point le dommage, et que ce fils soit établi. Car voilà comment raisonnent aujourd'hui la plupart des peres, ignorant leurs obligations ou négligeant d'y satisfaire, se persuadant que tout est fait dès qu'un enfant se trouve placé, s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste se flattant qu'il y a une providence générale, pour suppléer à tout ce qui pourrait manquer de leur part. Oui, chrétiens, il y en a une, n'en doutez point; mais c'est une providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers. Il y en a une, mais c'est une providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouviez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétués. Il est vrai, l'Écriture nous dit dans un sens qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi et rien davantage, que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien; mais il n'est pas moins vrai que la même Écriture dans un autre sens nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils. Deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même, par conséquent l'un et l'autre infaillibles; deux oracles opposés, ce semble, l'un et l'autre et qui néanmoins ne se contredisent en aucune sorte; mais oracles que vous ne concilierez jamais qu'en reconnaissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez quand un amour aveugle pour des enfants ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix, malgré leur insuffisance qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur faiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

(Deuxième partie.)

III. — *Devoirs précis des parents pour l'établissement de leurs enfants.*

Tout ce que j'ai dit du choix de vos enfants et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des

emplois convenables, ou de l'Église, ou du monde, quand Dieu les y appellera. Car bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations ; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères, qui, tout occupés d'eux-mêmes et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables. Mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants, dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline ; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où selon leur naissance ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif que de vous dire à vous-mêmes : ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi, ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose et faire quelque chose dans la vie ; ou si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce serait pour eux une honte et un reproche pour moi ; que je me damne avec eux, ce serait une extrême folie et le souverain malheur. La conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités et de l'esprit et du cœur dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés. Car, d'espérer que Dieu en les appelant fasse par lui-même tout le reste, et qu'il leur donne des connaissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde. Et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera et qu'ils pourraient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs et me tromper moi-même. Voilà, chrétiens, ce qu'il faut bien méditer. Il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler si vous le négligez ; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles et si vous l'observez.

La qualité de pères vous impose de grandes obligations, mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel. Car qui ne sait pas ce que coûte la conduite et l'éducation des enfants, combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles réprehensions sans les révolter ? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale liberté. Vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas. S'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous et une peine sensible ; mais du reste vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux. S'ils en profitent et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous en ce monde de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite, etc.

(*Péroraison.*)

SERMON SUR LE RESPECT HUMAIN (1)

I. — *Servitude du respect humain.*

Qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit, ou plutôt que de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui ? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvements de sa conscience, mais au gré d'autrui ? de n'en donner des marques et de n'en accomplir les devoirs, que dépendamment des discours et des jugements d'autrui ? en un mot, de n'être chrétien, ou du moins de ne le paraître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui ? Est-il un esclavage comparable à celui-là ? Vous

(1) Sermon prêché devant le Roi. Les éditeurs le placent après le *Sermon sur la Pensée de la Mort.* Les deux parties sont : 1° Contre les esclaves du respect humain : leur conduite est « indigne », « criminelle » ; — 2° Contre les auteurs du respect humain : leur conduite est « scandaleuse. »

savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme, qui par la seule lumière naturelle, connaissaient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable : pourquoi? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens. Ceux-là par respect humain faisaient violence à leur raison et servaient des Dieux qu'ils ne croyaient pas, et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons. Ceux-là malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâtres, et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons souvent malgré nous-mêmes libertins et impies. Ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant;* et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disait un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et ce que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentillité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre : au lieu qu'ils jouaient la comédie dans les temples de Rome en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme en contrefaisant les athées : avec cette différence remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là était une pure fiction, qui n'intéressait tout au plus que de fausses divinités; au lieu que la nôtre est une abomination réelle, une abomination telle que l'a prédite le prophète, placée dans le lieu saint, une abomination qui outrage tout à la fois, et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas ? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est intolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable ; mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur qui est en nous et avec lequel nous sommes nés, c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter...

Et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête ? Timidité et pusillanimité ! Nous craignons la censure du monde, et par là nous avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser dans les conjonctures même où nous le jugeons le plus méprisable ; aveu qui devrait seul nous confondre : nous craignons de passer pour des esprits faibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une faiblesse, et la plus pitoyable faiblesse : nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour m'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudrait faire. Car qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de paraître ce que l'on est et ce que l'on doit être ? Une parole, une raillerie nous trouble, et nous ne considérons pas ni de quoi ni par qui nous nous laissons troubler. De quoi : puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie quand elle s'attaque à la véritable vertu ; par qui : puisque c'est par des hommes vains, dont il nous doit peu importer d'être ou blâmés ou approuvés ; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime ; des hommes dont la légèreté nous est connue, aussi bien que l'impiété ; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi dans une seule affaire ; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissements ; ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons, ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir, le salut et la religion.

Après cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'âme, mais de sagesse et de solidité d'esprit ; après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce n'est point là qu'on la trouve ; bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude, et l'un des plus visibles châtiments que Dieu exerce déjà sur nous quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'au même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus humiliant et plus pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire ; et comme chrétien, lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir ; mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis ! Lâcheté impardonnable ; on ne peut pas même la supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands : et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paraître et où ils cherchent tant à se signaler, dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels dont ils attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâcheté frappée de tant d'anathèmes dans l'Évangile, et qui doit être si hautement réprouvée au jugement de Dieu, puisque c'est là que le Fils de l'Homme rougira de quiconque aura rougi de lui, désavouera quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum* (1) Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils leur on fait de si belles et de si solides leçons.

(*Première partie.*)

(1) *Luc*, IX : « Si quelqu'un a rougi de moi, je rougirai moi aussi de lui ».

SERMON SUR LES RICHESSES (1)

I. — *L'acquisition des richesses, source de crimes.*

Il était difficile que saint Jérôme, malgré toute son autorité, évitât la censure des riches du siècle, quand il a dit généralement et sans nulle modification, que tout homme riche est ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice et de l'iniquité d'autrui : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui.* Cette proposition a paru dure et odieuse : quelques-uns même l'ont condamnée comme indiscrète et fausse : mais je doute qu'en la condamnant ils l'eussent approfondie avec des lumières aussi pures et un sens aussi solide et aussi exact que ce Père, dont un des caractères particuliers a été la science et l'usage du monde. Or, plus on entre dans le secret et dans la connaissance du monde, plus on demeure persuadé que ce saint docteur a dû parler de la sorte, et qu'en effet il y a peu de riches innocents, peu dont la conscience doive être tranquille, peu qui soient exempts de la malédiction où il semble que cette proposition les enveloppe. J'en appelle à votre expérience : parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses et par l'abondance des biens, je dis celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies celles où il paraît d'ailleurs de la probité et même de la religion : si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler.

Sans autre recherche que de ce qui a été ou de ce qui est même encore d'une notoriété publique, à peine en pourriez-

(1) Placé à la suite du précédent, ce discours se divise comme il suit ; « L'homme du siècle injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre ; l'homme du siècle orgueilleux, parce qu'il possède les biens de la terre ; l'homme du siècle voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre ; Trois caractères du riche mondain qui vont partager ce discours. Mais à ces trois maux, quel remède ? celui même que négligea le mauvais riche, je veux dire l'aumône : car il suffit de bien comprendre l'obligation de l'aumône ; pour être plus modéré dans le désir des richesses, plus humble dans la possession des richesses, plus saint dans l'usage des richesses. C'est tout le sujet de cet entretien. » *(Exorde.)*

vous marquer où l'on ne vous fasse voir une succession d'injustice, aussi bien que l'héritage, c'est-à-dire, ou la mauvaise foi d'un père n'ait été, par exemple, le fondement de la fortune d'un fils, où la friponnerie de l'un n'ait servi à enrichir l'autre, où la violence de celui-ci n'ait fait l'élévation de celui-là : et vous reconnaîtrez avec frayeur que tel qui passe aujourd'hui pour homme équitable et droit, et pour possesseur légitime de ce que ses ancêtres lui ont transmis, n'est pas moins chargé devant Dieu de leurs iniquités et de leurs crimes, qu'il est avantageusement pourvu selon le monde de leurs revenus et de leurs trésors : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui...* (1).

On veut être riche : voilà la fin qu'on se propose, et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on en délibérera dans la suite ; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire quelque figure dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde : et c'est ce qu'on envisage comme le terme de ses désirs....

Or, supposons un homme dans cette disposition ; que ne fera-t-il pas, et qui l'arrêtera ? quelle conscience ne sera-t-il pas en état de se former ? à quelle tentation ne se trouvera-t-il pas livré ? le scrupule de l'usure l'inquiétera-t-il ? le nom de confidence et de simonie l'étonnera-t-il ? manquera-t-il d'adresse pour déguiser et pour pallier le vol ? sera-t-il en peine de chercher des raisons spécieuses pour autoriser la concussion et la violence ? s'il est en charge et en dignité, rougira-t-il des émoluments sordides qu'il tire et qui décrient son ministère ? s'il est juge, balancera-t-il à vendre la justice ? s'il est dans le négoce et dans le trafic, se fera-t-il un crime de la fraude et du parjure ? si le bien d'un pupille lui est confié, craindra-t-il de le ménager à son profit ? s'il manie les deniers publics, comptera-t-il pour péculat tout ce qui s'y commet d'abus ? Non, mes chers auditeurs, rien de tout cela ne sera capable de le retenir, ni souvent même de le troubler. Du moment qu'il veut s'enrichir, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne, rien qu'il ne présume lui être dû, rien qu'il ne se croie permis : s'il est faible et timide, il sera

(1) Saint Jérome : « Tout riche est, ou injuste lui-même, ou héritier de l'injustice. »

fourbe et trompeur ; s'il est puissant et hardi, il sera dur et impitoyable. Domine par cette passion, il n'épargnera ni le profane ni le sacré ; il prendra jusque sur les autels ; le patrimoine des pauvres deviendra le sien, et s'il lui reste encore quelque conscience, il trouvera des docteurs pour le rassurer, ou plutôt il s'en fera ; il leur cachera le fond des choses ; il ne s'expliquera qu'à demi : et par ses artifices et ses détours il en extorquera des décisions favorables, et les rendra malgré eux garants de son iniquité. Que le public s'en scandalise, il aura un conseil dont il se tiendra sûr ; du moins, quoi qu'on en puisse dire, il parviendra à ses fins ; il veut être riche, et il le veut absolument : *Rem, rem, quocumque modo, rem* (1).

Non seulement il le veut être, mais il le veut être sans se prescrire de bornes : autre désir aussi dangereux qu'il est déraisonnable et insensé ; car où sont aujourd'hui les riches, qui réglant leur cupidité par une sage modération, mettent un point à leur fortune ? Où sont les riches, qui contents de ce qui suffit, et portant leurs pensées plus haut, disent : c'est assez de biens sur la terre ; il faut se pourvoir de ces trésors célestes, que ni les vers ni la rouille ne consument point ? En vain on leur représente que se borner de la sorte, c'est la marque la plus certaine d'un esprit solide et judicieux ; en vain on leur fait voir la folie d'un homme, qui n'ayant que des besoins limités, a des désirs immenses et infinis, semblable à celui dont parlait encore le même auteur profane, qui n'ayant affaire que d'un verre d'eau voudrait le puiser dans un grand fleuve, et non pas dans une fontaine. En vain leur dit-on, avec l'Ecclésiaste, que cette ardeur d'amasser et d'accumuler n'est que vanité et affliction d'esprit ; que dans la cupidité même, comme en tout autre chose, il doit y avoir une fin ; et qu'un des châtiments de Dieu les plus visibles sur les riches avares, c'est que pour être dans l'opulence, ils n'en craignent pas moins la pauvreté, et que plus ils ont acquis, plus ils veulent acquérir. En vain leur remontre-t-on qu'entassant toujours biens sur biens, ils n'en sont dans le monde ni plus aimés, ni plus estimés, ni plus honorés ; que la mesure nécessaire une fois remplie, ils n'en vivent pas du

(1) Horace : « La fortune, la fortune, par n'importe quel moyen, la fortune. »

reste plus agréablement ni plus doucement et que tout l'effet de ces grandes richesses est de leur attirer l'envie, l'indignation, la haine publique, tout cela ne les touche point. Brûlés d'une avare convoitise, ils se répondent secrètement que tout est nécessaire dans le monde ; que rien, à le bien prendre, ne suffit, qu'on n'en peut jamais trop avoir, que les hommes ne valent et ne sont comptés que sur le pied de ce qu'ils ont, qu'il est doux de cueillir en pleine moisson, qu'il ne convient qu'à une âme timide ou à une conscience faible de fixer ses désirs. Maximes qui les endurcissent, et dont ils se laissent tellement prévenir, que rien ne les peut détromper. Or, figurez-vous quelles injustices cette passion effrénée traîne après soi. Imaginez-vous de quelles vexations, de quelles oppressions, de quelles concussions elle doit être accompagnée ?

II. — *La possession des richesses, source d'orgueil.*

Les richesses inspirent naturellement, surtout à un cœur vain et plein de lui-même, deux sentiments d'orgueil : le premier à l'égard des hommes, au-dessus de qui il croit avoir droit de s'elever ; le second à l'égard de Dieu, qu'il ne connaît plus qu'à demi, et dont il semble qu'il ait secoué le joug : orgueil envers les hommes, que nous appelons suffisance et fierté : orgueil envers Dieu, qui dégénère en libertinage et en impiété : l'un et l'autre, suite si naturelle de l'abondance et de la possession des biens, qu'il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui puisse nous en preserver.

Orgueil envers les hommes : car il suffit d'être riche pour tirer, quoique injustement, toutes ces conséquences avantageuses : qu'on n'a plus besoin de personne ; qu'on doit tenir tout le monde dans la dépendance ; qu'on peut sans obstacle et sans contradiction se rendre délicat, impérieux, bizarre ; qu'on est au-dessus de la censure, et comme en pouvoir de faire impunément toutes choses ; qu'on est sûr de l'approbation et de la louange, ou, pour mieux dire, de l'adulation et de la flatterie ; que sans mérite on a ce qui tient lieu de tout mérite. Conséquences dont se laissent infatuer non seulement les esprits populaires et bornes, mais les sages mêmes et ceux qui du reste auraient de la solidité ; en sorte que les uns et les autres, éblouis de l'éclat qui les environne et enivrés de

leur fortune, se disent à eux-mêmes aussi bien que le Pharisien : *Non sum sicut cœteri hominum* (1); je ne suis pas comme le reste des hommes, et le reste des hommes n'est pas comme moi. Reprenons, chrétiens, et mettons tout ceci dans un nouveau jour.

N'avoir besoin de personne, premier effet de l'opulence, et disposition prochaine et infaillible à mépriser tout le monde. Dans l'indépendance où se trouve le riche mondain, et dans l'état où le met sa fortune, de se pouvoir passer du secours d'autrui, de l'amitié d'autrui, des grâces d'autrui, il ne considère plus que lui-même, et il ne vit plus que pour lui-même. Affabilité, douceur, patience, déférence, ce sont des noms qu'il ne connaît point, parce qu'ils expriment des vertus dont il ne fait aucun usage, et sans lesquels il a de quoi se soutenir. Qu'ai-je affaire de celui-ci, et que me reviendra-t-il d'avoir des égards pour celui-là? Enflé qu'il est de ce sentiment, il ne sait ce que c'est que de céder, que de s'abaisser, que de plier dans des occasions néanmoins où la charité et la raison le demandent ; et comme l'amour propre est le seul ressort qui le fait agir, n'étant jamais humble par indigence et par nécessité, il ne l'est jamais par devoir et par piété.

Voir tout le monde dans la dépendance, c'est-à-dire se voir recherché de tout le monde, redouté de tout le monde, obéi de tout le monde, autre effet de la richesse ; et qu'y a-t-il de plus propre à entretenir la présomption d'une âme superbe? On sait bien que l'humiliation d'un riche, s'il voulait se rendre justice, serait de penser quels sont ces serviteurs et ces amis prétendus dont il se glorifie. Amis, serviteurs que le seul intérêt conduit, et qui, s'attachant à sa fortune, n'ont souvent qu'un fond de mépris et qu'une secrète haine pour sa personne. Mais l'orgueil, ingénieux à se tromper, ne laisse pas de profiter de cela même, se faisant, sinon une douceur, au moins une gloire d'avoir sous ce nom d'amis beaucoup de mercenaires et beaucoup d'esclaves. S'il n'a pas de quoi se faire aimer, il a de quoi se faire craindre, et soit qu'on l'aime ou qu'on le haïsse, c'est toujours un sujet de complaisance pour lui de voir qu'on est intéressé à le ménager. De là vient, dit le plus sage des hommes, Salomon (morale admirable, et dont nous faisons à toute heure l'épreuve sensible), de là

(1) *Luc*, XVIII : « Je ne suis pas comme le reste des hommes. »

vient que le riche, par là même qu'il est riche, prétend avoir un titre pour devenir fâcheux, de difficile abord, d'humeur inégale, chagrin quand il lui plaît, impatient, colère ; un titre pour rebuter les uns, pour choquer les autres, pour être à tous insupportable. S'il était pauvre, il n'aurait dans la bouche que des supplications et des prières, ce sont les termes de l'Écriture ; mais parce qu'il est à son aise, et qu'il a du bien, il ne parle qu'avec hauteur, et il ne répond qu'avec dureté : *Cum obsecrationibus loquetur pauper ; dives effabitur rigide....* (1).

Enfin, quiconque est riche, est éminemment toutes choses ; et sans mérite il a tout mérite. Il est noble sans naissance, savant sans étude, brave sans valeur ; il a la qualité, la probité, la prudence, l'habileté. Sans autre distinction que l'or et l'argent qu'il possède, il parvient aux honneurs ; par là il règne et il domine ; par là il est chéri des grands, et adoré des petits ; par là il n'y a pas d'alliance où il ne prétende, point de rival sur qui il ne l'emporte ; en un mot, par là il n'est exclu de rien, et se fait ouverture à tout. Ne serait-ce pas une espèce de prodige, s'il savait alors se garantir de l'orgueil, et se tenir dans les bornes d'une modestie chrétienne?

Cependant il n'en demeure pas là. L'orgueil envers les hommes est un degré pour s'élever jusqu'au mépris de Dieu ; et la possesion des richesses, qui devrait être pour le riche un sujet de reconnaissance envers Dieu, de qui il les a reçues, par la corruption de son cœur le fait tomber dans une espèce d'idolâtrie et d'irréligion. Je n'exagère point quand je dis une espèce d'idolâtrie. Saint Paul, qui pensait et qui parlait juste, à force d'employer ce terme, en a fait sur la matière que je traite, un terme non seulement propre, mais consacré. Jamais cet apôtre de Jésus-Christ, dans le dénombrement des péchés, ne spécifie l'avarice, qu'il n'ajoute pour la distinguer : *Quæ est simulacrorum servitus,* qui est un vrai culte d'idoles (2).....

Qu'est-ce qu'un riche enflé de sa fortune ? un homme ou absolument sans religion, ou qui n'a que la surface de la religion, ou qui n'a que très peu de religion ; un homme pour qui

(1) *Prov.*, XVII : « Le pauvre parlera avec des supplications ; le riche s'exprimera avec morgue. »
(2) *Coloss.*, III.

il semble que la loi de Dieu ne soit pas faite ; un homme qui ne sait ce que c'est que de se contraindre, pour s'assujettir aux observances de l'Église ; un homme qui, sans autre raison que parce qu'il est riche, se dispense de tout ce qu'il lui plaît ; un homme qui ne se soumet à la pénitence qu'autant qu'elle ne lui est point incommode ; un homme pour qui les ministres mêmes de Jésus-Christ ont non seulement des égards, mais de la crainte ; un homme qui, jusque dans le tribunal de la confession, où il paraît en posture de coupable, veut qu'on le respecte et qu'on le distingue ; un homme qui accommode le culte de Dieu à ses erreurs et à ses goûts, au lieu de régler ses goûts et de corriger ses erreurs par la pureté du culte de Dieu : et tout cela fondé sur son état d'opulence qui l'enorgueillit.

Je ne prétends pas que tous les riches soient de ce caractère ; à Dieu ne plaise que je leur fasse cette injure, ou plutôt que je la fasse à la Providence : Dieu dans toutes les conditions, parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres, a ses prédestinés et ses élus. Mais je dis que la possession des richesses, sans une humilité héroïque qui lui serve de souverain préservatif, conduit là et aboutit là : et n'est-ce pas assez pour saisir de frayeur les riches même les plus chrétiens ? Que le pauvre, concluait le Saint-Esprit (instruction divine, et que je prie de vous appliquer, puisqu'elle est seule capable de remédier au désordre que je viens de combattre), que le pauvre se glorifie de sa véritable et solide élévation ; et que le riche au contraire s'humilie, et fasse gloire de son humilité : *Glorietur frater humilis in exaltatione sua, et dives in humilitate sua* (1). Voilà, riches du siècle, ce que vous devez aimer et ce que vous devez pratiquer ; voilà, si vous êtes du nombre des élus de Dieu, ce qui vous doit sanctifier, et ce qui vous doit sauver, savoir l'humilité de cœur : *Et dives in humilitate sua.*

(*Deuxième partie.*)

III. — *Mauvais usages des richesses.*

Mortuus est dives, et sepultus est in inferno (2)..... Pour

(1) *Jac.*, I.
(2) « Le riche mourut et il fut enseveli dans l'enfer. » *Luc*, XVI.

justifier cet arrêt de réprobation porté contre le riche de l'Évangile, quoique les arrêts du Seigneur, comme parle le prophète royal, n'aient pas besoin de nos justifications, et qu'ils se justifient assez par eux-mêmes, *Judicia Domini vera justificata in semetipsa* (1), c'est une grande illusion de croire que dès là qu'on est riche, l'on ait droit de vivre plus somptueusement, plus voluptueusement, plus grassement; et que le luxe, la dépense, la bonne chère doivent croître à proportion des biens. Si je consultais sur ce point la morale du paganisme, peut-être me fournirait-elle de quoi faire rougir et de quoi confondre bien des chrétiens, qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion ; car en cela, comme en beaucoup d'autres matières, les païens dont nous déplorons l'aveuglement et l'infidélité, nous ont appris notre devoir. Ils ont cru que pour être riche, on n'en devait pas être moins réglé, moins chaste, moins abstinent, moins détaché des commodités de la vie; et que d'user des biens pour choyer son corps, pour satisfaire ses sens, pour vivre dans la mollesse et dans le plaisir, c'était un désordre que la seule raison de l'homme condamnait.

Je ne me refuserai rien, dites-vous, parce que j'ai de grands revenus, et une fortune qui suffirait aux princes et aux souverains : ainsi parle un riche prodigue dans son abondance. Hé bien, lui répond le satirique romain (et cette réponse n'est-elle pas digne du christianisme ?) n'avez-vous rien de meilleur à quoi employer ce que vous avez de trop ? n'y a-t-il point de pauvres qui gémissent ? les temples sont-ils décemment et religieusement entretenus? Pourquoi faut-il que tant de misérables soient abandonnés ? pourquoi les maisons consacrées à la charité publique ont-elles peine à subsister pendant que vous êtes dans les délices? serez-vous donc le seul qui vous ressentirez de votre prospérité ? n'y aura-t-il que vous qui en jouirez, et qui serez à votre aise? Voilà comment raisonnaient des infidèles. Mais la morale de l'Évangile va bien encore plus loin : car elle nous apprend que plus un chrétien est riche, plus il doit être pénitent ; c'est-à dire, plus il doit se retrancher les douceurs de la vie ;

(1) *Psaumes*, XVIII.

et que ces grandes maximes de renoncement, de dépouillement, de détachement, de crucifiement, si nécessaires au salut, sont beaucoup plus pour lui que pour le pauvre. Pourquoi ? par trois excellentes raisons qu'en apporte saint Chrysostome : comprenez-les. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que le riche est beaucoup plus exposé que le pauvre à la corruption des sens, et que ses richesses le mettant en état de pouvoir tout ce qu'il veut, elles le mettent dans une tentation continuelle de vouloir tout ce qu'il ne doit pas. Il est donc juste que, pour se garantir de ce danger, il soit toujours en guerre contre lui-même ; et que, regardant sa propre chair comme son plus redoutable ennemi, bien loin de lui fournir de quoi irriter ses appétits, il lui refuse même ce qui peut seulement les entretenir. Or il a besoin pour cela, et d'une mortification salutaire, et d'une pauvreté de cœur qui le dégage, autant qu'il est possible, de toute affection terrestre. Secondement, parce qu'étant riche, il est communément plus chargé d'offenses, et plus redevable à la justice de Dieu, par conséquent plus obligé à ces satisfactions pénibles et mortifiantes à quoi nous engage la qualité de coupables, et que Dieu, comme vengeur des crimes, exige de ceux qui les ont commis. Or, vivant dans le plaisir, accomplira-t-il un devoir si indispensable ? Le jeûne, la cendre, le cilice, selon la règle du Saint-Esprit, doivent être le partage des riches pécheurs ; et ce sont les riches pécheurs qui usent des mets les plus délicats, qui se parent des vêtements les plus magnifiques. Comment soutenir devant Dieu une telle contradiction ? Il faut donc que le riche oublie ce qu'il est, ou plutôt, que, se souvenant de ce qu'il a été, et des innombrables désordres où il est tombé, il cesse de vivre en riche pour vivre en pécheur converti.....

C'est l'argent, dit saint Jérôme, qui séduit la simplicité des vierges, qui ébranle la constance des veuves, qui souille les mariages les plus honorables : c'est par les folles dépenses où l'argent se consume, que l'on persuade qu'on aime, et qu'on sait malheureusement se faire aimer ; qu'on est recherché des plus fières, que l'on triomphe même des prudes et des spirituelles : c'est par là que subsistent ces damnables commerces, qui dans les familles les mieux établies causent tous les jours de si funestes divisions et de si tristes renverse-

ments. On demande à quoi cet homme s'est ruiné et l'on en est surpris. Mais voici d'où sa ruine est venue et d'où elle a dû venir. Une débauche secrète qu'il entretenait ; une passion à laquelle il a tout sacrifié, et pour laquelle il s'est piqué de n'épargner rien : voilà ce qui a épuisé ces revenus si clairs et si amples. La convoitise de la chair, cette sangsue, selon la parole de Salomon, qui crie toujours, apporte, apporte, et qui ne dit jamais, c'est assez : voilà ce qui dissipe les biens de la plupart des riches. Encore si l'on n'y employait que les biens ordinaires, peut-être m'en consolerais-je : mais ce que nous appelons par respect les biens de l'Église, ces biens qui de droit naturel et de droit divin sont des biens sacrés, depuis que la piété des fidèles les a légués à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres; voilà à quoi ils sont prostitués. Combien de fois, ô opprobre de notre religion ! combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilège d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce ? Je ne sais si le prophète aurait pu enchérir sur ce que je dis, ni s'il avait vu de plus grandes abominations....

Mais laissons ces horreurs, et arrêtons-nous à ce que la coutume et l'esprit du siècle ont rendu non seulement supportable, mais louable, quoique essentiellement opposé aux lois de l'Évangile et de la raison. Parce qu'on a du bien, on en veut jouir sans restriction, et dans toute l'étendue des désirs qu'un attachement infini à soi-même et à sa personne peut inspirer : on veut que le fruit des richesses soit tout ce qui peut contribuer à une vie commode, pour ne pas dire délicieuse : meubles curieux, équipages propres, nombre de domestiques, table bien servie, divertissements agréables, logements superbes, politesses et luxe partout. Luxe, ajoute saint Jérôme, qui insulte aux souffrancse de Jésus-Christ, aussi bien qu'à la misère des pauvres : luxe à qui Dieu dans l'Écriture a donné sa malédiction, quand il disait, par la bouche d'un autre prophète : *Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva, et peribunt domus eburneæ, et disperdam habitatores de domo voluptatis* (1). Je détruirai ces

(1) *Amos*, I et III : « Et je ruinerai la demeure d'hiver comme la demeure

maisons de plaisance, ces appartements d'hiver et d'été, ces édifices qui semblent n'être construits que pour y faire habiter la volupté même ; je les renverserai, et je déchargerai ma colère sur ceux qui y vivent comme ensevelis dans une molle oisiveté et dans un profond repos.

(Troisième partie.)

IV. — *Bon usage des richesses ; conseils aux riches et aux pauvres.*

Cependant voulez-vous faire (de vos grands trésors) des trésors de justice et de sainteté ? après les avoir légitimement acquis, partagez-les avec les pauvres. Cherchez-les ces pauvres, dans les prisons, dans les hôpitaux, en tant de maisons particulières, disons mieux, dans ces tristes et sombres retraites où ils languissent : allez être témoins de leurs misères, et vous n'aurez jamais l'âme assez dure pour leur refuser votre secours : il y aurait là une inhumanité, une cruauté dont je ne vous puis croire capables. Votre cœur s'attendrira pour eux, vos mains s'ouvriront en leur faveur, et ils vous serviront d'avocats et de protecteurs auprès de Dieu. Voilà le fruit solide que vous pouvez tirer de vos biens ; voilà le saint emploi que vous en devez faire. Craignez le sort du mauvais riche, profitez de son exemple et de mon conseil.

Et vous, pauvres, apprenez à vous consoler dans votre pauvreté ; apprenez à l'estimer, puisqu'elle vous met à couvert des dangers et du malheur des riches : toute nécessaire qu'elle est, faites-en une pauvreté volontaire en l'acceptant avec soumission, et en la supportant avec patience. Car que vous servirait-il d'être pauvres, si vous brûliez au même temps du feu de l'avarice : *Quid tibi prodest si eges facultate, et ardes cupiditate*(1) ? Que vous servirait d'être dépourvus de biens, si vous aviez le cœur plein de désirs ? Heureux les pauvres, mais les pauvres de cœur, les pauvres dégagés de toute affection aux richesses de la terre ; telle est la pauvreté

d'été, et périront les palais d'ivoire, et je détruirai les habitants de ce séjour de volupté. »

(1) Saint Augustin : « Que vous servirait-il d'être privés de biens et de brûler de passions ? »

que Jésus-Christ canonise dans son Évangile, et qui convient à tous les états. C'est ainsi que nous pouvons tous être pauvres en ce monde, et mériter les biens immortels de l'autre, que je vous souhaite, etc.

(Péroraison.)

SERMON SUR LA PENSÉE DE LA MORT (1)

I. — *Les trois avantages de la pensée de la mort* (2)

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort ; et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations, et à nos actions. Je m'explique Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme : tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo* (3). Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences ; des conseils à prendre, en se préservant et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent ; des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or, pour tout cela, chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions ; c'est la première partie. Je

(1) Prêché à Notre-Dame, le mercredi des Cendres, 1671 ; on l'a souvent rapproché du *Sermon de la mort* de Bossuet (1662), et cette comparaison permet de saisir les différences entre ces deux génies.
(2) Plan du sermon.
(3) *Ecclés.*, XII : « C'est là l'homme tout entier. »

dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions ; c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* (1). Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento,* souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante et vous ne savez à quoi vous résoudre : *Memento,* souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *Memento,* souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

II. — *La pensée de la mort est le remède contre les passions.*

Disons la vérité, chrétiens : si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnaître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On aurait beau nous faire là-dessus de longs discours ; on aurait beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes ; on aurait beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agirait de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y ferait plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère, nous retient dans l'ordre, nous

(1) « Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs ; nous compterions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant ; et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commencerait à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah ! chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve désarmé par cette pensée, la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela ? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre faiblesse, que la vue de la mort non seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes et celle de la mort ! Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, et nous fait-elle mieux connaître la vanité des biens créés (1) que toutes les autres considérations ? appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, et que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle était l'excellente conclusion que tirait saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégagement qu'il leur recommandait avec tant d'instance. Car le temps est court, leur disait-il : *Tempus breve est* (2). Et que s'ensuit-il de là ? que vous devez vous réjouir, comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder, comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde, comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent, tanquam non gaudentes ; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, non utantur* (3). Quelle conséquence ! Elle est admirable, reprend saint Augustin ; parce qu'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mou-

(1) C'est-à-dire : biens périssables.
(2) Saint Paul : *Epîtres aux Corinthiens*, I, VII : le passage est traduit par Bourdaloue.
(3) *Ibid.*

rir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, mourir, est un terme de privation et de destruction qui abolit tout, qui anéantit tout ; qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paraître les choses qui sont comme si elles n'étaient pas ; au lieu que Dieu, selon l'Ecriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

Non seulement nos passions sont vaines, mais, quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes ; car quel ambitieux entêté de sa fortune et des honneurs du monde s'est jamais contenté de ce qu'il était ? quel avare dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre a jamais dit : c'est assez ? quel voluptueux esclave de ses sens a jamais mis de fin à ses plaisirs ? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire, la raison veut l'utile et l'honnête, l'amour-propre l'agréable et le délicieux, mais la passion le superflu et l'excessif : or ce superflu est infini ; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même ; car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Église : *Memento, homo, quia pulvis es ;* souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, *et in pulverem reverteris,* et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesures qui les tourmentent toujours, et qu'on ne remplit jamais, je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni et vide* (1), venez et voyez. Venez, avares ; vous brûlez d'une insatiable cupidité dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre milles iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni et vide ;* venez et voyez. C'était un homme de fortune comme vous ; en peu d'années, il s'était enrichi comme vous ; il a eu comme vous

(1) *Saint Jean*, XI.

la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit? Où sont ses revenus? où sont ses richesses? où sont ses meubles somptueux et magnifiques? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture : rien davantage. Qu'est devenu tout le reste? Voilà de quoi borner votre avarice : *Veni et vide.* Venez, homme du monde idolâtre d'une fausse grandeur ; vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore ; et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous? C'était un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous; distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnaissez-vous? Voyez-vous où la mort l'a fait des cendre? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni et vide ;* venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes; la passion qui vous domine est le soin de votre beauté; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse, elle produit en vous des désirs criminels de plaire; elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez et voyez : c'était une jeune personne aussi bien que vous; elle était l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous; mais la voyez-vous à présent? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni et vide.*

(Première partie.)

III. — *La pensée de la mort doit être le fondement de nos délibérations.*

Pourquoi les païens mêmes rendaient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres? pourquoi y avaient-ils recours comme à leurs oracles? pourquoi, dans les traités et

dans les négociations importantes, y tenaient-ils leurs conseils et leurs assemblées ? C'était une superstition : mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin (1), ne laissait pas d'être fondée sur un instinct secret de raison et de religion ; car ils semblaient ainsi reconnaître que leurs conseils ne pouvaient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assemblaient pas dans des lieux de réjouissance : mais dans le séjour de l'affliction et des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* (2). Or, ce que faisaient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes ; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre ; car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe ! En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abus, chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace ! En voulez-vous une preuve sensible ? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie, choisissez-le comme devant un jour mourir, et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y feront prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens ; réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir, et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit ; examinez-

(1) Au deuxième siècle ; il fut converti par saint Panthène.
(2) *Eccles.*, VII : « Là en effet la fin de tous les hommes nous est rappelée. »

le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu et de mourir, et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer ; videz l'un et l'autre comme vous voudriez l'avoir fait s'il fallait maintenant mourir ; et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout temps a conduit les Saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber ? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnait de folie, mais que leur inspirait la plus haute sagesse de l'Évangile ? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la terre, et où la seule grâce de Dieu les pouvait soutenir ? Les routes qu'ils devaient suivre pour ne se pas perdre étaient autant de secrets de prédestination, mais ces secrets autrement impénétrables se développaient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardaient la mort. Il y avait des dangers et des pièges dans le chemin où ils marchaient, puisqu'il y en a partout ; mais la vue de la mort les préservait de tous les pièges et de tous les dangers ; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connaissance, nous faisons des fautes irréparables ; si nous nous engageons témérairement ; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, où il nous prive de mille grâces qu'il voulait nous donner ailleurs ; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre ; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux ; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine ; si nous entrons en des so-

ciétés, en des parties, en des négoces qui intéressent la conscience, et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire, et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes, sans réflexion et sans discrétion); si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, chrétiens; ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avait pourvu ; et, malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvait et devait nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélté, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

(Deuxième partie.)

SERMON SUR LA PÉNITENCE (1)

I. — *La vraie pénitence est faite de renoncement.*

On voudrait, s'il était possible, pouvoir séparer le péché de la matière du péché; et, par une précision dont le libertin s'accommoderait volontiers, on voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu; on voudrait que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion; en un mot, on voudrait pouvoir se contenter, et ne pas pécher. Mais parce que ces deux choses sont inséparables, et que dans la conjoncture où je suppose le pécheur, le désir qu'il a de se contenter l'emporte par-dessus la crainte qu'il a de pécher, de là vient, dit saint Augustin, que sans aimer le péché, que haïssant même le péché, il pèche toutefois dans la satisfaction qu'il se procure : pourquoi? parce qu'il aime au moins ce qu'il sait et ce qu'il ne peut ignorer être la cause ou la matière du péché. Or, cela suffit pour le

(1) Prêché à une date incertaine, le quatrième dimanche du second Avent. Ce sermon est rapproché du sermon de Bossuet sur l'intégrité de la Pénitence, prêché devant la cour le jeudi de la Passion. Le plan de Bourdaloue est le suivant: on doit juger la pénitence par ses trois fruits, qui consistent : à retrancher la cause du péché (première partie) ; — à réparer les effets du péché (deuxième partie) ; — à assujettir le pécheur aux remedes (troisième partie).

rendre malgré lui-même transgresseur et prévaricateur de la loi de Dieu.

Voilà le premier principe : et prenez garde, chrétiens : ce n'est donc point précisément par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer les pécheurs efficacement convertis d'avec ceux qui ne le sont pas ; puisqu'il est certain que les plus endurcis pécheurs, tandis qu'ils ont un reste de religion, conservent encore, ou du moins peuvent conserver cette haine du péché.....

[L'orateur indique alors que c'est par « le retranchement actuel et effectif de ce que nous reconnaissons être en nous la cause du péché » que se discerne la vraie pénitence :]

C'est par l'exacte fidélité à éviter des entretiens dont nous savons bien que la scandaleuse licence corrompt la pureté des mœurs, puisque c'est de là que viennent les premières plaies, et souvent les plus incurables que nous fait le péché. C'est par la sévère, mais salutaire, mais nécessaire détermination à nous interdire des sociétés et des commerces qui sont pour nous comme les liens du péché ; des représentations et des spectacles dont l'unique effet est d'émouvoir les passions les plus vives, et répandre dans l'imagination et dans les sens les plus dangereuses semences du péché ; des assemblées où l'esprit impur est comme dans son règne, et en possession de tendre à l'innocence les pièges les plus inévitables du péché ; des lectures où notre damnable curiosité est si souvent et si justement punie par les malignes impressions qu'elles laissent du péché. C'est par le sacrifice entier et sans réserve de ces amitiés dont nous nous apercevons bien que la tendresse malheureuse, quoique couverte d'un voile de pudeur, n'est, au fond, qu'un raffinement de sensualité, et qu'un déguisement de péché. C'est par le prompt et éternel divorce avec cette personne dont les artifices, aussi bien que les charmes, et souvent bien plus que les charmes, sont les amorces fatales du péché. C'est par la sainte violence que chacun de nous doit se faire sur tout cela, puisque ce sont là, dans la pensée de l'Apôtre, les armes de l'iniquité et du péché : *Arma iniquitatis peccato* (1). En un mot, c'est par cette circoncision évangélique qui, ne s'arrêtant pas à la surface ni au

(1) Saint Paul, *Rom.*, VI.

changement extérieur de l'homme, dépouille l'homme de ce qu'il a dans le cœur de plus intime, de ce qui est en lui l'origine du péché.

Oui, c'est par là que le chrétien doit mesurer l'efficace et la vertu de sa pénitence, et s'il est dans l'obligation d'approcher de ce sacrement que Jésus-Christ a institué pour la réconciliation des pécheurs, c'est par là qu'il doit commencer à accomplir le grand précepte de l'Apôtre : *Probet autem se ipsum homo* (1). Que l'homme s'éprouve lui-même, et autant qu'il le peut, dans cette vie ; qu'il s'assure de lui-même. Or il le peut, par là, reprend saint Chrysostome ; et moi j'ajoute qu'il ne le peut que par là...

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires (ce qui n'est aujourd'hui que trop commun) sont dans la confusion et dans le désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce ce n'est pas là, maintenant, de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir. Car de là les injustices, de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez ; envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez ; envers de pauvres artisans que vous faites languir ; envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter ; ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un payement ou pour l'éluder. De là ces dettes éternelles qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense ; et si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien ; et puisqu'il le faut, faites-vous en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché : en vain formez-vous mille repen-

(1) *Aux Corinthiens*, II.

tirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous : ces repentirs, ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets : *Tollite verba, et convertimini* (1).

(Première partie.)

II. — *Contre l'hypocrisie de la pénitence* (2).

Je prétends que vous vous jouez de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion... Non, non, mon cher auditeur, tandis que vous en usez de la sorte, il n'y a dans votre pénitence que dissimulation et que mensonge ; et il ne vous est plus permis, en vous plaignant comme saint Paul, de vous appliquer ces paroles qui ne peuvent vous convenir : *Non quod volo bonum, hoc ago ; sed quod odi malum, hoc facio* (3). Car, au lieu que cet homme apostolique était inconsolable de ce qu'il ne faisait pas le bien qu'il voulait, et de ce qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas, par une opposition extrême de vous à lui, tandis que vous persévérez dans l'occasion du péché, vous voulez tout le mal que vous faites, et vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas. L'efficace de la pénitence consiste donc à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion : et c'est ici où j'aurais besoin de tout le zèle des prophètes pour confondre l'aveuglement et l'endurcissement des pécheurs.

Car voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs nous a conduits. On traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux ; on se rebute de lui, et on le quitte lorsque, fidèle à son ministère, il suspend, pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente à ce sacrement, que de le trouver résolu à retourner

(1) « Supprimez les paroles, et convertissez-vous (sérieusement) ». (*Psalm.*, XL).

(2) Bourdaloue, qu'on a appelé « une vivante réfutation des *Provinciales* », répond dans ce passage aux reproches de Pascal, accusant les confesseurs Jésuites de complaisances exagérées.

(3) Saint Paul, *Rom.*, IV : « Le bien que je veux faire, je ne le fais pas ; le mal que je déteste, je le fais .»

toujours dans les mêmes compagnies, et à fréquenter les mêmes lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage? Si jamais il peut et il doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas alors? Il voit, et vous le voyez vous-même, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule uniquement sur une occasion que vous lui marquez, et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentait, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien loin que vous dussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver, n'en seriez-vous pas scandalisé, ou ne devriez-vous pas l'être? et de dispensateur qu'il est des mystères de Dieu, n'en deviendrait-il pas le dissipateur?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je prétende par là autoriser les sévérités indiscrètes que l'on voudrait quelquefois, et peut-être sans fondement, imputer aux ministres de Jésus-Christ dans l'administration de la pénitence! Mais à Dieu ne plaise aussi que j'autorise jamais les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres à ce divin tribunal. Or, y en aurait-il jamais eu de plus dangereuse et même de plus criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions? Ce sont, dites-vous, des occasions qu'il n'est pas en votre pouvoir de quitter; et moi je réponds que vous les quitteriez dès aujourd'hui, si de là dépendait l'avancement de votre fortune temporelle, et si par là vous sauviez tel et tel intérêt que vous avez à ménager dans le monde. Ces occasions, ajoutez-vous, sont des liens que vous ne pouvez rompre sans éclat, et par conséquent sans scandale : et moi je vous dis que le grand scandale est de ce que vous ne les rompez pas; et que, scandale pour scandale, s'il était vrai que vous en fussiez réduit là encore vaudrait-il mieux essuyer le scandale salutaire qui fait cesser le péché et qui sauve votre âme, que de soutenir, comme vous faites, le scandale mortel qui vous perd, et qui est le surcroît du péché même

(*Deuxième partie.*)

SERMON SUR LA MÉDISANCE (1)

I. — *Lâcheté odieuse de la médisance.*

En deux mots, qui comprennent tout mon dessein, point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux, vous le verrez dans la première partie ; en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses ; je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

Première partie

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi. C'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Ecclésiastique et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérions, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre ; et c'est ce que saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père : Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler ; et cela même parmi les hommes a toujours été traité

(1) Sermon prononcé le onzième dimanche après la Pentecôte.

de bassesse, et l'est encore. Quoique vous puissiez alléguer, on est en droit de ne pas vous croire, et de dire que vous êtes piqué : que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage ; que si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit ; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas ?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur, de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles, de le flatter d'une part et de l'outrager de l'autre ?...

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup ? celui où on est le moins en état de se défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre ! C'est néanmoins ce que font tous les médisants. Et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne pas les écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès là en devient complice ; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et, que, selon saint Grégoire pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela ; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particu-

lièrement fondée sur la lâcheté du médisant. Car comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que, si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour la défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique, *Mandavit illis unicuique de proximo suo* (1). Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs. Sans cela vous êtes responsables de tout tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre ? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et, en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de milles prétextes qui semblent la justifier. Je m'expliqne. Si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins à peine y aurait-il des médisants dans le monde ; pourquoi ? parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent, ou qui voulussent essuyer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente ; avec cela on médit librement et inpunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit.....

J'ai dit encore que c'était un des plus odieux, et à qui ? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour

(1) *Eccles.*, XVII, 12 : « Il leur a confié à chacun de protéger le voisin. »

et charité, et qui par là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles ;* aux hommes, dont le médisant, selon l'ordre du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor* (1). Et je ne m'étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé ; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt ; et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits ? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes ; où l'un est déclaré ce que l'on veut qu'il soit ; où l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver ; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion ?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis est in civitate sua homo linguosus* (2). En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis ; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union ; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs ; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît ; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus.* Combien de familles divisées par une seule médisance ! combien d'amitiés rompues par une raillerie ! combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets ! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées, n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison ? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers si sagement défendus par les lois divines et humaines ? est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie ?

(1) *Prov.*, XXIV, 9 : « Le calomniateur est l'abomination des hommes. »
(2) *Eccl*és, IX, 25 : « Terrible dans sa cité est l'homme médisant. »

Ne serions-nous pas surpris si, dans la suite de l'histoire, on nous faisait voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là ? On armait de toutes parts, on versait le sang des hommes, on désolait les provinces, et de quoi s'agissait-il ? d'un mot peut-être, qui, comme une étincelle, excitait le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans les libelles, dans les ouvrages satiriques, dans les poésies scandaleuses ! Les siècles entiers suffiraient-ils pour fermer ces plaies (1) ?

II. — *Comment on répare le péché de médisance.*

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent

(1) Allusion aux *Lettres Provinciales*. En voici une autre plus précise encore dans le même sermon :

« On a trouvé moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu : c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien qu'on ne se croie permis par un si haut motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi ; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque ; mais elle est plus que suffisante pour rectifier une calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu. »

toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah! chrétiens, l'étrange nécessité! Vous avez ravi celui de votre frère et il s'agit de le rétablir. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte, à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera ; mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car payer, en matière d'honneur, c'est s'humilier ; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuierez par là un peu de honte ; combien vos discours libres et piquants ont-il causé de confusion à la personne que vous avez décriée ! On rabattra de l'estime qu'on faisait de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés ; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, au mépris des hommes. Vous avancez une calomnie : il faudra expressément vous rétracter. Vous excédez dans un récit : il faudra reconnaître sans équivoque que vous avez exagéré. Vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas : il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connaître la vérité. En mille conjonctures, cela est affligeant, j'en conviens ; mais au moins, dit Guillaume de Paris (1), le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolations pour lui, savoir que ce qui lui paraît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficacé de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous n'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu ; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et, non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne

(1) Evêque, célèbre dans la philosophie scolastique.

se point flatter soi-même ; dire : non seulement j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai ; quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

[L'orateur met en fuite les divers prétextes que l'on peut donner pour se dispenser de réparer les préjudices de la médisance, et il ajoute :]

Voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché : c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie ? Il était d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connaître toute sa faiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avait pleurée devant Dieu, elle s'en était préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchait dans un bon chemin, et gardait toutes les bienséances de son sexe ; mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'était pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisait valoir son négoce, et qui contribuait à l'avancement de ses affaires ; mais parce que vous n'avez pas caché, selon les règles de la charité chrétienne, quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avait peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivaient bien ensemble, et, par l'union des

cœurs, entretenaient dans leur famille la paix et l'ordre; mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serais infini si j'entreprenais de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer? de quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui, et que vous avez partout semés? quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises, sur une parole qu'on a entendue de vous et qui ne servait qu'à en inspirer du mépris?

Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières (1); il aura employé ses soins a réveiller mille faits injurieux et calomnieux; et, comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit (2), il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule, et sans hésiter, on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie; mais, après tout, trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être devient dès lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître

(1) La société de Jésus. Passage dirigé contre le grand Arnaud.
(2) Pascal.

que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

(*Troisième partie.*)

FLÉCHIER

« Ce n'est point un orateur du commun, disait de Fléchier le bon Rollin, mais d'un mérite rare et singulier. » Il y a là à la fois un éloge et une critique. La très brillante réputation de Fléchier est venue non moins de ses défauts que de ses qualités, et les contemporains allaient jusqu'à placer ses *Oraisons funèbres* au-dessus de celles de Bossuet. La postérité est plus équitable. Elle a réservé à Fléchier le nom d' « Isocrate de la chaire », et le met à la suite du vrai « Démosthène », de Bossuet.

Esprit Fléchier est né le 10 juin 1632, à Pernes, à une lieue de Carpentras. Élevé par son oncle, supérieur général de la doctrine chrétienne, il goûte non seulement l'antiquité, mais surtout les auteurs précieux et mondains de son époque. Professeur de rhétorique à Narbonne, il compose des poésies latines, puis vient à Paris où il entre comme précepteur chez M. de Caumartin, maître des requêtes au Conseil du Roi. Il prêche, fréquente l'Hôtel de Rambouillet, accompagne le jeune de Caumartin aux *Grands jours d'Auvergne* dont il nous a laissé une relation si piquante (1665), puis conquiert la renommée à partir de 1672, en prononçant des *Oraisons funèbres* (1672-1690) très goûtées du public.

La plus célèbre est celle de Turenne (1675). Il y eut à cette occasion une sorte de tournoi entre le prédicateur Mascaron et Fléchier. Ce dernier assistait à l'oraison funèbre prononcée par son rival ; inquiet, il attendait que Mascaron eût indiqué le texte sacré qu'il avait choisi pour asseoir son développe-

ment ; dès qu'il l'eut entendu : « Me voilà tranquille, murmura Fléchier à son voisin ; je ne redoutais que son texte ; je tremblais qu'il n'eût pris le mien. Il peut dire à présent tout ce qu'il voudra : j'applaudirai de bon cœur. » Fléchier l'emporta, et on appela son discours « le plus bel éloge chrétien » qui eût été prononcé.

Ne parlons ni des *Sermons de morale,* ni de la *Vie de Théodose* (1672), ni de la *Vie du Cardinal Ximenès* (1693) ; les vrais titres de Fléchier sont, outre ses *Grands Jours*, ses huit grandes *Oraisons funèbres.*

Dès 1673, Fléchier était entré à l'Académie ; il fut reçu le même jour que Racine, qu'il éclipsa complètement en cette circonstance ; lecteur du Dauphin, aumônier de la Dauphine, il n'est nommé cependant évêque de Lavaur qu'en 1685, à 53 ans ; puis on lui confie un des postes les plus difficiles, celui de Nîmes, et Fléchier s'y fait remarquer par sa souplesse, sa bonté inépuisable, et son dévouement aux pauvres, notamment au cours du terrible hiver de 1709.

Il mourut en 1710, le 16 février, « pleuré des catholiques », écrit d'Alembert, regretté des protestants, et ayant toujours été pour ses confrères un digne modèle de zèle et de charité, de simplicité et d'éloquence. Son oraison funèbre, faite par un orateur très médiocre, ne fut pas même prononcée. Le seul Fénelon fit en deux mots l'éloge funèbre de l'évêque de Nîmes. « Nous avons, dit-il, perdu notre maître. » — Notre maître, c'était beaucoup dire, du moins au point de vue oratoire, et j'aime mieux encore le jugement de Rollin : « Si l'éloquence consistait dans l'agrément, il n'y aurait rien au-dessus de cet orateur. » L'éloquence consiste en autre chose, et voilà pourquoi il y eut de plus grands orateurs que Fléchier.

ORAISON FUNÈBRE (1)

DE JULIE-LUCINE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET

DUCHESSE DE MONTAUSIER, DAME D'HONNEUR DE LA REINE

Prononcée en présence de Madame l'abbesse de Saint-Étienne de Reims, et de Madame l'abbesse d'Yères, ses sœurs, en l'église de l'abbaye d'Yères, le 2 janvier 1672.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus (PROV., XXXI, 10.)

Qui trouvera une femme forte? Son prix passe tout ce qui vient des pays les plus éloignés.

I. — *Portrait de Mlle de Rambouillet, son éducation.*

Si j'avais à parler devant des personne que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde, je m'accommoderais à leur faiblesse et à la coutume; et, relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'irais leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues. Je descendrais jusqu'aux derniers siècles, où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illustre maison, trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal et un évêque, tous ambassadeurs en même temps, qui remplissaient de l'éclat de leurs vertus différentes presque toutes les cours de l'Europe. Je leur dirais que son aïeule, Julie Savelli, était sortie d'une des plus anciennes familles d'Italie; qu'elle comptait des rois, des conquérants, des souverains pontifes pour ses ancêtres, et trois de nos rois pour ses alliés. Je les exciterais après insensiblement à imiter les vertus de celle dont ils auraient révéré la

(1) Le plan est très facile à suivre : 1° Sagesse de Julie d'Angennes dans une condition privée; — 2° Sa modération au milieu des honneurs les plus brillants; — 3° Sa fermeté dans la maladie.

noblesse : et, faisant semblant de flatter leur vanité, je leur insinuerais des exemples de modération et de sagesse.

Mais oserais-je, mesdames, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Ne sais-je pas qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de Jésus-Christ? Il suffit de vous dire qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentiments généreux et une louable émulation, et qui fait descendre par une heureuse suite d'exemples les vertus des pères dans les enfants. La sage Julie d'Angennes semblait avoir recueilli cette succession spirituelle ; et cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueil et de la fierté, ne lui donna que des sentiments modestes, et des désirs ardents d'assister ceux qui pouvaient avoir besoin de son secours.

Que si elle sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues, qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison ; qu'on lui confia les secrets les plus importants dès qu'elle fut en âge de les entendre, que son naturel heureux lui tint lieu d'expérience dès ses plus tendres années, et qu'elle fut capable de donner des conseils en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir? Une si heureuse naissance la rendit d'abord la passion de tout ce qu'il y avait de vertueux et d'élevé dans la cour : on se fit honneur d'avoir part en son amitié ; elle eut le bonheur de plaire à des reines. Des princesses d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevait presque au rang des princesses, la désirèrent à l'envi pour favorite ; et telle fut son adresse, que, sans user d'aucun art indigne de son grand courage, elle se conserva toujours dans leur confidence, du consentement même de celles qui auraient pu la lui disputer, tant son esprit avait de charmes, tant elle était élevée au-dessus même de l'envie!

Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages, elle aurait pu les recevoir de l'éducation ; et, pour être illustre, il suffisait d'avoir été élevée par madame la marquise de Rambouillet. Ce nom, capable d'imprimer du res-

pect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse ; ce nom, qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine et de la civilité française (1) ; ce nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé et de celle qui l'a porté, et de celles qui en sont descendues ? C'était d'elle que l'admirable Julie tenait cette grandeur d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette piété sincère, cet esprit sublime, et cette parfaite connaissance des choses qui rendirent sa vie si éclatante.

Vous dirai-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit, et qu'elle en discernait les plus délicats ? que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait ? qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue ? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice (2), où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle.

Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit et de la vivacité, d'abuser des grâces qu'elles ont reçues (3). Elles se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens, et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions. L'affectation, la hauteur, la présomption corrompent leurs plus beaux sentiments ; et l'esprit qui les retiendrait dans les bornes de la modestie, s'il était solide, les porte, ou à des singularités bizarres, ou à une vanité ridicule, ou à des indiscrétions dangereuses. A-t-on jamais remarqué la moindre apparence de ces défauts en celle dont nous faisons aujourd'hui l'éloge ? Y eut-il jamais un esprit plus doux, plus

(1) « Vous avez dans l'âme, lui disait Balzac dans son huitième *Discours sur la Gloire*, tous les principes de la haute et ancienne générosité, de celle que suivaient les Romains et les Spartiates, tant qu'ils se conservèrent dans la pureté de leurs lois et de leur police... »

(2) Anagramme de : « Catherine », nom trop bourgeois pour une précieuse de marque.

(3) Il faut ici corriger Fléchier par Molière.

facile, plus accommodant? Se fit-elle jamais craindre dans les compagnies ? Etait-elle éloignée de la cour, on eût dit qu'elle était née pour les provinces. Sortait-elle des provinces, on voyait bien qu'elle était faite pour la cour. Elle se servait toujours de ses lumières pour connaître la vérité des choses et pour entretenir la charité, et croyait que c'était n'avoir point d'esprit que de ne pas l'employer ou à s'instruire de ses devoirs, ou à vivre en paix avec le prochain.

En effet, qu'est-ce que l'esprit, dont les hommes paraissent si vains ? Si nous le considérons selon la nature, c'est un feu qu'une maladie et qu'un accident amortissent sensiblement ; c'est un tempérament délicat qui se dérègle, une heureuse conformation d'organes qui s'usent, un assemblage et un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent et qui se dissipent ; c'est la partie la plus vive et la plus subtile de l'âme qui s'appesantit, et qui semble vieillir avec le corps : c'est une finesse de raison qui s'évapore, et qui est d'autant plus faible et plus sujette à s'évanouir, qu'elle est plus délicate et plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu, c'est une partie de nous-même, plus curieuse que savante, qui s'égare dans ses pensées ; c'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité chrétienne, et qui, laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer.

Cette généreuse fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les erreurs et les faux jugements du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité qui fait regarder la vanité des choses humaines ; et c'est d'elle que le Sage semble avoir dit que ses lumières ne s'éteindraient point dans la nuit, *non extinguetur in nocte lucerna ejus* (1). On estime les biens : elle a cru qu'il fallait les recevoir de la Providence, et les communiquer par la charité. On recherche les honneurs : elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne. On s'attache à la vie : elle l'a méprisée dès qu'elle a pu la connaître.

(Première partie.)

(1) *Prov.*, XXXI, 16.

II. — *Julie d'Angennes à la cour* (1).

Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, pour exercer la sagesse, et pour être des occasions de faire du bien : aussi ils n'appartiennent de droit qu'à des âmes modérées, justes, charitables, qui les reçoivent sans empressement, qui les possèdent sans orgueil, qui les retiennent sans intérêt. Mais l'esprit du monde en a perverti le véritable usage. On les brigue sans les mériter ; on en abuse quand on les a obtenus : on n'en veut jouir que pour soi quand on les possède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles ; la vanité les regarde comme des préférences et des distinctions du reste des hommes ; et l'injustice fait qu'on en retient tout le fruit qui devrait se communiquer aux autres. Notre illustre duchesse a évité ces écueils.

Elle n'a pas recherché les honneurs, quoiqu'elle les ait mérités. Elle ne s'est pas toujours servie de toute l'autorité qu'elle aurait pu prendre. Elle a employé tout son crédit pour assister tous ceux qui ont eu besoin de son secours.

Si la grandeur et la tranquillité de son âme avaient été moins connues, je vous dirais seulement qu'elle n'a employé aucun de ces artifices que les ambitieux appellent la science du monde et le secret de parvenir, et qu'elle ne s'est insinuée à la cour ni par de pressantes sollicitations, ni par de lâches flatteries. Mais je puis passer plus avant, et dire qu'elle a élevé son esprit au-dessus des fausses idées des hommes ; qu'elle a regardé sans envie ce qui était au-dessus de sa fortune, comme elle a vu sans mépris tout ce qui paraissait au-dessous d'elle ; qu'elle a recherché la vertu pour elle-même, et non pour son éclat et pour ses récompenses ; et qu'enfin les honneurs l'ont trouvée, sans qu'elle ait eu le soin de les chercher.

Rappelez dans votre mémoire, mesdames, les commencements de ses emplois. Elle était accablée d'une dangereuse maladie : et comment eût-elle fait des vœux pour sa fortune, elle qui n'en faisait presque pas pour sa guérison ? Eût-elle eu des prétentions pour la gloire de la terre, lors-

(1) Le 1er novembre 1661, elle est gouvernante du dauphin ; en 1664, dame d'honneur de la reine ; mais une maladie de langueur l'affaiblit ; elle cesse ses fonctions en 1669, et meurt après de longs mois de souffrance (15 novembre 1671) ; sa fille avait épousé le duc d'Uzès en 1664.

qu'elle approchait si fort de celle du ciel ? Pouvait-on briguer pour elle des charges, lorsqu'on était assez occupé à lui conserver un reste de vie ? On ne demandait pas de si grandes prospérités ; c'était assez de ne la point perdre ; et, dans le danger où elle était, on n'avait à solliciter que le ciel pour elle. Dieu exauça les vœux de sa famille, en même temps qu'il exauçait ceux de la France. Il fit naître un prince qui devait être l'héritier de ce grand royaume : il empêcha de mourir celle que sa providence avait destinée pour sa gouvernante.

Ce n'est pas assez que d'entrer ainsi dans les honneurs, si l'on n'en use avec modération quand on les possède. Ceux qui savent régler leurs désirs ne règlent pas toujours leur autorité. L'orgueil, qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant et subtil, qui se glisse insensiblement dans l'âme des grands : et ceux mêmes qui n'étaient pas ambitieux dans une condition médiocre deviennent quelquefois insolents lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation : Mais l'admirable Julie ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle. Plus elle fut élevée, et plus elle parut modeste. Elle connaissait le fond de la vanité ; et, pleine de ces réflexions judicieuses qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde : « Qu'est-ce que nous faisons, disait-elle un jour, et qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil ? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous ; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour, et de celles qui sont obscures dans la retraite ; et toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes. » Toute son étude était d'employer utilement son crédit ; et l'on peut dire d'elle qu'ayant eu, selon le monde, des sujets et souvent des occasions favorables de se ressentir des injustices qu'on lui avait faites, elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis, ou, pour mieux dire, ses envieux.

Comment aurait-elle voulu nuire, elle dont le propre caractère était d'être bienfaisante, et qui, pour me servir des termes d'un célèbre Romain (1), ne paraissait pas tant une dame

(1) Valère Maxime : IV, 8, 2. « C'était comme le sein de la Fortune bienfaisante », dit Valère Maxime d'un certain Gillias d'Agrigente.

mortelle qu'une divinité favorable à tous les malheureux? Elle savait que ceux qui ont accès auprès des rois doivent selon leur pouvoir, leur présenter les supplications et les larmes de leurs sujets, comme font ces anges de paix, qui portent vers le trône de Dieu les vœux des justes et les encens de leurs sacrifices. Elle savait que les grands sont d'autant plus les images de Dieu, qu'ils ont plus de moyens de bien faire, et qu'ils ne semblent être nés que pour exercer la charité. Elle savait enfin qu'on a besoin d'intercession et de faveur à la cour, où les injures sont plus fréquentes que les bienfaits, où l'on méprise ceux que la fortune a abandonnés, où toute l'envie attaque les puissants et nulle pitié n'assiste les faibles, et où l'on croit faire grâce à des malheureux quand on n'achève pas de les opprimer!

(Deuxième partie.)

ORAISON FUNÈBRE (1)

DE HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE

VICOMTE DE TURENNE

Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Eustache, le dixième jour de janvier 1676.

Fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno; et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israël? (I MACH., 9.)

Tout le peuple le pleura amèrement et, après avoir pleuré durant plusieurs jours ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël?

I. — *Turenne : le capitaine.*

Son courage, qui n'agissait qu'avec peine dans les malheurs

(1) C'est le chef-d'œuvre de Fléchier. Mme de Sévigné écrivait à propos de l'Oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, évêque de Tulle : « M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on espérait de lui... c'est une action pour l'immortalité. » (6 novembre 1675). Mais elle s'écriait quelques mois après: « Nous fîmes lire l'oraison funèbre de Fléchier ; et je demande mille et

de sa patrie (1), sembla s'échauffer dans les guerres étrangères (2), et l'on vit redoubler sa valeur. N'entendez pas par ce mot, messieurs, une hardiesse vaine, indiscrète, emportée, qui cherche le danger pour le danger même, qui s'expose sans fruit, et qui n'a pour but que la réputation et les vains applaudissements des hommes. Je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis ; qui, dans le péril même, pourvoit à tout et prend tous ses avantages, mais qui se mesure avec ses forces ; qui entreprend les choses difficiles, et ne tente pas les impossibles ; qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu, capable enfin de tout oser quand le conseil est inutile, et prête à mourir dans la victoire, ou à survivre à son malheur, en accomplissant ses devoirs.

J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet. Ce grand nombre d'actions dont je dois parler m'embarrasse : je ne puis les décrire toutes, et je voudrais n'en omettre aucune. Que n'ai-je le secret de graver dans vos esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne ! Je marquerais sans confusion dans vos pensées tout ce que fit ce grand capitaine, et vous dirais en abrégé, selon les lieux : Ici il forçait des retranchements et secourait une place assiégée ; là il surprenait les ennemis, ou les battait en pleine campagne ; ces villes, où vous voyez les lis arborés, ont été, ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté et son courage ; ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite : ici, il sortait de ses lignes pour combattre, et d'un seul coup il prenait une ville et gagnait une bataille ; là, distribuant ce qui lui restait de son propre argent, il achevait un siège, et il allait en faire lever un au même temps.

Je recueillerais ensuite tant de succès, et vous ferais souvenir de ces mauvaises nuits (3) que le roi d'Espagne avoua

mille pardons à M. de Tulle ; mais il me parut que celle-ci était au-dessus de la sienne... » (28 mars 1676).

Le plan est le suivant : Turenne a triomphé : 1° des ennemis par sa valeur ; — 2° des passions par sa sagesse ; — 3° des erreurs du siècle par sa piété.

(1) C'est-à-dire dans les guerres civiles.

(2) Contre l'Espagne et Condé.

(3) « Me a dado malas noxes », disait le roi d'Espagne.

qu'il avait passées, et de cette paix, recherchée par des traités et des alliances, sans laquelle, Flandre, théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques, triste et fatale contrée trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent, tu aurais accru le nombre de nos provinces, et, au lieu d'être la source malheureuse de nos guerres, tu serais aujourd'hui le fruit paisible de nos victoires.

Je pourrais, messieurs, vous montrer vers les bords du Rhin autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre. Je pourrais vous décrire des combats gagnés, des rivières et des défilés passés à la vue des ennemis, des plaines teintes de leur sang, des montagnes presque inaccessibles, traversées pour les aller repousser loin de nos frontières. Mais l'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles : la langue d'un prêtre destinée à louer Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction, et je ne viens pas vous donner des idées de meurtre et de carnage devant ces autels où l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au Dieu des armées, mais au Dieu de miséricorde et de paix une victime non sanglante.

Quoi donc ! n'y a-t-il point de valeur et de générosité chrétienne? L'Écriture, qui commande de sanctifier les guerres, ne nous apprend-elle pas que la piété n'est pas incompatible avec les armes ? Viens-je condamner une profession que la religion ne condamne pas, quand on sait modérer la violence ? Non, messieurs : je sais que ce n'est pas en vain que les princes portent l'épée, que la force peut agir quand elle se trouve jointe avec l'équité ; que le Dieu des armées préside à cette redoutable justice que les souverains se font à eux-mêmes ; que le droit des armes est nécessaire pour la conservation de la société et que les guerres sont permises pour assurer, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice.

Je sais aussi que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens ; que les capitaines qui les conduisent sont les ministres de la providence de Dieu, qui est toujours sage, et de la puissance des rois, qui ne doit jamais être injuste ; qu'ils doivent avoir le cœur doux et

charitable, lors même que leurs mains sont sanglantes ; et adorer intérieurement le Créateur, lorsqu'ils se trouvent dans la triste nécessité de détruire ses créatures.

C'est ici que j'atteste la foi publique, messieurs, et que, parlant de la douceur et de la modération de M. de Turenne, je puis avoir pour témoins (1) de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi dans les armées. S'est-il fait un plaisir de se servir du pouvoir qu'il a eu de nuire à ceux mêmes qu'on regarde et qu'on traite comme ennemis ? Où a-t-il laissé des marques terribles de sa colère, ou de ses vengeances particulières ? Laquelle de ses victoires a-t-il estimée par le nombre des misérables qu'il accablait, ou des morts qu'il laissait sur le champ de bataille ? Quelle vie a-t-il exposée pour son intérêt, ou pour sa propre réputation ? Quel soldat n'a-t-il pas ménagé comme un sujet du prince et une portion de la république ? Quelle goutte de sang a t-il répandue qui n'ait servi à la cause commune ?

On l'a vu, dans la fameuse bataille des Dunes, arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnait sur les vaincus. On l'a vu gémir de ces maux nécessaires que la guerre traîne après soi, que le temps force de dissimuler, de souffrir et de faire. Il savait qu'il y a un droit plus haut et plus sacré que celui que la fortune et l'orgueil imposent aux faibles et aux malheureux, et que ceux qui vivent sous la loi de Jésus-Christ doivent épargner, autant qu'ils peuvent, un sang consacré par le sien, et ménager des vies qu'il a rachetées par sa mort.

Il cherchait à soumettre les ennemis, non pas à les perdre. Il eût voulu pouvoir attaquer sans nuire, se défendre sans offenser, et réduire au droit et à la justice ceux à qui il était obligé par devoir de faire violence.

Enfin il s'était fait une espèce de morale militaire qui lui était propre. Il n'avait pour toute passion que l'affection pour la gloire du roi, le désir de la paix, et le zèle du bien public. Il n'avait pour ennemis que l'orgueil, l'injustice et l'usurpation. Il s'était accoutumé à combattre sans colère, à

(1) Il nous est difficile cependant d'oublier que Turenne insistait auprès de Louis XIV pour ravager le Palatinat : « Il est utile à Philipsbourg que tout le pays entre Heidelberg et Manheim soit mangé. » Il fut « mangé », et on sait comment.

vaincre sans ambition, à triompher sans vanité, et à ne suivre pour règle de ses actions que la vertu et la sagesse. C'est ce que je dois vous montrer dans cette seconde partie.

(Première partie.)

II. — *Turenne : le général et l'homme.*

Qu'est-ce qu'une armée? C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie; c'est une troupe d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un chef, dont ils ne savent pas les intentions; c'est une multitude d'âmes pour la plupart viles et mercenaires, qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des rois et des conquérants; c'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir, d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance. Quelle prudence ne faut-il pas pour conduire et réunir au seul intérêt public tant de vues et de volontes différentes! Comment se faire craindre sans se mettre en danger d'être haï, et bien souvent abandonné? Comment se faire aimer, sans perdre un peu de l'autorité, et relâcher de la discipline nécessaire?

Qui trouva jamais mieux tous ces justes tempéraments que ce prince que nous pleurons? Il attacha par des nœuds de respect et d'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des supplices, et se fit rendre par sa modération une obéissance aisée et volontaire. Il parle, chacun écoute ses oracles; il marche, chacun croit courir à la gloire. On dirait qu'il va combattre des rois confédérés avec sa seule maison (1), comme un autre Abraham; que ceux qui le suivent sont ses soldats et ses domestiques; et qu'il est et général et père de famille tout ensemble. Aussi rien ne peut soutenir leurs efforts : ils ne trouvent point d'obstacles qu'ils ne surmontent; point de difficultés qu'ils ne vainquent; point de péril qui les épouvante; point de travail qui les rebute; point d'entreprise qui les étonne; point de con-

(1) Abraham, avec ses 318 serviteurs, battit les armées des quatre rois qui s'étaient emparés de Sodome et retenaient prisonniers Loth et sa famille (*Genèse*, XIV).

quête qui leur paraisse difficile. Que pouvaient-ils refuser à un capitaine qui renonçait à ses commodités pour les faire vivre dans l'abondance ; qui, pour leur procurer du repos, perdait le sien propre ; qui soulageait leur fatigue, et ne s'en épargnait aucune ; qui prodiguait son sang, et ne ménageait que le leur ?

Par quelle invisible chaîne entraînait-il ainsi les volontés ? Par cette bonté avec laquelle il encourageait les uns, il excusait les autres, et donnait à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes ; par ce désintéressement qui le portait à préférer ce qui était plus utile à l'État à ce qui pouvait être plus glorieux pour lui-même ; par cette justice qui, dans la distribution des emplois, ne lui permettait pas de suivre son inclination au préjudice du mérite ; par cette noblesse de cœur et de sentiments, qui l'élevait au-dessus de sa propre grandeur, et par tant d'autres qualités qui lui attiraient l'estime et le respect de tout le monde. Que j'entrerais volontiers dans les motifs et dans les circonstances de ses actions ! Que j'aimerais à vous montrer une conduite si régulière et si uniforme, un mérite si éclatant et si exempt de faste et d'ostentation ; de grandes vertus produites par des principes encore plus grands ; une droiture universelle qui le portait à s'appliquer à tous ses devoirs, et à les réduire tous à leurs fins justes et naturelles, et une heureuse habitude d'être vertueux, non pas pour l'honneur, mais pour la justice qu'il y a de l'être ! Mais il ne m'appartient pas de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime (1), et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne d'en exprimer tous les mouvements et toutes les inclinations intérieures.

Pour récompenser tant de vertus (2) par quelque honneur extraordinaire, il fallait trouver un grand roi qui crût ignorer quelque chose, et qui fût capable de l'avouer. Loin d'ici ces flatteuses maximes que les rois naissent habiles, et

(1) Allusion au texte même choisi par Mascaron : « Éprouve-moi, ô Dieu, et connais mon cœur. »

(2) Maréchal général des camps, gouverneur du Limousin, conseiller d'Etat, colonel général de la cavalerie légère, Turenne obtenait encore pour le duc de Bouillon, qui avait 13 ans, la charge de grand chambellan. Et Saint-Simon s'élève au contraire contre ses exigences, qui excitent sa colère un demi-siècle après !

que les autres le deviennent ; que leurs âmes privilégiées sortent des mains de Dieu, qui les crée, toutes sages et intelligentes ; qu'il n'y a point pour eux d'essai ni d'apprentissage ; qu'il sont vertueux sans travail, et prudents sans expérience. Nous vivons sous un prince qui, tout grand et tout éclairé qu'il est, a bien voulu s'instruire pour commander ; qui, dans la route de la gloire, a su choisir un guide fidèle, et a cru qu'il était de sa sagesse de se servir de celle d'autrui. Quel honneur pour un sujet d'accompagner son roi, de lui servir de conseil, et, si je l'ose dire, d'exemple dans une importante conquête ! Honneur d'autant plus grand que la faveur n'y put avoir part ; qu'il ne fut fondé que sur un mérite universellement connu, et qu'il fut suivi de la prise des villes les plus considérables de la Flandre.

Après cette glorieuse marque d'estime et de confiance, quels projets d'établissement et de fortune n'aurait pas faits un homme avare et ambitieux ! Qu'il eût amassé de biens et d'honneurs, et qu'il eût vendu chèrement tant de travaux et de services ! Mais cet homme sage et désintéressé, content des témoignages de sa conscience, et riche de sa modération, trouve dans le plaisir qu'il a de bien faire la récompense d'avoir bien fait. Quoiqu'il puisse tout obtenir, il ne demande et ne prétend rien ; il ne désire, à l'exemple de Salomon, qu'un état frugal et honnête entre la pauvreté et les richesses ; et, quelques offres qu'on lui fasse, il n'étend ses désirs qu'à proportion de ses besoins, et se resserre dans les bornes étroites du seul nécessaire. Il n'y eut qu'une ambition qui fut capable de le toucher, ce fut de mériter l'estime et la bienveillance de son maître. Cette ambition fut satisfaite, et notre siècle a vu un sujet aimer son roi pour ses grandes qualités, non pour sa dignité ni pour sa fortune ; et un roi aimer son sujet plus pour le mérite qu'il connaissait en lui, que pour les services qu'il en recevait.

Cet honneur, messieurs, ne diminua point sa modestie. A ce mot, je ne sais quel remords m'arrête. Je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent rejetées, et d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais accomplissons la justice, et louons-le sans crainte, en un temps où nous ne pouvons être suspects de flatterie, ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses ? qui les

dit avec plus de retenue ? Remportait-il quelque avantage : à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille : il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre : on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait, ou la renommée. Revenait-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel : il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires, il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies, et n'osait presque aborder le roi, parce qu'il était obligé, par respect, de souffrir patiemment les louanges dont Sa Majesté ne manquait jamais de l'honorer.

C'est alors que, dans le doux repos d'une condition privée, ce prince, se dépouillant de toute la gloire qu'il avait acquise pendant la guerre, et se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis, s'exerçait sans bruit aux vertus civiles : sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses désirs, grand même dans les moindres choses. Il se cache ; mais sa réputation le découvre ; il marche sans suite et sans équipage, mais chacun dans son esprit le met sur un char de triomphe. On compte, en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent ; tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus et ses victoires qui l'accompagnent ; il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité ; et moins il est superbe, plus il devient vénérable.

Il aurait manqué quelque chose à sa gloire, si, trouvant partout tant d'admirateurs, il n'eût fait quelques envieux. Telle est l'injustice des hommes, la gloire la plus pure et la mieux acquise les blesse ; tout ce qui s'élève au-dessus d'eux leur devient odieux et insupportable ; et la fortune la plus approuvée et la plus modeste n'a pu se sauver de cette lâche et maligne passion. C'est la destinée des grands hommes d'en être attaqués ; et c'est le privilège de M. de Turenne d'avoir pu la vaincre. L'envie fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissements perpétuels d'honneur et de gloire : le mérite l'avait fait naître, le mérite la fit mourir. Ceux qui lui étaient moins favorables ont reconnu combien il était

nécessaire à l'État ; ceux qui ne pouvaient souffrir son élévation se crurent enfin obligés d'y consentir, et, n'osant s'affliger de la prospérité d'un homme qui ne leur aurait jamais donné la misérable consolation de se réjouir de quelqu'une de ses fautes, ils joignirent leur voix à la voix publique, et crurent qu'être son ennemi, c'était l'être de toute la France.

(Deuxième partie.)

III. — *Dernière campagne de Turenne* (1).

Suivons ce prince dans ses dernières campagnes, et regardons tant d'entreprises difficiles, tant de succès glorieux, comme des preuves de son courage et des récompenses de sa piété. Commencer ses journées par la prière, réprimer l'impiété et les blasphèmes, protéger les personnes et les choses saintes contre l'insolence et l'avarice des soldats, invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées ; c'est le devoir et le soin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui, il passe plus avant. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ. Il sanctifie les guerres par la pureté de ses intentions, par le désir d'une heureuse paix, par les lois d'une discipline chrétienne. Il considère ses soldats comme ses frères, et se croit obligé d'exercer la charité dans une profession cruelle, où l'on perd souvent l'humanité même. Animé par de si grands motifs, il se surpasse lui-même, et fait voir que le courage devient plus ferme quand il est soutenu par des principes de religion ; qu'il y a une pieuse magnanimité qui attire les bons succès, malgré les périls et les obstacles ; et qu'un guerrier est invincible quand il combat avec foi, et quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui le conduit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui rapporte-t-il tout entière, et ne conçoit autre confiance que celle qui est fondée sur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous représenter ici une de ces importantes occasions (2), où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne ! Il marche

(1) L'orateur a montré, au début de la Troisième Partie, comment Turenne s'est converti à la religion catholique ; il devient désormais le « type » du héros chrétien.

(2) A Entzheim, 1671.

trois jours, passe trois rivières, joint les ennemis, les combat et les charge. Le nombre d'un côté, la valeur de l'autre, la fortune est longtemps douteuse. Enfin le courage arrête la multitude ; l'ennemi s'ébranle et commence à plier. Il s'élève une voix qui crie : Victoire ! Alors ce général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, et d'un ton sévère : « Arrêtez, dit-il ; notre sort n'est pas en nos mains, et nous serons nous-mêmes vaincus, si le Seigneur ne nous favorise. » A ces mots il lève les yeux au ciel d'où lui vient son secours, et, continuant à donner ses ordres, il attend avec soumission, entre l'espérance et la crainte, que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile, messieurs, d'être victorieux et d'être humble tout ensemble ! Les prospérités militaires laissent dans l'âme je ne sais quel plaisir touchant, qui la remplit et l'occupe tout entière. On s'attribue une supériorité de puissance et de force ; on se couronne de ses propres mains ; on se dresse un triomphe secret à soi-même ; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine, et qu'on arrose souvent de son sang : et lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance, qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels !

C'était en ces occasions que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche, il reconnaît que c'est Dieu qui le conduit et qui le guide ; s'il défend des places, il sait qu'on les défend en vain si Dieu ne les garde ; s'il se retranche, il lui semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte ; s'il combat, il sait d'où il tire toute sa force, et s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine, il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'environnent ; et, sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance, il dit avec le prophète : « Ceux-là se fient au nombre de

leurs combattants et de leurs chariots : pour nous, nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant (1). » Dans cette fidèle et juste confiance, il redouble son ardeur, forme de grands desseins, exécute de grandes choses, et commence une campagne qui semblait devoir être si fatale à l'Empire.

Il passe le Rhin, et trompe la vigilance d'un général habile et prévoyant (2). Il observe les mouvements des ennemis. Il relève le courage des alliés. Il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins. Il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire ; et, profitant de toutes ces conjonctures importantes qui préparent les grands et glorieux événements, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil et la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté. Déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes tonnaient de tous côtés pour favoriser et pour précipiter cette retraite ; et la France en suspens attendait le succès d'une entreprise qui, selon toutes les règles de la guerre, était infaillible.

Hélas ! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La Providence divine nous cachait un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre ; et tout ce que nous pouvions gagner ne valait pas tout ce que nous allions perdre. O Dieu terrible, mais juste en vos conseils sur les enfants des hommes, vous disposez et des vainqueurs et des victoires. Pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugements, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées !

(Troisième partie.)

(1) *Ps.*, XIX, 8.
(2) Montecuculli.

IV. — *Mort de Turenne.*

N'attendez pas, Messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique ; que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées ; que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore le foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs, et, par des mouvements étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur, et rouvre lui-même sa plaie ; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues. Les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres ; et la Renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidents extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentissent dans les villes, dans la campagne ! L'un, voyant croître ses moissons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte. L'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre. Ici, l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public. Là, on lui dresse une pompe funèbre, où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paraît le plus éclatant dans une si belle vie.

Tous entreprennent son éloge ; et chacun, s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le présent, et tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'une homme seul est une calamité publique.

(Troisième partie.)

ORAISON FUNÈBRE (1)

DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LAMOIGNON

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE

Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 février 1679.

I. — *Lamoignon magistrat* (2).

Ce serait ici le lieu de vous faire voir M. de Lamoignon dans la justice du conseil (3), où son mérite l'avait appelé, favorisant la bonne cause, décidant la douteuse, développant la difficile, renonçant à tous les plaisirs, hormis à celui qu'il recevait en accomplissant ses devoirs. Je le donnerais pour exemple à ceux qui, renversant l'ordre des choses, se font une occupation de leurs amusements, et qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lis, où ils vont rêver à leurs divertissements passés, dont ils ont l'imagination encore remplie, ou

(1) Quoique moins connue que celle de Turenne, cette Oraison funèbre est cependant une des plus remarquables que Fléchier ait prononcées. Le magistrat Lamoignon, qui fut Premier Président, est l'ami de Boileau, qui l'a introduit dans le sixième chant de son *Lutrin*, et qui a écrit, dans la préface de ce poème, des lignes bien touchantes sur la mort « de cet homme si digne de vivre ».

Le plan est ainsi conçu : la vie de Lamoignon est un exemple : 1° de droiture dans le ministère de la justice ; — 2° de bonté dans l'application et l'interprétation des lois ; — 3° de piété dans la conduite.

(2) A dix-huit ans, Lamoignon est conseiller au Parlement (1644) ; puis avocat-général, maître des requêtes.

(3) Le *Grand Conseil*.

réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.

Je ne veux que vous faire souvenir de la cause célèbre de ces étrangers que l'espérance du gain avait attirés des bords du Levant, pour porter en Europe les richesses de l'Asie. Contre la liberté des mers et la fidélité du commerce, des armateurs français leur avaient enlevé et leurs richesses, et le vaisseau qui les portait. Ceux qui devaient les secourir aidaient eux-mêmes à les opprimer. On avait oublié pour eux non seulement cette pitié commune qu'on a pour tous les malheureux, mais encore cette politesse singulière que notre nation a coutume d'avoir pour les étrangers. Eloignés de leurs amis par tant de terres et par tant de mers, dans un pays où l'on ne pouvait les entendre, où l'on ne voulait pas même les écouter, ils eurent recours à M. de Lamoignon, comme à un homme incorruptible, qui prendrait le parti des faibles contre les puissants, et qui débrouillerait ce chaos d'incidents et de procédures dont on avait enveloppé leur cause.

Il le fit, messieurs ; il alluma tout son zèle contre l'avarice, il leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité, et rapporta durant trois jours, au conseil du roi, cette affaire avec tant d'ordre et de netteté, qu'il fit restituer à ces malheureux ce qu'ils croyaient avoir perdu, et les obligea d'avouer ce qu'ils avaient eu peine à croire, qu'on pouvait trouver parmi nous de la fidélité et de la justice.

Mais je passe à des choses plus importantes. Voyons-le dans la première charge du parlement, et montrons par la dignité, comme disait un ancien, quel a été l'homme qui l'a possédée. Les rois, en des siècles plus innocents, furent autrefois eux-mêmes les juges du peuple. Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naissants et peu connus, avaient à peine commencé d'altérer la bonne foi et l'heureuse simplicité de nos pères. Ils vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par leur travail. Comme ils possédaient leur propre bien sans inquiétude, ils regardaient celui des autres sans envie. Leurs espérances ne s'étendaient pas au-delà de leur condition ; et les bornes de leurs héritages étaient les bornes de leurs désirs.

Comme les procès étaient rares, et qu'il ne fallait pour les juger que les principes communs d'une équité naturelle, les souverains tenaient eux-mêmes leur parlement. Ils descendaient du trône pour monter sur le tribunal ; et, se partageant entre le bien public et le repos des particuliers, après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'État, ils venaient dissiper ces petits orages qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la justice gémit sous un amas de lois et de formalités embarrassées, et qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, les rois n'ont pu suffire à cette fonction. Occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, à rompre des ligues que forme contre eux la jalousie qu'on a de leur puissance, à réunir une infinité d'intérêts, pour donner au monde une paix durable, ils sont contraints de remettre, comme Moïse (1), cette justice tumultueuse à des hommes sages qui craignent Dieu, en qui se trouve la vérité, et qui haïssent l'avarice.

L'importance, messieurs, c'est de leur choisir un chef ; et jamais choix ne fut plus louable que celui qu'on fit de M. de Lamoignon. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin ? La faveur ? Il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires ou ses devoirs. Le hasard ? On fut longtemps à délibérer ; et, dans une affaire aussi délicate, on crut qu'il fallait tout donner au conseil, et ne rien laisser à la fortune. La cabale ? Il était du nombre de ceux qui n'avaient suivi que leur devoir ; et ce parti, quoique le plus juste, n'avait pas été le plus grand. L'habileté à se servir des conjonctures ? Ces temps difficiles étaient passés, où l'on donnait les charges par nécessité plutôt que par choix, et où chacun, voulant profiter des troubles de l'État, vendait chèrement, ou les services qu'il pouvait rendre, ou les moyens qu'il avait de nuire. La réputation qu'il s'était acquise dans le Parlement et dans le conseil fut la seule sollicitation auprès des puissances. Elles lui déclarèrent qu'il ne devait son élévation qu'à son mérite,

(1) « Choisis, dit Jéthro à Moïse, dans tout le peuple des hommes fermes et craignant Dieu, qui soient vrais et ennemis de l'avarice. Etablis parmi eux des tribuns, des centeniers, etc... qui jugent le peuple en tout temps,... et te soulagent ainsi du fardeau qu'ils se seront partagé. » (*Exode*, XVIII.)

et qu'il n'aurait pas été préféré, si l'on eût connu dans le royaume un sujet plus fidèle, et plus capable de cet emploi.

Quelle fut alors son application ! Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais, comme Adam dans le paradis, pour y travailler (1), et répondit depuis à ceux qui le priaient de se ménager : « que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui. » Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties, et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être, sans se fier à ces extraits mal digérés, et souvent tracés à la hâte par des mains infidèles ou négligentes, qui confondent les droits et défigurent une bonne cause ? Vous dirai-je que, s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur (2), ôtant ainsi aux particuliers l'espérance d'obtenir de lui, par importunité ou par amitié, ce qu'il n'avait accordé ni à la reconnaissance qu'il avait pour son bienfaiteur, ni au respect qu'il devait à la plus grande reine du monde ?

Passons de ses actions à ses principes, et disons qu'il se dépouilla de certains intérêts délicats, qui sont les sources de la faiblesse et de la corruption des hommes. Qu'il était éloigné de l'humeur de ces hommes vains et intéressés qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne, et qui n'auraient point de plaisir à bien faire, s'ils n'avaient l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font ! Il s'était mis au-dessus de ce faux honneur. S'il fallait faire réussir une grande affaire, d'autres auraient choisi les moyens les plus éclatants, il choisissait les plus sûrs et les plus utiles. S'il devait donner ses avis, il regardait non pas ce qui serait le plus approuvé, mais ce qu'il croyait le plus équitable. Il ne se piquait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre ; c'était assez pour lui qu'on les eût prises.

Combien de projets a-t-il faits ou réformés ! combien d'ouvertures a-t-il données ! combien de services a-t-il rendus, dont il a dérobé la connaissance à ceux qui en ont

(1) *Genèse*, II, 15.

(2) Peut-être y a-t-il ici une allusion à l'attitude du Premier Président pendant le procès de Fouquet.

ressenti les effets! Ainsi, utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté, et ne voulut dans toutes ses actions d'autre règle que sa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire.

C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire; et même, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences. Il crut qu'un magistrat devait penser, non pas à ce qu'on disait de lui, mais à ce qu'il se devait lui-même; et que, pour servir le public, il fallait quelquefois avoir le courage de lui déplaire. C'est ainsi que, suivant le conseil d'un des plus grands hommes de l'antiquité (1), il ne considéra ni la fausse gloire ni le faux déshonneur, et que ni les louanges ni les murmures ne purent jamais le détourner de son devoir.

C'est par ce désintéressement qu'il se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait. Car, messieurs, qu'est-ce qu'un premier magistrat, sinon un homme sage qui est établi pour être le censeur de la plupart des folies des hommes, et qui, voyant autour de lui toutes les passions, n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit et par des raisons spécieuses. Celui-ci, par des soupçons artificieux, veut l'animer contre l'innocence de sa partie; celui-là emploie l'autorité, et quelquefois même l'amitié, corruption d'autant plus dangereuse qu'elle est plus douce. Chacun voudrait lui communiquer ses préventions, lui dicter l'arrêt qu'il se dresse lui-même dans son esprit selon son caprice, et, de juge qu'il est de sa cause, en faire le complice de sa passion. M. de Lamoignon se sauva de tous ces pièges; il jugea comme les lois jugent, par les seules règles de l'équité, et non pas par aucune impression étrangère.

(*Première partie.*)

(1) Dans Tite-Live, XXII, 39, Fabius Maximus dit à Paul Emile, partant pour la bataille de Cannes : « Il te faut résister seul à ces deux généraux : or tu leur résisteras, si contre les préjugés et les rumeurs populaires tu demeures inébranlable; si ni la vaine gloire de ton collègue ni les accusations déshonorantes ne te touchent. »

II. — *Lamoignon, homme privé : les loisirs d'un magistrat.*

Peut-être doutez-vous, messieurs, qu'étant éloigné des yeux du public, il fût encore égal à lui-même. Entrons dans sa vie privée. Que ne puis-je vous le montrer parmi ce nombre de gens choisis, qui formaient chez lui une assemblée que le savoir, la politesse, l'honnêteté, rendaient aussi agréable qu'utile. C'est là que, ne se réservant de son autorité que cet ascendant que lui donnait sur le reste des hommes la facilité de son humeur et la force de son esprit, il communiquait ses lumières, et profitait de celles des autres. C'est là qu'il a souvent éclairci les matières les plus embrouillées, et que, sur quelque genre d'érudition que tombât le discours, on eût dit qu'il en avait fait son occupation et son étude particulière. C'est là qu'après avoir écouté les autres, il reprenait quelquefois les sujets qu'on croyait avoir épuisés, et que, recueillant les épis qu'on avait laissés après la moisson, il en faisait une récolte plus abondante que la moisson même.

Que ne puis-je vous le représenter tel qu'il était, lorsque après un long et pénible travail, loin du bruit de la ville et du tumulte des affaires, il allait se décharger du poids de sa dignité, et jouir d'un noble repos dans sa retraite de Basville (1) ! Vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocents de l'agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature ; tantôt méditant ces éloquents et graves discours qui enseignaient et qui inspiraient tous les ans la justice, et dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser ; tantôt accommodant les différends que la discorde, la jalousie ou le mauvais conseil font naître parmi les habitants de la campagne ; plus content en lui-même, et peut-être plus grand aux yeux de Dieu, lorsque dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice.

Vous le verriez recevant une foule d'amis, comme si cha-

(1) A neuf lieues de Paris, du côté de Chartres et d'Etampes. Voyez l'Epître VI de Boileau à M. de Lamoignon. Sainte-Beuve dit dans l'épître : *La Fontaine de Boileau* : « Dans les jours d'autrefois qui n'a chanté Bâville ? »

cun eût été le seul; distinguant les uns par la qualité, les autres par le mérite; s'accommodant à tous et ne se préférant à personne. Jamais il ne s'éleva sur son front serein aucun de ces nuages que forment le dégoût ou la défiance. Jamais il n'exigea ni de circonspection gênante, ni d'assiduité servile. On l'entendit, selon les temps, parler des grandes choses comme s'il eût négligé les petites, parler des petites comme s'il eût ignoré les grandes. On le vit, dans des conversations aisées et familières, engageant les uns à l'écouter avec plaisir, les autres à lui répondre avec confiance, donnant à chacun le moyen de faire paraître son esprit, sans jamais s'être prévalu de la supériorité du sien.

ORAISON FUNÈBRE (1)

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE MICHEL LE TELLIER

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE

Prononcée à Paris, dans l'église de l'Hôtel royal des Invalides, le 29 mai 1686.

I. — *La carrière de Le Tellier : première partie.*

Ainsi s'avançait M. Le Tellier, rempli de ses obligations présentes, fidèle à chacune de ses conditions, comme s'il n'en eût jamais dû sortir, et se préparant par de grandes vertus à de grands emplois. Lorsque le feu de la rebellion s'alluma dans la capitale d'une province voisine (2), et qu'un illustre chancelier, avec la justice armée, allait ou l'arrêter par l'autorité des lois, ou la punir par la puissance des armes, il fut choisi pour l'assister de ses conseils, et pour chercher avec lui ces difficiles tempéraments de menace qui

(1) Qui ne connaît l'Oraison funèbre de Le Tellier, prononcée par Bossuet le 25 janvier 1686, dans l'église de Saint-Gervais où le chancelier est inhumé? On peut la rapprocher de celle-ci pour apprécier la différence entre les deux orateurs. Le plan de Fléchier comprend trois parties : Le Tellier a eu trois grâces : 1° les emplois, où il s'est montré sujet fidèle ; — 2° les voies de la Providence, où il s'est revélé grand ministre ; — 3° les secours divins, grâce auxquels il s'est affirme chancelier très équitable.

(2) La Normandie ; la révolte de *Jean-va-nu-pieds* est restée célèbre dans l'Histoire. « L'illustre chancelier » est Séguier.

étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie.. Quel soin ne prit-il pas de désarmer cette multitude irritée, de dissiper leurs fausses craintes et d'imprimer dans ces esprits, que sa parole avait calmés, le respect et l'obéissance! Il apprenait alors à prononcer des arrêts, à sceller des grâces, à ramener, dans de plus importantes occasions, les peuples à l'autorité royale.

Que dirai-je de cette intendance (1) qui fut comme un coup d'essai de son ministère, sinon qu'il fit craindre et qu'il fit aimer la France dans l'Italie ; qu'il aida par son industrie à réunir les princes de l'auguste maison de Savoie ; qu'il parut bon négociateur et bon courtisan, et qu'il remporta autant d'estime et d'affection publique de ces pays étrangers, qu'il y avait laissé d'exemples d'une sage et vertueuse conduite ?

Mais je passe à des actions plus éclatantes, et je commence à sentir le poids de mon sujet. Ce fut en ce temps que, pour le malheur du royaume, mourut ce cardinal fameux (2) par la force de son génie, par le succès de ses entreprises, par la beauté de son esprit, à qui la France devait sa grandeur, son repos et sa politesse. Quelle chute, messieurs, et combien de fortunes chancelantes ou renversées en une seule! Que sont les hommes, lorsque au milieu de leurs espérances et de leurs établissements, Dieu, dont les jugements sont impénétrables, brise le bras de chair qui les appuyait ?

Les uns se perdent sans ressources : les autres, étonnés et incertains de leur état, ne pouvant ni soutenir leur dignité, ni supporter leur disgrâce, ni se maintenir à la cour, ni se résoudre à la retraite, traînent avec ennui les faibles restes d'un crédit qui se soutient encore un peu par lui-même, et qui tombe bientôt après sous le poids d'une nouvelle domination. Les bienfaits s'oublient, les amitiés cessent, la confiance s'éloigne, les services même sont comptés pour des récompenses. Quand on serait utile, on cesse d'être agréable ; de nouveaux intérêts font chercher de nouveaux sujets. Telles sont les vicissitudes du monde. Vous seul, Seigneur, êtes toujours le même, et vos années ne finissent point. Bienheu-

(1) L'accommodement des princes de Savoie est de 1642.
(2) Richelieu.

reux ceux qui se confient en vous, leurs espérances ne seront point confondues !

Ce fut dans ces révolutions que M. Le Tellier, contre les apparences et contre ses propres projets, fut rappelé de ses emplois pour entrer dans la charge de secrétaire d'État et dans le ministère de la guerre, en un temps où la discorde régnait dans toutes les parties de l'Europe, où le bruit de nos armes retentissait de tous côtés, et où nos ennemis et nos envieux s'animaient par nos pertes et s'irritaient de nos victoires (1). Il fallait un homme laborieux pour se charger d'un long et pénible détail ; exact, pour entretenir l'ordre et la discipline de tant d'armées ; fidèle, pour distribuer les finances avec des mains pures et innocentes ; juste, pour représenter les services des soldats et des officiers, et faire élever les plus dignes aux places qu'une louable mais malheureuse valeur rendait vacantes ; sage, pour ménager, dans des conjonctures difficiles, ces esprits vains et remuants qu'il est également dangereux d'abattre ou d'élever ; éclairé, pour décider dans les conseils, et trouver des expédients et des ouvertures dans les affaires.

Tel était ce nouveau ministre : l'usage des lois et des judicatures qu'il avait exercées, la connaissance qu'il avait acquise du dehors et du dedans du royaume, les principes qu'il s'était faits pour la vie publique et particulière, les habitudes qu'il avait eues avec les plus renommés politiques, avaient formé en lui cette étendue de lumières, et cette prudence universelle d'un ministre d'État, dont je dois vous entretenir dans la seconde partie de cet éloge.

(*Première partie.*)

II. — *Le Tellier ministre : sa retraite momentanée.*

Quoique la puissance de Dieu soit sans bornes et sans mesure, que la vertu de son esprit s'imprime par la force de sa parole, et que sa volonté soit la règle de ses actions, il ne dédaigne pas de se servir quelquefois dans la conduite de l'univers de ces esprits bienheureux qui sont dans le ciel immortels adorateurs de sa gloire, invisibles administrateurs

(1) En 1643, la quatrième période de la guerre de Trente ans commençait.

de ses ordres et de ses desseins sur la terre. Faut-il s'étonner si les rois dans leur condition mortelle, chargés du poids et de la multiplicité de leurs devoirs, choisissent parmi leurs sujets des esprits fidèles et sages, à qui, se réservant la supériorité de la décision et l'autorité du commandement, ils laissent la liberté du conseil et la prudence de l'exécution ?

Un roi (1) dont la vie fut le règne de la religion et de la justice pouvait-il en mourant faire un plus digne choix que celui de M. Le Tellier ? Le Dieu des armées bénit aussitôt nos guerres en ses mains ; la réputation de nos armes ne fit que croître ; la perte d'un roi victorieux fut adoucie par le gain d'une bataille et par une suite de victoires ; la France, affligée et triomphante tout ensemble, mêla aux chants de douleur et de funérailles des cantiques de louanges et d'actions de grâces ; et l'Espagne sentit à Rocroi qu'une révolution n'était pas capable de renverser l'heureuse administration de nos affaires ; que la nouveauté des acteurs, si j'ose parler ainsi, ne changeait pas la forme de la scène ; et que, si nos rois étaient mortels, la fortune de l'État, la valeur de la nation, et la protection du Dieu vivant sur ce royaume ne mouraient pas.

Déjà, pour le soutien (2) d'une minorité et d'une régence tumultueuse, s'était élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou à calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts ou de la guerre ou de la paix, l'avait fait regarder comme un ministre non seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il était revêtu, la capacité qu'il fit voir, et la douceur dont il usa, après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie ; et tout concourant à sa gloire, le ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'État : heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et

(1) Louis XIII.
(2) Portrait de Mazarin.

plus encore d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté au premier monarque du monde.

Le discernement de ce cardinal fit reconnaître la prudence de M. Le Tellier, et la prudence de M. Le Tellier servit à rétablir l'autorité de ce cardinal dans un temps de confusion et de désordre. Ne craignez pas, messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissements et d'éloignements (1), de prisons et de liberté, de réconciliations et de ruptures. A Dieu ne plaise que, pour la gloire de mon sujet, je révèle la honte de ma patrie, que je rouvre des plaies que le temps a déjà fermées, et que je trouble le plaisir de nos constantes et glorieuses prospérités par le funeste souvenir de nos misères passées.

Que dirai-je donc? Dieu permit aux vents et à la mer de gronder et de s'émouvoir, et la tempête s'éleva ; un air empoisonné de factions et de révoltes gagna le cœur de l'État, et se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions, que nos péchés avaient allumées, rompirent les digues de la justice et de la raison; et les plus sages même, entraînés par le malheur des engagements et des conjonctures contre leur propre inclination, se trouvèrent, sans y penser, hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude naturelle de l'esprit humain, l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'État, la confiance qu'inspirent la naissance, la capacité, les services, les mouvements de l'ambition, et plus encore la main du Seigneur qui s'appesantit quand il veut, et se sert pour la punition des hommes de leurs propres dérèglements, furent les causes des partis formés, et de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre.

Quelle fut la constance de M. Le Tellier dans ces jours d'aveuglement et de faiblesse, et combien de formes donna-t-il à sa fidélité et à sa prudence! Quelle application à découvrir la source des maux et la convenance des remèdes! Quelle retenue pour cacher les secrets de la régence, qu'on avait confiés à sa sagesse ! Quelle pénétration quand il fallut percer les nuages de la dissimulation et de l'artifice, et découvrir non seulement les desseins, mais encore les motifs et les intentions! Quelle présence d'esprit lorsqu'il fallut s'accommoder

(1) La Fronde : éloignement de Mazarin, emprisonnement des princes, etc.

aux conjonctures, et prendre, pour le bien public, des résolutions subites! Quelle adresse à s'attirer la confiance des partis, et à réunir la diversité des avis et des connaissances au seul point de la tranquillité publique!

Mais quelle fut sa fermeté, lorsque, par l'effort des factions et des cabales, la reine, obligée de céder au temps, consentit à le voir éloigné des affaires! Il ne perdit rien par sa disgrâce, parce qu'il se soutenait moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui demandaient son éloignement faisaient eux-mêmes son éloge. On ne lui reprochait que les services qu'il rendait à l'État, et l'attachement qu'il avait pour son bienfaiteur. Ses crimes étaient sa droiture, sa fidélité, sa reconnaissance. Tout le changement qui se fit en lui fut qu'il jouit de son repos et de lui-même. Il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputation et son innocence, et faisant du triomphe de ses envieux un sacrifice volontaire à son prince et à sa patrie. C'était assez pour lui de faire cesser les moindres prétextes des troubles dont la France était agitée; et ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence.

Que dis-je, messieurs, par son repos et par son silence! Sa retraite ne fut ni lâche ni oisive. Là se formaient d'heureux projets pour la réunion des esprits, quand ils seraient capables de raison ou de repentir. De là coulait une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles. Sa solitude lui servait comme de voile pour mettre en sûreté l'importance de ses services : de ce port, où la tempête l'avait jeté, il marquait les routes qui pouvaient sauver du naufrage. On eût dit qu'il n'était sorti de la cour que pour y être et plus accrédité et plus utile; et son absence ne fit que montrer le désir qu'on avait eu de le retenir, et l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie. Sa prudence ne permit plus rien au caprice de la fortune; et l'envie, qui poursuit sans cesse les autres vertus, eut quelque honte d'avoir une fois attaqué la sienne.

III. — *Le Tellier, grand chancelier.*

La première fonction des rois, et la partie la plus essentielle de la royauté, c'est la justice. L'Écriture, après avoir

représenté le courage de David dans ses combats, et sa reconnaissance dans ses victoires, ajoute incontinent, comme la perfection de son règne, qu'il rendait justice et jugement à son peuple : *Regnavit David super omnem Israel, et faciebat judicium et justitiam omni populo* (1). Ce n'est que par occasion qu'ils ont des ennemis à vaincre, et c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner : et, comme il leur convient de choisir des hommes puissants pour porter leur foudre dans la conduite tumultueuse de la guerre, il leur importe encore plus de choisir des hommes justes pour exercer leurs jugements dans une charge où résident l'ordre et la paix intérieure de l'État, et qui est comme un canal spirituel par où la protection des lois et de la justice descend du prince vers les peuples, et le respect et la fidélité des peuples remontent vers le souverain.

Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature que M. Le Tellier ? En entrant dans le ministère il ne s'était pas éloigné de la justice, il en avait conservé les umières et les maximes au milieu de la politique, et s'était luni plus étroitement avec elle, en s'approchant d'un roi qui en fait la règle de ses désirs et de ses actions, qui veut qu'elle règne sur ses sujets et sur lui-même, et qui lui soumet tout, jusqu'à ses intérêts et sa gloire.

Mais lorsqu'il se vit établi arbitre souverain des lois, il se fit des principes inviolables d'une exacte et sévère équité. Il s'appliqua à discerner la cause du juste d'avec celle du pécheur, à découvrir la vérité au travers des voiles du mensonge et de l'imposture dont les cupidités humaines la couvrent ; à séparer les formalités nécessaires d'avec les procédures obliques, et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires ; et, pour rompre l'iniquité dans sa source, il arma son zèle contre les juges qui la commettaient ou qui la souffraient.

Au milieu du palais auguste (2), et presque sous le trône de nos rois, s'élève sous le nom de conseil un tribunal souverain, où l'on réforme les jugements, et où l'on juge les justices. C'est là que la faible innocence vient se mettre à couvert de

(1) II *Samuel*, VIII, 15. « David régna sur tout Israël, et il rendait jugement et justice à tout le peuple. »
(2) Le Conseil d'Etat ou Grand Conseil.

l'ignorance ou de la malice des magistrats qui la poursuivent. C'est de là que partent ces foudres qui vont consumer l'iniquité jusqu'aux tribunaux les plus éloignés : c'est là qu'on règle le sort des juridictions douteuses, et que, du haut de sa dignité, le premier et universel magistrat, au milieu des juges d'une probité et d'une expérience consommée, veille sur tout l'empire de la justice, et sur la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui l'exercent.

Il entretint l'ordre que ses prédécesseurs avaient établi dans le conseil, et il l'augmenta. Il n'y souffrit aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tumultueux ou de déréglé dans sa discipline ? Vit-on donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses ? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au fond des affaires, les négligea-t-on ? Vit-on jamais affaiblir la justice en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous prétexte de la renvoyer à leur conscience ?

La veuve et l'orphelin ne se plaignirent pas de la lenteur ou de la faiblesse de son âge. On n'ouït pas ces tristes prières : « Jugez-nous, Seigneur, parce qu'il n'y a point de jugement sur la terre. » Il savait qu'un juge doit rendre compte non seulement de son travail, mais encore de son loisir ; qu'il est également coupable de laisser triompher la malice des uns, ou languir la misère des autres ; qu'il doit racheter le temps, et abréger les mauvais jours que le procès donne à des misérables, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures que par l'erreur des jugements.

M. Le Tellier, comme un autre Moïse, partagea son esprit avec ceux qui se trouvaient associés à sa judicature, esprit de régularité et d'ordre. Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe : on entrait dans le sanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut que l'on soit instruit de sa profession. Pour obtenir les privilèges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter ; l'équité s'éteignait avec la science, et les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires, à qui le pouvoir de les défendre était un titre pour les ruiner. Il rétablit les études, et fit revivre dans les

écoles du droit ces exercices publics et solennels, et ces rigoureuses épreuves, qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères.

Quel soin n'eut-il pas d'arrêter en plusieurs rencontres l'intempérance d'esprit et la licence d'écrire de ceux qui, par un vain désir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées ; et pour se soulager du poids de leur oisiveté, et faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées ?

Quelles précautions n'avait-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions et les grâces qu'il accordait, craignant également de prodiguer ou de resserrer les bienfaits du prince, se souvenant, comme parle Tertullien, du pouvoir de la juridiction, et n'oubliant pas les faibles de l'humanité ?

Quel zèle ne témoigna-t-il pas toujours pour l'Église et par sa propre piété, et par les soins de ce fils qui en remplit les dignités avec éclat, et qui en soutient les droits avec fermeté (1) ? Perdit-il une occasion, ou de maintenir ses privilèges, ou de pacifier ses différends, ou d'appuyer sa discipline, et même d'étendre sa foi sur le débris heureux et inespéré de l'hérésie ?

Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux, et où me conduit mon sujet ! Je vois la droite du Très-Haut changer ou du moins frapper les cœurs (2), rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie fatale qui séparait depuis longtemps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre. Je vois des enfants égarés revenir en foule au sein de leur mère ; la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonge ; une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume ; et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber tout d'un coup, comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques et de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace.

(1) Charles Michel le Tellier, archevêque de Reims depuis 1671 ; il s'agit des difficultés qui provoquèrent la grande assemblée du clergé de France en 1682.

(2) « *Changer*... ou du moins *frapper*... » Notons la correction : il s'agit de l'Edit de Nantes, révoqué le 22 octobre 1685 (il était en vigueur depuis le 13 avril 1598).

Je vois la sagesse et la piété du prince, excitant les uns par ses pieuses libéralités, attirant les autres par les marques de sa bienveillance, relevant sa douceur par sa majesté, modérant la sévérité des édits par sa clémence, aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs, ramenant les uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la crainte : toujours roi par autorité, et toujours père par tendresse.

Il ne restait qu'à donner le dernier coup à cette secte mourante ; et quelle main était plus propre à ce ministère que celle de ce sage chancelier, qui, dans la vue de sa mort prochaine, ne tenant presque plus au monde, et portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'espérance de la miséricorde du Seigneur et l'attente terrible de son jugement, méritait d'achever l'œuvre du prince, ou, pour mieux dire, l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux édit qui avait coûté tant de sang et tant de larmes à nos pères? Soutenu par le zèle de la religion plus que par les forces de la nature, il consacra par cette sainte fonction tout le mérite et tous les travaux de sa charge.

On vit couler de ses yeux, que sa foi seule semblait tenir encore ouverts, ces larmes heureuses que tiraient de son cœur attendri la piété du roi et la réunion de son peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devaient plus servir désormais à aucun office humain et terrestre. Il recueillit son âme, et, voyant avec joie le salut du Seigneur et la révélation de la vérité répandue dans tout la France, il acheva le sacrifice de cette vie mortelle, dont il avait eu, sans émotion et sans crainte, l'affreux appareil présent depuis plusieurs jours.

(Troisième partie.)

IV. — *Mort de Le Tellier.*

Il l'avait bien connu, messieurs, que cette dignité et cette gloire dont on l'honorait n'était qu'un titre pour la sépulture. Au milieu des grandeurs humaines, il en découvrit le néant : il se vit mortel, et se sentit tel que nous le voyons aujourd'hui. Illustres têtes qui m'écoutez, voyez cette pompe funèbre, lisez ces tristes caractères qui font l'éloge de ce ministre et apprenez où doivent aboutir vos desseins, vos prétentions et

vos fortunes, si vous ne les soutenez par vos bonnes œuvres, et si vous ne préparez comme lui par vos prières, par vos larmes, par l'usage des sacrements, une mort qui ne laissera pas un long espace à la correction et au repentir, ou à la sanctification de vos âmes.

Comme il avait vécu sans passions, il mourut tranquille. Il n'y eut point dans son esprit de faiblesse à ménager. La chair et le sang n'amollirent pas son courage. La mort ne lui fut pas amère, parce qu'il n'avait pas mis sa paix dans ses prospérités ni dans ses richesses. On n'eut pas besoin de chercher pour lui ces tours ingénieux qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ézéchias : « Vous mourrez. » Un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père ; et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre.

Il reçut sans trembler la réponse de mort, comme parle l'Apôtre (1). On vit en lui cette tristesse de pénitence qui opère le salut, et non pas cette douleur d'inquiétude et d'abattement qui porte au péché ; une confiance sans présomption, et une crainte sans faiblesse, une sublimité chrétienne, sans aucun mélange de vanité philosophique, d'autant plus dangereuse à l'extrémité de la vie, que l'homme, près d'être jugé, doit s'humilier davantage devant son juge.

Que si le commerce des hommes et la dissipation de l'esprit, inévitables dans les grands emplois, ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage et aussi chrétienne, achevez, mon Dieu, de purifier par le sang de votre Fils cette âme que vous avez conduite dans les voies de la vérité et de la justice, et que vous avez élue pour jouir sans fin de votre amour et de votre gloire.

Sacré ministre de Jésus-Christ (2), qui, dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive et chrétienne, avez, avant moi, consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui lave les péchés et les fragilités du monde. Peuple, qui ressentez encore les effets de son exacte équité, reprenez le cantique

(1 Saint Paul : II *Corinth.*, I, 9.
(2) C'est Bossuet qui officiait à cette cérémonie.

qu'il avait commencé des miséricordes éternelles. Et vous, vaillants et malheureux guerriers qui, dans cet hôtel royal, traînant les restes de vos corps au pied de ces autels, attendez avec patience une mort que vous avez si souvent bravée, sacrifiez au Dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les armées, et faites des malheurs de votre ambition et de votre gloire les fruits de votre pénitence ; redoublez pour son repos éternel, ces vœux ardents que vous avez si souvent faits pour une vie si utile et si précieuse.

(*Péroraison.*)

MÉMOIRES SUR LES GRANDS JOURS (1)

I. — *Exécutions par effigie.*

Il y avait un si grand nombre de criminels qu'on en fit *effigier* un jour près de trente à la fois. Il faisait beau voir dans la place des exécutions tant de tableaux exposés, dans chacun desquels un bourreau coupait une tête. Ces exécutions non sanglantes, et ces honnêtes représentations qui n'ont qu'un peu d'infamie, étaient un spectacle d'autant plus agréable qu'il y avait de la justice sans qu'il y eût du sang de répandu. Ces tableaux restèrent un jour, et tout le peuple par curiosité vint voir cette foule de criminels en peinture, qui mouraient sans cesse et ne mouraient point, qui étaient prêts à recevoir le coup sans le craindre, et qui ne cesseront point d'être méchants en effet, tant qu'ils ne seront malheureux qu'en figure. C'est une invention que la justice a trouvée pour diffamer ceux qu'elle ne peut pas punir, et pour châtier le crime quand elle ne tient pas le criminel. C'eût été une tapisserie fort propre dans la maison d'un lieutenant-criminel.

(1) Edités par Gonod en 1844, puis par Cheruel en 1856. Les *Grands Jours* sont des assises extraordinaires, tres imposantes, tenues dans les provinces, à intervalles fort irréguliers, par des juges directement choisis par le roi, et jugeant sans appel toutes les affaires civiles et criminelles. Plus de 12 000 plaintes, sans compter les causes de toutes sortes, étaient portées devant les Grands Jours tenus à Clermont (26 septembre 1665 au 30 janvier 1666) auxquels a assisté Fléchier : les plus hauts personnages y comparurent pour rendre compte de leurs abus.

II. — *Précieuses provinciales.*

Un bon père, qui se piquait d'être un peu plus du monde que ses confrères, ayant ouï parler de moi, et sachant que j'avais prêté quelques livres de poésie, se souvint d'avoir vu mon nom au bas d'une ode ou d'une élégie. Il ne manqua pas de me faire compliment et de me traiter de bel esprit, et sa bonté passa jusqu'à dire partout que j'étais poète. Faire des vers et venir de Paris, ce sont deux choses qui donnent bien de la réputation dans ces lieux éloignés, et c'est là le comble de l'honneur d'un homme d'esprit. Ce bruit de ma poésie fit un grand éclat, et m'attira deux ou trois précieuses languissantes qui recherchèrent mon amitié, et qui crurent qu'elles passeraient pour savantes, dès qu'on les aurait vues avec moi, et que le bel esprit se prenait ainsi par contagion...

Leurs figures me firent peur, et je les pris pour deux mauvais anges qui tâchaient de se déguiser en anges de lumière. Je me rassurai le mieux que je pus, et ne sachant encore comme leur parler, j'attendis leur compliment de pied ferme. « Ayant de si beaux livres que vous avez, me dit l'une, et faisant d'aussi beaux vers que vous en faites, il est probable, monsieur, que vous tenez dans Paris un des premiers rangs parmi les beaux esprits, et que vous êtes sur le pied de ne céder à aucun des messieurs de l'Académie. C'est, monsieur, ce qui nous à obligées de venir vous témoigner l'estime que nous faisons de vous. Nous avons si peu de gens polis et bien tournés dans ce pays barbare, que, lorsqu'il vient quelqu'un de la cour ou du grand monde, on ne saurait assez le considérer. — Pour moi, reprit la grande jeune, quelque indifférente et quelque froide que je paraisse, j'ai toujours aimé l'esprit avec passion, et ayant toujours trouvé que les abbés en ont plus que les autres, j'ai toujours senti une inclination particulière à les honorer. » Je leur répondis, avec un peu d'embarras, que j'étais le plus confus du monde ; que je ne méritais ni la réputation que le bon père m'avait donnée, ni la bonne opinion qu'elles avaient eue de moi ; que j'étais pourtant très satisfait de la bonté qu'il avait eue de me flatter, et de celle qu'elles avaient de le croire, puisque cela me donnait occasion de connaître deux aimables personnes qui devaient avoir de l'esprit infiniment puisqu'elles le cherchaient en d'autres.

III. — *Les vilains contre leurs seigneurs.*

Je remarquai par toute la campagne et dans Clermont que la terreur était générale. Toute la noblesse était en fuite, et il ne restait pas un gentilhomme qui ne se fût examiné, qui n'eût repassé tous les mauvais endroits de sa vie, et qui ne tâchât de réparer le tort qu'il pouvait avoir fait à ses sujets, pour arrêter les plaintes qu'on pouvait faire. Il se faisait mille conversions qui venaient moins de la grâce de Dieu que de la justice des hommes, et qui ne laissaient pas d'être avantageuses, pour être contraintes. Ceux qui avaient été les tyrans des pauvres devenaient leurs suppliants, et il se faisait plus de restitutions qu'il ne s'en fait au grand jubilé de l'année sainte.....

On remarqua que les paysans étaient fort hardis, et qu'ils déposaient volontiers contre les nobles, lorsqu'ils n'étaient point retenus par la crainte. Si on ne leur parle avec honneur et si l'on manque à les saluer civilement, ils en appellent aux Grands-Jours, menacent de punir et de faire violence. Une dame de la campagne se plaignait que tous ses paysans avaient acheté des gants, et croyaient qu'ils n'étaient plus obligés de travailler, et que le roi ne considérait plus qu'eux dans son royaume. Lorsque des personnes de qualité, d'esprit et de fort bonnes mœurs, qui ne craignaient point la plus sévère justice, et qui s'étaient acquis la bienveillance des peuples, venaient à Clermont, ces bonnes gens les assuraient de leur protection, et leur présentaient des attestations de vie et de mœurs, croyant que c'était une dépendance nécessaire, et qu'ils étaient devenus seigneurs par privilège de leurs seigneurs mêmes. Ils étaient encore persuadés que le roi n'envoyait cette compagnie que pour les faire rentrer dans leur bien, de quelque manière qu'ils l'eussent vendu : et sur cela ils comptaient déjà pour leur héritage tout ce que leurs ancêtres avaient vendu, remontant jusques à la troisième génération. Ces simplicités qui faisaient rire ceux qui ne s'y trouvaient point intéressés, donnaient une fâcheuse contrainte à ceux qui y avaient quelque part, parce qu'il fallait souffrir des insolences auxquelles ils n'étaient point accoutumés, et réprimer des

promptitudes qu'ils n'avaient pas accoutumé de réprimer, lorsqu'ils voyaient la justice plus éloignée.

IV. — *Une aventure d'hôtellerie.*

Fléchier raconte une aventure arrivée au fameux Scudéry et à sa sœur, descendus dans une hôtellerie de Lyon :

On leur avait donné une chambre dans l'hôtellerie, qui n'était séparée que d'une petite cloison d'une autre chambre où l'on avait logé un bon gentilhomme d'Auvergne, si bien qu'on pouvait les entendre discourir. Ces deux illustres personnes n'avaient pas grand équipage, mais ils traînaient partout avec eux une troupe de héros qui les suivaient dans leur imagination ; et, quoiqu'ils allassent à petit bruit, ils avaient toujours dans l'esprit de grandes aventures; quoiqu'ils n'eussent qu'à compter avec leur hôte, ils avaient de grandes affaires à démêler avec les plus grands princes du monde ; si bien que leur conversation la plus ordinaire était un conseil d'État ; et, sans s'émouvoir, ils faisaient le procès aux plus redoutables princes. Durant quinze jours qu'ils furent en chemin, ils firent donner je ne sais combien de batailles. Qu'il est beau de voir toutes les intrigues d'un siècle passer par l'imagination de deux personnes qui font le destin de ceux qui faisaient autrefois celui du monde ! Dès qu'ils furent arrivés à Lyon, et qu'ils eurent pris une chambre dans l'hôtellerie, ils reprirent leurs discours sérieux, et tinrent conseil s'ils devaient faire mourir un des héros de leur histoire ; et, quoiqu'il n'y eut qu'un frère et qu'une sœur à opiner, les avis furent partagés. Le frère, qui a l'humeur un peu plus guerrière, concluait d'abord à la mort ; et la sœur, comme d'une complexion plus tendre, prenait le parti de la pitié, et voulait bien lui sauver la vie. Ils s'échauffèrent un peu sur ce différend, et Sapho étant revenue à l'autre avis, la difficulté ne fut plus qu'à choisir le genre de mort. L'un criait qu'il fallait le faire mourir très cruellement, l'autre lui demandait par grâce de ne le faire mourir que par le poison. Ils parlaient si sérieusement et si haut, que le gentilhomme d'Auvergne, logé dans la chambre voisine, crut qu'on délibérait sur la vie du roi, et

ne sachant pas le nom du personnage, prit innocemment le héros du temps passé pour celui du nôtre, et fit un attentat d'un divertissement imaginaire. Il s'en va faire sa plainte à l'hôte, qui, ne prenant point ce fait pour une intrigue de roman, fit appeler les officiers de la justice pour informer sur la conjuration de ces deux inconnus. Ces messieurs, qui croient qu'ils ont seuls le pouvoir de faire mourir, se saisirent de leurs personnes, et jugeant à leur mine et à la tranquillité de leur esprit qu'ils n'étaient point si entreprenants qu'on les figurait, leur firent la grâce de les interroger sur-le-champ s'ils n'avaient point eu dans l'esprit quelque grand dessein depuis leur arrivée? M. de Scudéry répondit que oui. S'ils n'avaient point menacé la vie du prince de mort cruelle ou de poison? Il l'avoua. S'ils n'avaient pas concerté ensemble le temps et le lieu? Il tomba d'accord. S'ils n'allaient point à Paris pour exécuter et pour mettre fin à leur dessein ? Il ne le nia point. Là-dessus, on leur demande leurs noms, et ayant ouï que c'étaient M. et Mlle de Scudéry, ils connurent bien qu'ils parlaient plutôt de Cyrus et d'Ibrahim que de Louis, et qu'ils n'avaient d'autre dessein que de faire mourir en idée des princes morts depuis longtemps. Ainsi leur innocence fut reconnue ; ces messieurs se retirèrent après leur avoir demandé pardon, chargés de honte et pleins de respect, et ceux qui faisaient le procès aux héros donnèrent grâce à ces hommes simples.

MASSILLON

Le prédicateur à propos duquel on a émis les jugements les plus contradictoires, c'est Massillon. Voltaire, d'Alembert, les encyclopédistes en général, ont eu pour lui une admiration très enthousiaste. Nisard l'appelle le « rhéteur de la chaire », et tous ceux qui lui reprochent le caractère « profane » de ses sermons, répètent ces paroles, sans ajouter, comme Ferdinand Brunetière, que « ce rhéteur est l'un des plus agréables qu'il y ait, — ce qui explique le succès de sa prédication, l'admiration qu'affectent pour lui les encyclopédistes, et le charme réel qu'on éprouve à le lire. »

Jean-Baptiste Massillon est né le 24 juin 1663 à Hyères, en Provence. Il est d'abord l'élève des Oratoriens, puis il entre dans cette Congrégation à 18 ans (1681). Il prononce les oraisons funèbres des archevêques de Lyon et de Vienne, est professeur de rhétorique en province, puis en 1696 vient à Paris comme directeur du Séminaire de Saint-Magloire. Ses *Conférences Ecclésiastiques* le font rapidement connaître, et il mérite ce bel éloge de la part de Bourdaloue qui était venu l'entendre dans la cathédrale de Paris (1698) : « Il grandira, et je diminuerai. »

Massillon ne voulait pas marcher sur les traces de son prédécesseur illustre; ce n'est plus à la raison, c'est au cœur qu'il s'adresse, et en 1699, dans l'église de l'Oratoire comme devant la cour, il commence cette série ininterrompue de triomphes oratoires que Louis XIV avait prévus lorsqu'il lui

disait : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, j'en ai été content ; mais, après vous avoir entendu, je suis très mécontent de moi-même. » Massillon devait prononcer plus tard l'Oraison funèbre du Dauphin et celle de Louis XIV.

Le Régent le nomme évêque de Clermont en 1717, et le charge de prêcher devant le jeune roi Louis XV, le Carême de 1718; l'ensemble de ces sermons constitue le *Petit Carême*, et c'est l'ouvrage de Massillon qui a eu l'influence la plus profonde sur le siècle des « philosophes », celui qu'on trouve sur la table de travail de Voltaire et sur la toilette des femmes. Un an après, le grand orateur entrait à l'Académie.

Mais il était de ceux qui préfèrent aux applaudissements de Paris l'accomplissement régulier et consciencieux des fonctions dont on est chargé en province. Il ne reviendra dans la capitale que pour prononcer l'oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans. « Il donna tous ses soins, déclare d'Alembert, au peuple heureux que la Providence lui avait confié ; il ne crut pas que l'épiscopat, qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire, fût pour lui une dispense d'y monter, et que, pour avoir été récompensé, il dût cesser d'être utile. » Il monte dans sa chaire pour guider par des *Conférences* le zèle et le dévouement des curés, ses collaborateurs; il se rend utile, en se consacrant à soulager les infortunes, en prenant la défense des pauvres que la misère affame et que les impôts ruinent lamentablement.

Lui-même ne donnait-il pas l'exemple de cette vertu chrétienne, la pauvreté? Déjà quand le Régent l'avait nommé à Clermont, il avait dû payer les bulles du nouvel évêque, qui n'avait pas de quoi suffire à cette dépense. « Il mourut comme tout évêque doit mourir, écrit d'Alembert, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable. »

SERMON

POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE (1)

DES EXEMPLES DES GRANDS

I. — *Pourquoi les peuples imitent les grands.*

Comme le premier penchant des peuples est d'imiter les rois, le premier devoir des rois est de donner de saints exemples aux peuples. Les hommes ordinaires ne semblent naître que pour eux seuls ; leurs vices ou leurs vertus sont obscurs comme leur destinée : confondus dans la foule, s'ils tombent ou s'ils demeurent fermes, c'est également à l'insu du public ; leur perte ou leur salut se borne à leur personne ; ou du moins leur exemple peut bien séduire et détourner quelquefois de la vertu ; mais il ne saurait imposer et autoriser le vice.

Les princes et les grands, au contraire, ne semblent nés que pour les autres. Le même rang qui les donne en spectacle les propose pour modèles ; leurs mœurs forment bientôt les mœurs publiques : on suppose que ceux qui méritent nos hommages ne sont pas indignes de notre imitation ; la foule n'a point d'autre loi que les exemples de ceux qui commandent : leur vie se reproduit, pour ainsi dire, dans le public ; et si leurs vices trouvent des censeurs, c'est d'ordinaire parmi ceux mêmes qui les imitent.

Aussi la même grandeur qui favorise les passions les contraint et les gêne ; et, comme dit un ancien (2), plus l'élévation semble nous donner de licence par l'autorité, plus elle nous en ôte par les bienséances.

(1) Le plan de ce sermon est le suivant : Les grands sont établis pour le salut ou la perte du reste des hommes. 1re partie : Les peuples sont portés à imiter les rois : *a)* par vanité ; *b)* par intérêt et complaisance. — 2e partie : Influence considérable des actions des grands : *a)* à cause de l'étendue de leur autorité : *b)* à cause de l'éclat de leurs actions dans le présent et l'avenir. — Péroraison : Que le jeune souverain s'inspire des exemples et des conseils de son bisaïeul.

(2) Salluste : « Plus la fortune est élevée, et moins on a de liberté. »

Mais d'où viennent ces suites inévitables que les exemples des grands ont toujours parmi les peuples? Le voici : du côté des peuples, c'est la vanité et l'envie de plaire ; du côté des grands, c'est l'étendue et la perpétuité.

Je dis la vanité du côté des peuples. Oui, mes frères, le monde, toujours inexplicable, a de tout temps attaché également de la honte et au vice et à la vertu : il donne du ridicule à l'homme juste ; il perce de mille traits l'homme dissolu : les passions et les œuvres saintes fournissent la même matière à ses dérisions et à ses censures ; et, par une bizarrerie que ses caprices seuls peuvent justifier, il a trouvé le secret de rendre en même temps et le vice méprisable et la vertu ridicule. Or, les exemples de dissolution dans les grands, en autorisant le vice, en ennoblissent la honte et l'ignominie, et lui ôtent ce qu'il a de méprisable aux yeux du public : leurs passions deviennent bientôt dans les autres de nouveaux titres d'honneur, et la vanité seule peut leur former des imitateurs.

Notre nation surtout, ou plus vaine, ou plus frivole, comme on l'en accuse, ou, pour parler plus équitablement et lui faire plus d'honneur, plus attachée à ses maîtres et plus respectueuse envers les grands, se fait une gloire de copier leurs mœurs comme un devoir d'aimer leur personne : on est flatté d'une ressemblance qui, nous rapprochant de leur conduite, semble nous rapprocher de leur rang. Tout devient honorable d'après de grands modèles, et souvent l'ostentation toute seule nous jette dans des excès auxquels l'inclination se refuse. La ville croirait dégénérer en ne copiant pas les mœurs de la cour : le citoyen obscur, en imitant la licence des grands, croit mettre à ses passions le sceau de la grandeur et de la noblesse, et le désordre dont le goût lui-même se lasse bientôt, la vanité toute seule le perpétue.

Mais quand les exemples des grands ne trouveraient pas dans la vanité seule des peuples une imitation toujours sûre, l'intérêt et l'envie de leur plaire leur donneraient autant d'imitateurs de leurs actions que leur autorité forme de prétendants à leurs grâces.

Le jeune roi Roboam (1) oublie les conseils d'un père le

(1) Voyez *Les Rois*, III, XII, 8, 9, 10. Roboam, fils de Salomon, reconnu roi en 962, voit se révolter contre sa tyrannie dix tribus qui forment le royaume d'Israël ; les deux tribus restées fidèles forment celui de Juda.

plus sage des rois ; une jeunesse inconsidérée est bientôt appelée aux premières places, et partage ses faveurs en imitant ses désordres.

Les grands veulent être applaudis ; et comme l'imitation est de tous les applaudissements le plus flatteur et le moins équivoque, on est sûr de leur plaire dès qu'on s'étudie à leur ressembler ; ils sont ravis de trouver dans leurs imitateurs l'apologie de leurs vices ; et ils cherchent avec complaisance dans ce qui les environne de quoi se rassurer contre eux-mêmes.

Ainsi l'ambition, dont les voies sont toujours longues et pénibles, est charmée de se frayer un chemin plus court et plus agréable ; le plaisir, d'ordinaire irréconciliable avec la fortune, en devient l'artisan et le ministre ; les passions, déjà si favorisées par nos penchants, trouvent encore dans l'espoir de la récompense un nouvel attrait qui les anime ; tous les motifs se réunissent contre la vertu ; et, s'il est si malaisé de se défendre du vice qui plaît, qu'il est difficile de ne pas s'y livrer lorsque de plus il nous honore !

Tel est, Sire, le malheur des grands que des passions injustes entraînent. Leur exemple corrompt tous ceux que leur autorité leur soumet : ils répandent leurs mœurs en distribuant leurs grâces ; tout ce qui dépend d'eux veut vivre comme eux. Sire, n'estimez dans les hommes que l'amour du devoir, et vos bienfaits ne tomberont que sur le mérite ; condamnez dans les autres ce que vous ne sauriez vous justifier à vous-même. Les imitateurs des passions des grands insultent à leurs vices en les imitant. Quel malheur, quand le souverain, peu content de se livrer au désordre, semble le consacrer par les grâces dont il l'honore dans ceux qui en sont ou les imitateurs ou les honteux ministres ! quel opprobre pour un empire ! quelle indécence pour la majesté du gouvernement ! quel découragement pour une nation, et pour les sujets habiles et vertueux à qui le vice enlève les grâces destinées à leurs talents et à leurs services ! quel décri et quel avilissement pour le prince dans l'opinion des cours étrangères ! et de là quel déluge de maux dans le peuple ! Les places occupées par des hommes corrompus ; les passions, toujours punies par le mépris, devenues la voie des honneurs et de la gloire ; l'autorité établie pour maintenir l'ordre et la

pudeur des lois, méritée par des excès qui les violent ; les mœurs corrompues dans leur source, les astres qui devaient marquer nos routes, changés en des feux errants qui nous égarent ; les bienséances même publiques, dont le vice est toujours jaloux, renvoyées comme des usages surannés à l'antique gravité de nos pères ; le désordre débarrassé de la gêne même des ménagements ; la modération dans le vice devenue presque aussi ridicule que la vertu.

(Première partie.)

II. — *Responsabilités des grands, et des mauvais souverains.*

Voilà du côté des peuples les suites que la vanité et l'envie de plaire attachent toujours aux exemples des grands : de leur côté, c'est l'étendue et la perpétuité qui en font comme le signal ou du désordre ou de la vertu parmi les hommes.

Je dis l'étendue, une étendue d'autorité : que de ministres de leurs passions n'enveloppent-ils pas dans leur condamnation et dans leur destinée !

Si un amour outré de la gloire les enivre, tout leur souffle la désolation et la guerre ; et alors, Sire, que de peuples sacrifiés à l'idole de leur orgueil ! que de sang répandu qui crie vengeance contre leur tête ! que de calamités publiques dont ils sont les seuls auteurs, que de voix plaintives s'élèvent au ciel contre des hommes nés pour le malheur des autres hommes ! que de crimes naissent d'un seul crime ! Leurs larmes pourraient-elles jamais laver les campagnes teintes du sang de tant d'innocents ? et leur repentir tout seul peut-il désarmer la colère du ciel, tandis qu'il laisse encore après lui tant de troubles et de malheurs sur la terre ?

Sire, regardez toujours la guerre comme le plus grand fléau dont Dieu puisse affliger un empire : cherchez à désarmer vos ennemis plutôt qu'à les vaincre. Dieu ne vous a confié le glaive que pour la sûreté de vos peuples, et non pour le malheur de vos voisins. L'empire sur lequel le ciel vous a établi est assez vaste ; soyez plus jaloux d'en soulager les misères que d'en étendre les limites ; mettez plutôt votre gloire à réparer les malheurs des guerres passées qu'à en entreprendre de nouvelles ; rendez votre règne immortel par

la felicité de vos peuples plus que par le nombre de vos conquêtes ; ne mesurez pas sur votre puissance la justice de vos entreprises ; et n'oubliez jamais que, dans les guerres les plus justes, les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour un État que les plus sanglantes défaites.

Mais si l'amour du plaisir l'emporte dans les souverains sur la gloire, hélas ! tout sert à leurs passions, tout s'empresse pour en être les ministres, tout en facilite le succès, tout en réveille les désirs, tout prête des armes à la volupté : des sujets indignes la favorisent ; les adulateurs lui donnent des titres d'honneur ; des auteurs profanes la chantent et l'embellissent ; les arts s'épuisent pour en diversifier les plaisirs ; tous les talents destinés par l'auteur de la nature à servir à l'ordre et à la décoration de la société ne servent plus qu'à celle du vice ; tout devient les ministres, et par là les complices de leurs passions injustes. Sire, qu'on est à plaindre dans la grandeur ! les passions, qui s'usent par le temps, s'y perpétuent par les ressources : les dégoûts, toujours inséparables du désordre, y sont réveillés par la diversité des plaisirs ; le tumulte seul, et l'agitation qui environne le trône, en bannit les réflexions, et ne laisse jamais un instant le souverain avec lui-même. Les Nathan eux-mêmes, les prophètes du Seigneur, se taisent et s'affaiblissent en l'approchant : tout lui met sans cesse sous l'œil sa gloire ; tout lui parle de sa puissance, et personne n'ose lui montrer même de loin ses faiblesses.

A l'étendue de l'autorité, ajoutez encore une étendue d'éclat ; ce n'est pas à leur nation seule que se borne l'impression et l'effet contagieux de leurs exemples. Les grands sont en spectacle à tout l'univers ; leurs actions passent de bouche en bouche, de province en province, de nation en nation ; rien n'est privé dans leur vie ; tout appartient au public : l'étranger, dans les cours les plus éloignées, a les yeux sur eux comme le citoyen ; ils vont se faire des imitateurs jusque dans les lieux où leur puissance leur forme des ennemis ; le monde entier se sent de leurs vertus ou de leurs vices : ils sont, si je l'ose dire, citoyens de l'univers ; au milieu de tous les peuples se passent des événements qui prennent leur source dans leurs exemples : ils sont chargés devant Dieu de la justice ou des iniquités des nations, et leurs vices ou leurs

vertus ont des bornes encore plus étendues que celles de leur empire.

La France surtout, qui depuis longtemps fixe tous les regards de l'Europe, est encore plus en spectacle qu'aucune autre nation ; les étrangers y viennent en foule étudier nos mœurs, et les porter ensuite dans les contrées les plus éloignées : nous y voyons même les enfants des souverains s'éloigner des plaisirs et de la magnificence de leur cour, venir ici comme des hommes privés substituer à la langue et aux manières de leur nation la politesse de la nôtre, et, comme le trône a toujours leurs premiers regards, se former sur la sagesse et la modération, ou sur l'orgueil et les excès du prince qui le remplit. Sire, montrez-leur un souverain qu'ils puissent imiter : que vos vertus et la sagesse de votre gourvernement les frappent encore plus que votre puissance ; qu'ils soient encore plus surpris de la justice de votre règne que de la magnificence de votre cour : ne leur montrez pas vos richesses, comme ce roi de Juda aux étrangers venus de Babylone ; montrez-leur votre amonr pour vos sujets, et leur amour pour vous, qui est le véritable trésor des souverains ; soyez le modèle des bons rois ; et en faisant l'admiration des étrangers, vous ferez le bonheur de vos peuples.

(Deuxième partie.)

SERMON

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME (1)

SUR LES TENTATIONS DES GRANDS

I. — *Les grands sont plus exposés aux passions.*

Le premier écueil de notre innocence, c'est le plaisir. Les autres passions, plus tardives, ne se développent et ne mû-

(1) Plan : Les grands sont les premiers objets des tentations. Première partie : Tentation par le plaisir (Ils peuvent satisfaire toutes leurs passions, etc.) ; — Deuxième partie. Tentation par l'adulation (Les flatteurs excusent les vices, etc.) ; — Troisième partie. Tentation par l'ambition (Injustices et cruautés de l'ambitieux) ; — Péroraison : Que le jeune roi soit à l'abri de ces tentations !

rissent, pour ainsi dire, qu'avec la raison : celle-ci la prévient, et nous nous trouvons corrompus avant presque d'avoir pu connaître ce que nous sommes : ce penchant infortuné, qui souille tout le cours de la vie des hommes, prend toujours sa source dans les premières mœurs ; c'est le premier trait empoisonné qui blesse l'âme ; c'est lui qui efface sa première beauté, et c'est de lui que coulent ensuite tous ses autres vices.

Mais ce premier écueil de la vie humaine devient comme l'écueil privilégié de la vie des grands. Dans les autres hommes cette passion déplorable n'exerce jamais qu'à demi son empire ; les obstacles la traversent, la crainte des discours publics la retient, l'amour de la fortune la partage.

Dans les princes et dans les grands, ou elle ne trouve point d'obstacle, ou les obstacles eux-mêmes, facilement écartés, l'enflamment et l'irritent. Hélas ! quels obstacles a jamais trouvés là-dessus la volonté de ceux qui tiennent en leurs mains la fortune publique ? Les occasions préviennent presque leurs désirs ; leurs regards, si j'ose parler ainsi, trouvent partout des crimes qui les attendent ; l'indécence du siècle et l'avilissement des cours honorent même d'éloges publics les attraits qui réussissent à les séduire : on rend des hommages indignes à l'effronterie la plus honteuse ; un bonheur si honteux est regardé avec envie, au lieu de l'être avec exécration ; et l'adulation publique couvre l'infamie du crime public. Non, Sire, les princes, dès qu'ils se livrent au vice, ne connaissent plus d'autre frein que leur volonté, et leurs passions ne trouvent pas plus de résistance que leurs ordres.

David veut jouir de son crime (1) : l'élite de son armée est bientôt sacrifiée ; et par là périt le seul témoin incommode à son incontinence. Rien ne coûte et rien ne s'oppose aux passions des grands : ainsi la facilité des passions en devient un nouvel attrait ; devant eux toutes les voies du crime s'aplanissent, et tout ce qui plaît est bientôt possible.

La crainte du public est un autre frein pour la licence du commun des hommes. Quelque corrompues que soient nos mœurs, le vice n'a pas encore perdu parmi nous toute sa honte ; il reste encore une sorte de pudeur publique qui nous force

(1) Il s'était défait de l'un de ses meilleurs officiers, Urie, pour épouser la femme de celui-ci : Bethsabée.

à le cacher, et le monde lui-même, qui semble s'en faire honneur, lui attache pourtant encore une espèce de flétrissure et d'opprobre : il favorise les passions, et il impose pourtant des bienséances qui les gênent; il fait des leçons publiques du vice et de la volupté, et il exige pourtant le secret et une sorte de ménagement de ceux qui s'y livrent.

Mais les princes et les grands ont secoué ce joug : ils ne font pas assez de cas des hommes pour redouter leurs censures ; les hommages publics qu'on leur rend les rassurent sur le mépris secret qu'on a pour eux ; ils ne craignent pas un public qui les craint et qui les respecte, et, à la honte du siècle, ils se flattent avec raison qu'on a pour leurs passions les mêmes égards que pour leur personne. La distance qu'il y a d'eux au peuple le leur montre dans un point de vue si éloigné, qu'ils le regardent comme s'il n'était pas : ils méprisent des traits partis de si loin, et qui ne sauraient venir jusqu'à eux ; et presque toujours, devenus les seuls objets de la censure publique, ils sont les seuls qui l'ignorent.

Ainsi, plus on est grand, Sire, plus on est redevable au public. L'élévation, qui blesse déjà l'orgueil de ceux qui nous sont soumis, les rend des censeurs plus sévères et plus éclairés de nos vices ;il semble qu'ils veulent regagner par les censures ce qu'ils perdent par la soumission : ils se vengent de la servitude par la liberté des discours. Non, Sire, les grands se croient tout permis, et on ne pardonne rien aux grands ; ils vivent comme s'ils n'avaient point de spectateurs, et cependant ils sont tout seuls comme le spectacle éternel du reste de la terre.

Enfin, l'ambition et l'amour de la fortune dans les autres hommes partagent l'amour du plaisir ; les soins qu'elle exige sont autant de moments dérobés à la volupté ; le désir de parvenir suspend du moins des passions qui, de tout temps, en ont été l'obstacle : on ne sauroit allier les mouvements sages et mesurés de l'ambition avec le loisir, l'oisiveté, et presque toujours le dérangement et les extravagances du vice : en un mot, la débauche a toujours été l'écueil inévitable de l'élévation ; et jusques ici les plaisirs ont arrêté bien des espérances de fortune, et l'ont rarement avancée.

Mais les princes et les grands, qui n'ont plus rien à désirer du côté de la fortune, n'y trouvent rien aussi qui gêne leurs

plaisirs : la naissance leur a tout donné ; ils n'ont plus qu'à jouir, pour ainsi dire, d'eux-mêmes ; leurs ancêtres ont travaillé pour eux ; le plaisir devient l'unique soin qui les occupe : ils se reposent de leur élévation sur leurs titres ; tout le reste est pour les passions.

(Première partie.)

II. — *Funestes effets de la flatterie.*

Le plaisir est donc le premier écueil des grands, et c'est par là que le tentateur commence (1) à les séduire ; il continue par l'adulation. Le plaisir corrompt le cœur par le vice ; l'adulation achève de le fermer à la vertu. Les attraits qui environnent le trône soufflent de toutes parts la volupté ; l'adulation la justifie. Le désordre laisse toujours au fond de l'âme le ver dévorant ; mais le flatteur traite le remords de faiblesse, enhardit la timidité du crime, et lui ôte la seule ressource qui pouvait le ramener à la pudeur de l'ordre et de la raison.

Sire, quel fléau pour les grands, que ces hommes nés pour applaudir à leurs passions, ou pour dresser des pièges à leur innocence ! quel malheur pour les peuples, quand les princes et les puissants se livrent à ces ennemis de leur gloire, parce qu'ils le sont de la sagesse et de la vérité ! Les fléaux des guerres et des stérilités sont des fléaux passagers, et des temps plus heureux ramènent bientôt la paix et l'abondance ; les peuples en sont affligés, mais la sagesse du gouvernement leur laisse espérer des ressources. Le fléau de l'adulation ne permet plus d'en attendre ; c'est une calamité pour l'État, qui en promet toujours de nouvelles : l'oppression des peuples déguisée au souverain ne leur annonce que des charges plus onéreuses ; les gémissements les plus touchants que forme la misère publique passent bientôt pour des murmures ; les remontrances les plus justes et les plus respectueuses, l'adulation les travestit en une témérité punissable ; et l'impossibilité d'obéir n'a plus d'autre nom que la rébellion et la mauvaise volonté qui refuse. Que le Seigneur, disait autrefois un saint roi (2), confonde ces langues trompeuses et ces lèvres fausses qui cherchent à nous perdre, parce qu'elles ne s'étudient qu'à nous plaire !

(1) Le démon.
(2) David. *Psaumes*, XII, 4.

Sire, défiez-vous de ceux qui, pour autoriser les profusions immenses des rois, leur grossissent sans cesse l'opulence de leurs peuples. Vous succédez à une monarchie florissante, il est vrai, mais que les pertes passées ont accablée : le zèle de vos sujets est inépuisable ; mais ne mesurez pas là-dessus les droits que vous avez sur eux : les forces ne répondront de longtemps à leur zèle, les nécessités de l'État les ont épuisées ; laissez-les respirer de leur accablement : vous augmenterez vos ressources en augmentant leur tendresse. Ecoutez les conseils des sages et des vieillards auxquels votre enfance est confiée, et qui présidèrent aux conseils de votre auguste bisaïeul ; et souvenez-vous de ce jeune roi de Juda dont je vous ai déjà cité l'exemple, qui, pour avoir préféré les avis d'une jeunesse inconsidérée à la sagesse et à la maturité de ceux aux conseils desquels Salomon son père était redevable de la gloire et de la prospérité de son règne, et qui lui conseillaient d'affermir les commencements du sien par le soulagement de ses peuples, vit un nouveau royaume se former des débris de celui de Juda (1) ; et pour avoir voulu exiger de ses sujets au delà de ce qu'ils lui devaient, il perdit leur amour et leur fidélité qui lui étoit due. Les conseils agréables sont rarement des conseils utiles ; et ce qui flatte les souverains fait d'ordinaire le malheur des sujets.

Oui, Sire, par l'adulation les vices des grands se fortifient ; leurs vertus mêmes se corrompent. Leurs vices se fortifient : et quelle ressource peut-il rester à des passions qui ne trouvent autour d'elles que des éloges ? Hélas ! comment pourrions-nous haïr et corriger ceux de nos défauts que l'on loue, puisque ceux mêmes qu'on censure trouvent encore au dedans de nous, non seulement des penchants, mais des raisons même qui les défendent ? Nous nous faisons à nous-mêmes l'apologie de nos vices : l'illusion peut-elle se dissiper, lorsque tout ce qui nous environne nous les donne pour des vertus ?

Leurs vertus mêmes se corrompent ; c'est l'expérience de tous les siècles, disoit Assuérus : les suggestions flatteuses des méchants ont toujours perverti les inclinations louables des meilleurs princes, et les plus anciennes histoires nous en fournissent des exemples : *et ex veteribus* (2) *probatur historiis.....*

(1) Roboam. Voir plus haut.
(2) *Esther*, XVI, 7. La traduction de Massillon précède le texte latin.

quomodo malis quorumdam suggestionibus regum studia depraventur. C'était un roi infidèle qui faisait cet aveu public à ses sujets ; les conseils spécieux et iniques d'un flatteur allaient souiller toute la gloire de son empire : la fidélité du seul Mardochée arrêta le bras prêt à tomber sur les innocents. Un seul sujet fidèle décide souvent de la félicité d'un règne et de la gloire du souverain ; et il ne faut aussi qu'un seul adulateur pour flétrir toute la gloire du prince et faire tout le malheur d'un empire.

En effet, l'adulation enfante l'orgueil, et l'orgueil est toujours l'écueil fatal de toutes les vertus. L'adulateur, en prêtant aux grands les qualités louables qui leur manquent, leur fait perdre celles mêmes que la nature leur avait données ; il change en sources de vice des penchants qui étaient en eux des espérances de vertu : le courage dégénère en présomption ; la majesté qu'inspire la naissance, qui sied si bien au souverain, n'est plus qu'une vaine fierté qui l'avilit et le dégrade ; l'amour de la gloire, qui coule en eux avec le sang des rois leurs ancêtres, devient une vanité insensée qui voudrait voir l'univers entier à leurs pieds, qui cherche à combattre seulement pour avoir l'honneur frivole de vaincre, et qui, loin de dompter leurs ennemis, leur en fait de nouveaux, et arme contre eux, leurs voisins et leurs alliés : l'humanité, si aimable dans l'élévation qui est comme le premier sentiment qu'on verse dès l'enfance dans l'âme des rois, se bornant à des largesses outrées et à une familiarité sans réserve pour un petit nombre de favoris, ne leur laisse plus qu'une dure insensibilité pour les misères publiques : les devoirs mêmes de la religion, dont ils sont les premiers protecteurs, et qui avaient fait la plus sérieuse occupation de leur premier âge, ne leur paraissent plus bientôt que les amusements puérils de l'enfance. Non, Sire, les princes naissent d'ordinaire vertueux, et avec des inclinations dignes de leur sang : la naissance nous les donne tels qu'ils devraient être ; l'adulation toute seule les fait tels qu'ils sont.....

Mais l'adulation la plus dangereuse est dans la bouche de ceux qui, par la sainteté de leur caractère, sont établis les ministres de la vérité. Allez, dit le Seigneur à l'esprit de mensonge (1), entrez dans la bouche des prophètes du roi Achab (2) ;

(1) *Rois*, XXII, 22.
(2) Achab, roi célèbre par son impiété (918-896 av. J.-C.).

vous réussirez, vous le tromperez, et sa séduction est inévitable : *decipies, et prævalebis.* Hélas ! si l'adulation a tant de charmes lors même que les vices et les dissolutions du flatteur en affaiblissent l'autorité et la rendent suspecte, quelle séduction ne forme-t-elle point lorsqu'elle est consacrée par les apparences mêmes de la vertu ! Quel avilissement pour nous, si nous faisons du ministère même de la vérité un ministère d'adulation et de mensonge ; si, dans ces chaires mêmes destinées à instruire et à corriger les grands, nous leur donnons de fausses louanges qui achèvent de les séduire ; si le seul canal par où la vérité peut encore aller jusqu'à eux n'y porte qu'une lueur trompeuse qui leur aide à se méconnaître, si nous empruntons le langage flatteur et rampant des cours, en venant leur annoncer la parole généreuse et sublime du Seigneur ; et si, loin d'être ici les maîtres et les docteurs des rois, nous ne sommes que les vils esclaves de la vanité et de la fortune ! Mais quel malheur pour les grands de trouver d'indignes apologistes de leurs vices parmi ceux qui en auraient dû être les censeurs ; d'entendre autour de leur trône les ministres et les interprètes de la religion parler comme le courtisan, et de trouver des adulateurs où ils auraient dû trouver des Ambroises (1) !

(Deuxième partie.)

II. — *Maux causés par l'ambition.*

Je sais qu'il y a une noble émulation qui mène à la gloire par le devoir ; la naissance nous l'inspire et la religion l'autorise ; c'est elle qui donne aux empires des citoyens illustres, des ministres sages et laborieux, de vaillants généraux, des auteurs célèbres, des princes dignes des louanges de la postérité. La piété véritable n'est pas une profession de pusillanimité et de paresse ; la religion n'abat et n'amollit point le cœur, elle l'ennoblit et l'élève ; elle seule sait former de grands hommes, on est toujours petit quand on n'est grand que par la vanité : ainsi la mollesse et l'oisiveté blessent également les règles de la piété et les devoirs de la vie civile,

(3) Saint Ambroise, évêque de Milan, arrêta à la porte de l'église l'empereur Théodose jusqu'à ce que ce dernier eût fait pénitence après le massacre de Thessalonique.

et le citoyen inutile n'est pas moins proscrit par l'Evangile que par la société.

Mais l'ambition, ce désir insatiable de s'élever au-dessus et sur les ruines mêmes des autres, ce ver qui pique le cœur et ne le laisse jamais tranquille, cette passion qui est le grand ressort des intrigues et de toutes les agitations des cours, qui forme les révolutions des Etats, et qui donne tous les jours à l'univers de nouveaux spectacles ; cette passion, qui ose tout, et à laquelle rien ne coûte, est un vice encore plus pernicieux aux empires que la paresse même.

Déjà il rend malheureux celui qui en est possédé : l'ambitieux ne jouit de rien : ni de sa gloire, il la trouve obscure ; ni de ses places, il veut monter plus haut ; ni de sa prospérité, il sèche et dépérit au milieu de son abondance ; ni des hommages qu'on lui rend, ils sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même ; ni de sa faveur, elle devient amère dès qu'il faut la partager avec ses concurrents ; ni de son repos, il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille : c'est un Aman, l'objet souvent des désirs et de l'envie publique, et qu'un seul honneur refusé à son excessive autorité rend insupportable à lui-même.

L'ambition le rend donc malheureux ; mais, de plus, elle l'avilit et le dégrade. Que de bassesses pour parvenir ! il faut paraître, non pas tel qu'on est, mais tel qu'on nous souhaite. Bassesse d'adulation, on encense et on adore l'idole qu'on méprise ; bassesse de lâcheté, il faut savoir essuyer des dégoûts, dévorer des rebuts, et les recevoir presque comme des grâces ; bassesse de dissimulation, point de sentiments à soi, et ne penser que d'après les autres ; bassesse de dérèglement, devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons, et entrer en part de leurs désordres pour participer plus sûrement à leurs grâces ; enfin, bassesse même d'hypocrisie, emprunter quelquefois les apparences de la piété, jouer l'homme de bien pour parvenir et faire servir à l'ambition la religion même qui la condamne. Ce n'est point là une peinture imaginée ; ce sont les mœurs des cours, et l'histoire de la plupart de ceux qui y vivent.

Qu'on nous dise après cela que c'est le vice des grandes âmes : c'est le caractère d'un cœur lâche et rampant ; c'est

le trait le plus marqué d'une âme vile. Le devoir tout seul peut nous amener la gloire : celle qu'on doit aux bassesses et aux intrigues de l'ambition porte toujours avec elle un caractère de honte qui nous déshonore ; elle ne promet les royaumes du monde et toute leur gloire qu'à ceux qui se prosternent devant l'iniquité, et qui se dégradent honteusement eux-mêmes : *si cadens adoraveris me* (1). On reproche toujours vos bassesses à votre élévation ; vos places rappellent sans cesse les avilissements qui les ont méritées ; et les titres de vos honneurs et de vos dignités deviennent eux-mêmes les traits publics de votre ignominie. Mais, dans l'esprit de l'ambitieux, le succès couvre la honte des moyens ; il veut parvenir, et tout ce qui mène là est la seule gloire qu'il cherche ; il regarde ces vertus romaines, qui ne veulent rien devoir qu'à la probité, à l'honneur et aux services, comme des vertus de roman et de théâtre, et croit que l'élévation des sentiments pouvait faire autrefois les héros de la gloire, mais que c'est la bassesse et l'avilissement qui fait aujourd'hui ceux de la fortune.

Aussi l'injustice de cette passion en est un dernier trait encore plus odieux que ses inquiétudes et sa honte. Oui, mes frères, un ambitieux ne connaît de loi que celle qui le favorise ; le crime qui l'élève est pour lui comme une vertu qui l'ennoblit. Ami infidèle, l'amitié n'est plus rien pour lui dès qu'elle intéresse sa fortune : mauvais citoyen, la vérité ne lui paraît estimable qu'autant qu'elle lui est utile : le mérite qui entre en concurrence avec lui est un ennemi auquel il ne pardonne point : l'intérêt public cède toujours à son intérêt propre ; il éloigne des sujets capables, et se substitue à leur place ; il sacrifie à ses jalousies le salut de l'État ; et il verrait avec moins de regret les affaires publiques périr entre ses mains, que sauvées par les soins et par les lumières d'un autre.

Telle est l'ambition dans la plupart des hommes : inquiète, honteuse, injuste. Mais, Sire, si ce poison gagne et infecte le cœur du prince ; si le souverain, oubliant qu'il est protecteur de la tranquillité publique, préfère sa propre gloire à l'amour et au salut de ses peuples ; s'il aime mieux con-

(1) *Mathieu*, IV, 9. « Si prosterné tu m'as adoré. »

quérir des provinces que régner sur les cœurs ; s'il lui paraît plus glorieux d'être le destructeur de ses voisins que le père de son peuple; si le deuil et la désolation de ses sujets est le seul chant de joie qui accompagne ses victoires ; s'il fait servir à lui seul une puissance qui ne lui est donnée que pour rendre heureux ceux qu'il gouverne ; en un mot, s'il n'est roi que pour le malheur des hommes, et que, comme ce roi de Babylone (1), il ne veuille élever la statue impie, l'idole de sa grandeur, que sur les larmes et les débris des peuples et des nations : grand Dieu ! quel fléau pour la terre ! quel présent faites-vous aux hommes dans votre colère en leur donnant un tel maître !

Sa gloire, Sire, sera toujours souillée de sang : quelque insensé chantera peut-être ses victoires ; mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront : on lui dressera des monuments superbes pour immortaliser ses conquêtes; mais la désolation de tant de campagnes dépouillées de leur ancienne beauté, mais les ruines de tant de murs sous lesquelles des citoyens paisibles ont été ensevelis, mais tant de calamités qui subsisteront après lui, seront des monuments lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance : son nom sera écrit dans les annales de la postérité parmi les conquérants, mais il ne le sera pas parmi les bons rois ; et l'on ne rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux qu'il a faits aux hommes. Ainsi son orgueil, dit l'esprit de Dieu, sera monté jusqu'au ciel ; sa tête aura touché dans les nuées ; ses succès auront égalé ses désirs ; et tout cet amas de gloire ne sera plus à la fin qu'un monceau de boue (2) qui ne laissera après elle que l'infection et l'opprobre.

(*Troisième partie.*)

(1) Nabuchodonosor II, qui se fit adorer comme un dieu.
(2) Job, XX, 6, 7.

SERMON

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME

SUR L'HUMANITÉ DES GRANDS ENVERS LE PEUPLE (1)

I. — *Humanité : affabilité, protection, largesses.*

L'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands ; et l'humanité renferme l'affabilité, la protection et les largesses.

Je dis l'affabilité. Oui, Sire, on peut dire que la fierté, qui d'ordinaire est le vice des grands, ne devrait être que comme la triste ressource de la roture et de l'obscurité. Il paraîtrait bien plus pardonnable à ceux qui naissent, pour ainsi dire, dans la boue, de s'enfler, de se hausser, et de tâcher de se mettre, par l'enflure secrète de l'orgueil, de niveau avec ceux au-dessous desquels ils se trouvent si fort par la naissance. Rien ne révolte plus les hommes d'une naissance obscure et vulgaire, que la distance énorme que le hasard a mise entre eux et les grands ; ils peuvent toujours se flatter de cette vaine persuasion, que la nature a été injuste de les faire naître dans l'obscurité, tandis qu'elle a réservé l'éclat du sang et des titres pour tant d'autres dont le nom fait tout le mérite : plus ils se trouvent bas, moins ils se croient à leur place. Aussi l'insolence et la hauteur deviennent souvent le partage de la plus vile populace ; et plus d'une fois les anciens règnes de la monarchie l'ont vue se soulever, vouloir secouer le joug des nobles et des grands, et conjurer leur extinction et leur ruine entière.

(1) Plan du sermon : Ce qui frappe le plus dans le caractère de Jésus-Christ, c'est son humanité envers les peuples. Première partie : L'humanité envers les peuples est le devoir essentiel des grands ; elle consiste : *a)* dans l'affabilité ; *b)* la protection ; *c)* les largesses. — Deuxième partie : L'humanité : *a)* est le seul agrément véritable de la grandeur ; *b)* est la seule gloire durable de la grandeur. — Péroraison : Que le jeune souverain soit aussi humain que son père, le duc de Bourgogne.

Les grands, au contraire, placés si haut par la nature, ne sauraient plus trouver de gloire qu'en s'abaissant : ils n'ont plus de distinction à se donner du côté du rang et de la naissance ; ils ne peuvent s'en donner que par l'affabilité ; et s'il est encore un orgueil qui puisse leur être permis, c'est celui de se rendre humains et accessibles.

Il est vrai même que l'affabilité est comme le caractère inséparable et la plus sûre marque de la grandeur. Les descendants de ces races illustres et anciennes, auxquels personne ne dispute la supériorité du nom et l'antiquité de l'origine, ne portent point sur leur front l'orgueil de leur naissance : ils vous la laisseraient ignorer, si elle pouvait être ignorée. Les monuments publics en parlent assez, sans qu'ils en parlent eux-mêmes : on ne sent leur élévation que par une noble simplicité : ils se rendent encore plus respectables en ne souffrant qu'avec peine le respect qui leur est dû : et, parmi tant de titres qui les distinguent, la politesse et l'affabilité est la seule distinction qu'ils affectent. Ceux, au contraire, qui se parent d'une antiquité douteuse, et à qui l'on dispute tout bas l'éclat et les prééminences de leurs ancêtres, lcraignent toujours qu'on n'ignore la grandeur de leur race, l'ont sans cesse dans la bouche, croient en assurer la vérité par une affectation d'orgneil et de hauteur, mettent la fierté à la place des titres ; et, en exigeant au delà de ce qui leur est dû, ils font qu'on leur conteste même ce qu'on devrait leur rendre.

En effet, on est moins touché de son élévation quand on est né pour être grand : quiconque est ébloui de ce degré éminent où la naissance et la fortune l'ont placé, c'est-à-dire qu'il n'était pas fait pour monter si haut. Les plus hautes places sont toujours au-dessous des grandes âmes ; rien ne les enfle et ne les éblouit, parce que rien n'est plus haut qu'elles.

La fierté prend donc sa source dans la médiocrité, ou n'est plus qu'une ruse qui la cache ; c'est une preuve certaine qu'on perdrait en se montrant de trop près : on couvre de la fierté des défauts et des faiblesses que la fierté trahit et manifeste elle-même : on fait de l'orgueil le supplément, si j'ose parler ainsi, du mérite ; et on ne sait pas que le mérite n'a rien qui lui ressemble moins que l'orgueil.

Aussi les plus grands hommes, Sire, et les plus grands rois

ont toujours été les plus affables. Une simple femme thécuite (1) venait exposer simplement à David ses chagrins domestiques; et, si l'éclat du trône était tempéré par l'affabilité du souverain, l'affabilité du souverain relevait l'éclat et la majesté du trône.

Nos rois, Sire, ne perdent rien à se rendre accessibles : l'amour des peuples leur répond du respect qui leur est dû. Le trône n'est élevé que pour être l'asile de ceux qui viennent implorer votre justice ou votre clémence : plus vous en rendez l'accès facile à vos sujets, plus vous en augmentez l'éclat et la majesté. Et n'est-il pas juste que la nation de l'univers qui aime le plus ses maîtres ait aussi plus de droit de les approcher? Montrez, Sire, à vos peuples tout ce que le ciel a mis en vous de dons et de talents aimables; laissez-leur voir de près le bonheur qu'ils attendent de votre règne. Les charmes et la majesté de votre personne, la bonté et la droiture de votre cœur assureront toujours plus les hommages qui sont dus à votre rang, que votre autorité et votre puissance.

Ces princes invisibles et efféminés, ces Assuérus devant lesquels c'était un crime digne de mort pour Esther même d'oser paraître sans ordre, et dont la seule présence glaçait le sang dans les veines des suppliants, n'étaient plus, vus de près, que de faibles idoles, sans âme, sans vie, sans courage, sans vertu, livrés dans le fond de leurs palais à de vils esclaves, séparés de tout commerce, comme s'ils n'avaient pas été dignes de se montrer aux hommes, ou que des hommes faits comme eux n'eussent pas été dignes de les voir : l'obscurité et la solitude en faisaient toute la majesté.

Il y a dans l'affabilité une sorte de confiance en soi-même qui sied bien aux grands, qui fait qu'on ne craint point de s'avilir en s'abaissant, et qui est comme une espèce de valeur et de courage pacifique; c'est être faible et timide que d'être inaccessible et fier.

D'ailleurs, Sire, en quoi les princes et les grands qui n'offrent jamais aux peuples qu'un front sévère et dédaigneux sont plus inexcusables, c'est qu'il leur en coûte si peu de se concilier les cœurs : il ne faut pour cela ni effort ni étude; une seule parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. Le

(1) De Thécua, ville de la tribu de Juda.

peuple leur compte tout; leur rang donne du prix à tout. La seule sérénité du visage du roi, dit l'Écriture, est la vie et la félicité des peuples, et son air doux et humain est pour les cœurs de ses sujets ce que la rosée du soir est pour les terres sèches et arides : *in hilaritate vultus regis, vita ; et clementia ejus quasi imber serotinus* (1).

Et peut-on laisser aliéner des cœurs qu'on peut gagner à si bas prix ? n'est-ce pas s'avilir soi-même que de dépriser à ce point toute l'humanité ? et mérite-t-on le nom de grand, quand on ne sait pas même sentir ce que valent les hommes ?

La nature n'a-t-elle pas déjà imposé une assez grande peine aux peuples et aux malheureux, de les avoir fait naître dans la dépendance et comme dans l'esclavage ? n'est-ce pas assez que la bassesse ou le malheur de leur condition leur fasse un devoir, et comme une loi, de ramper et de rendre des hommages ? faut-il encore leur aggraver le joug par le mépris et par une fierté qui en est si digne elle-même ? Ne suffit-il pas que leur dépendance soit une peine ? faut-il encore les en faire rougir comme d'un crime et si quelqu'un devait être honteux de son état, serait-ce le pauvre qui le souffre, ou le grand qui en abuse ?

Il est vrai que souvent c'est l'humeur toute seule plutôt que l'orgueil, qui efface du front des grands cette sérénité qui les rend accessibles et affables : c'est une inégalité de caprice plus que de fierté. Occupés de leurs plaisirs, et lassés des hommages, ils ne les reçoient plus qu'avec dégoût : il semble que l'affabilité leur devienne un devoir importun, et qui leur est à charge. A force d'être honorés, ils sont fatigués des honneurs qu'on leur rend, et ils se dérobent souvent aux hommages publics pour se dérober à la fatigue d'y paraître sensibles. Mais qu'il faut être né dur pour se faire même une peine de paraître humain ! N'est-ce pas une barbarie, non seulement de n'être pas touchés, mais de recevoir même avec ennui les marques d'amour et de respect que nous donnent ceux qui nous sont soumis ? n'est-ce pas déclarer tout haut qu'on ne mérite pas l'affection des peuples, quand on en rebute les plus tendres témoignages ? Peut-on alléguer là-dessus les moments d'humeur et de chagrin que les soins

(1) *Prov.* XVI, 15.

de la grandeur et de l'autorité traînent après soi? L'humeur est-elle donc le privilège des grands, pour être l'excuse de leurs vices?

Hélas! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, bizarre, chagrin, à charge aux autres et à soi-même, ce devrait être à ces infortunés que la faim, la misère, les calamités, les nécessités domestiques et tous les plus noirs soucis environnent : ils seraient bien plus dignes d'excuse, si, portant déjà le deuil, l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissaient échapper quelques traits au dehors. Mais que les grands, que les heureux du monde à qui tout rit et que les joies et les plaisirs accompagnent partout, prétendent tirer de leur félicité même un privilège qui excuse leurs chagrins bizarres et leurs caprices; qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, inabordables, parce qu'ils sont plus heureux; qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospérité d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent déjà sous le joug de leur autorité et de leur puissance : grand Dieu! serait-ce donc là le privilège des grands, ou la punition du mauvais usage qu'ils font de la grandeur? Car il est vrai que les caprices et les noirs chagrins semblent être le partage des grands et l'innocence de la joie et de la sérénité n'est que pour le peuple.

Mais l'affabilité, qui prend sa source dans l'humanité, n'est pas une de ces vertus superficielles qui ne résident que sur le visage; c'est un sentiment qui naît de la tendresse et de la bonté du cœur. L'affabilité ne serait plus qu'une insulte et une dérision pour les malheureux, si, en leur montrant un visage doux et ouvert, il leur fermait nos entrailles, et ne nous rendait plus accessibles à leurs plaintes que pour nous rendre plus insensibles à leurs peines.

Les malheureux et les opprimés n'ont droit de les approcher que pour trouver auprès d'eux la protection qui leur manque. Oui, mes frères, les lois qui ont pourvu à la défense des faibles ne suffisent pas pour les mettre à couvert de l'injustice et de l'oppression : la misère ose rarement réclamer les lois établies pour protéger, et le crédit souvent leur impose silence.

C'est donc aux grands à remettre le peuple sous la protection des lois : la veuve, l'orphelin, tous ceux qu'on foule

et qu'on opprime, ont un droit acquis à leur crédit et à leur puissance ; elle ne leur est donnée que pour eux ; c'est à eux à porter au pied du trône les plaintes et les gémissements de l'opprimé : ils sont comme le canal de communication et le lien des peuples avec le souverain, puisque le souverain n'est lui-même que le père et le pasteur des peuples. Ainsi ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône, et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé. En un mot, et les grands et le prince ne sont, pour ainsi dire, que les hommes du peuple.

Mais si, loin d'être les protecteurs de sa faiblesse, les grands et les ministres des rois en sont eux-mêmes les oppresseurs ; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles ; grand Dieu ! les clameurs du pauvre et de l'opprimé monteront devant vous ; vous maudirez ces races cruelles ; vous lancerez vos foudres sur les géants, vous renverserez tout cet édifice d'orgueil, d'injustice et de prospérité, qui s'était élevé sur les débris de tant de malheureux, et leur prospérité sera ensevelie sous ses ruines.

Aussi la prospérité des grands et des ministres des souverains qui ont été les oppresseurs des peuples n'a jamais porté que la honte, l'ignominie et la malédiction à leurs descendants. On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle. Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses injustes, et l'a dissipé comme de la poussière ; et s'il laisse encore traîner sur la terre des restes infortunés de leur race, c'est pour les faire servir de monument éternel à ses vengeances, et perpétuer la peine d'un crime qui perpétue presque toujours avec lui l'affliction et la misère publique dans les empires.

La protection des faibles est donc le seul usage légitime du crédit et de l'autorité ; mais les secours et les largesses qu'ils doivent trouver dans notre abondance forment le dernier caractère de l'humanité.

Oui, mes frères, si c'est Dieu seul qui vous a fait naître ce que vous êtes, quel a pu être son dessein en répandant avec tant de profusion sur vous les biens de la terre ? A-t-il voulu

vous faciliter le luxe, les passions, et les plaisirs qu'il condamne ? sont-ce des présents qu'il vous ait faits dans sa colère ? Si cela est, si c'est pour vous seuls qu'il vous a fait naître dans la prospérité et dans l'opulence, jouissez-en, à la bonne heure, faites-vous, si vous le pouvez, une injuste félicité sur la terre ; vivez comme si tout était fait pour vous ; multipliez vos plaisirs. Hâtez-vous de jouir, le temps est court. N'attendez plus rien au delà que la mort et le jugement ; vous avez reçu ici-bas votre récompense.

Mais si, dans les desseins de Dieu, vos biens doivent être les ressources et les facilités de votre salut, il ne laisse donc des pauvres et des malheureux sur la terre que pour vous ; vous leur tenez donc ici-bas la place de Dieu même ; vous êtes, pour ainsi dire, leur providence visible : ils ont droit de vous réclamer, et de vous exposer leurs besoins ; vos biens sont leurs biens, et vos largesses le seul patrimoine que Dieu leur ait assigné sur la terre.

(Première partie.)

II — *Faire du bien est le vrai plaisir et la gloire de la grandeur ; le roi idéal.*

Et qu'y a-t-il dans votre état de plus digne d'envie que le pouvoir de faire des heureux ? Si l'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands, n'est-elle pas aussi l'usage le plus délicieux de la grandeur ?

Quand toute la religion ne serait pas elle-même un motif universel de charité envers nos frères, et que notre humanite à leur égard ne serait payée que par le plaisir de faire des heureux et de soulager ceux qui souffrent, en faudrait-il davantage pour un bon cœur ? Quiconque n'est pas sensible à un plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, il n'est pas né grand, il ne mérite pas même d'être homme. Qu'on est digne de mépris, dit saint Ambroise, quand on peut faire des heureux, et qu'on ne le veut pas ! *Infelix cujus in potestate est tantorum animas a morte defendere, et non est voluntas* (1).

Il semble même que c'est une malédiction attachée à la

(1) « Malheureux celui qui a le pouvoir de défendre tant d'armes contre la mort, et qui n'en a pas la volonté ! »

grandeur. Les personnes nées dans une fortune obscure et privée n'envient dans les grands que le pouvoir de faire des grâces et de contribuer à la félicité d'autrui : on sent qu'à leur place on serait trop heureux de répandre la joie et l'allégresse dans les cœurs en y répandant des bienfaits, et de s'assurer pour toujours leur amour et leur reconnaissance. Si, dans une condition médiocre, on forme quelquefois de ces désirs chimériques de parvenir à de grandes places, le premier usage qu'on se propose de cette nouvelle élévation, c'est d'être bienfaisant, et d'en faire part à tous ceux qui nous environnent : c'est la première leçon de la nature, et le premier sentiment que les hommes du commun trouvent en eux. Ce n'est que dans les grands seuls qu'il est éteint : il semble que la grandeur leur donne un autre cœur, plus dur et plus insensible que celui du reste des hommes ; que plus on est à porté de soulager des malheureux, moins on est touché de leurs misères ; que plus on est le maître de s'attirer l'amour et la bienveillance des hommes, moins on en fait cas ; et qu'il suffit de pouvoir tout, pour n'être touché de rien.

Mais quel usage plus doux et plus flatteur, mes frères, pourriez-vous faire de votre élévation et de votre opulence ? Vous attirer des hommages ? mais l'orgueil lui-même s'en lasse. Commander aux hommes et leur donner des lois ? mais ce sont là les soins de l'autorité, ce n'en est pas le plaisir. Voir autour de vous multiplier à l'infini vos serviteurs et vos esclaves ? mais ce sont des témoins qui vous embarrassent et vous gênent plutôt qu'une pompe qui vous décore. Habiter des palais somptueux ? mais vous vous édifiez, dit Job, des solitudes où les soucis et les noirs chagrins viennent bientôt habiter avec vous. Y rassembler tous les plaisirs ? ils peuvent remplir ces vastes édifices, mais ils laisseront toujours votre cœur vide. Trouver tous les jours dans votre opulence de nouvelles ressources à vos caprices ? la variété des ressources tarit bientôt ; tout est bientôt épuisé ; il faut revenir sur ses pas, et recommencer sans cesse ce que l'ennui rend insipide, et ce que l'oisiveté a rendu nécessaire. Employez tant qu'il vous plaira vos biens et votre autorité à tous les usages que l'orgueil et les plaisirs peuvent inventer : vous serez rassasiés, mais vous ne

serez pas satisfaits ; ils vous montreront la joie, mais ils ne la laisseront pas dans votre cœur.

Employez-les à faire des heureux, à rendre la vie plus douce et plus supportable à des infortunés que l'excès de la misère a peut-être réduits mille fois à souhaiter, comme Job (1), que le jour qui les vit naître eût été lui-même la nuit éternelle de leur tombeau : vous sentirez alors le plaisir d'être nés grands, vous goûterez la véritable douceur de votre état ; c'est le seul privilège qui le rend digne d'envie. Toute cette vaine montre qui vous environne est pour les autres ; ce plaisir est pour vous seuls. Tout le reste a ses amertumes ; ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie de faire du bien est tout autrement douce et touchante que la joie de le recevoir. Revenez-y encore, c'est un plaisir qui ne s'use point ; plus on le goûte, plus on se rend digne de le goûter : on s'accoutume à sa prospérité propre, et on y devient insensible ; mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui : chaque bienfait porte avec lui ce tribut doux et secret dans notre âme : le long usage qui endurcit le cœur à tous les plaisirs le rend ici tous les jours plus sensible.

Et qu'a la majesté du trône elle-même, Sire, de plus délicieux que le pouvoir de faire des grâces ? Que serait la puissance des rois, s'ils se condamnaient à en jouir tout seuls ? une triste solitude, l'horreur des sujets et le supplice du souverain. C'est l'usage de l'autorité qui en fait le plus doux plaisir ; et le plus doux usage de l'autorité, c'est la clémence et la libéralité qui la rendent aimable.

Nouvelle raison. Outre le plaisir de faire du bien, qui nous paie comptant de notre bienfait, montrez de la douceur et de l'humanité dans l'usage de votre puissance, dit l'esprit de Dieu, et c'est la gloire la plus sûre et la plus durable où les grands puissent atteindre : *in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris* (2).

Non, Sire, ce n'est pas le rang, les titres, la puissance, qui rendent les souverains aimables ; ce n'est pas même les talents glorieux que le monde admire, la valeur, la supériorité du

(1) *Job*, III, 3.
(2) *Eccl.*, III, 19 : « Accomplis tes œuvres dans un esprit de douceur, et, outre la gloire, tu auras l'amour des hommes. »

génie, l'art de manier les esprits et de gouverner les peuples : ces grands talents ne les rendent aimables à leurs sujets qu'autant qu'il les rendent humains et bienfaisants. Vous ne serez grand qu'autant que vous leur serez cher : l'amour des peuples a toujours été la gloire la plus réelle et la moins équivoque des souverains, et les peuples n'aiment guère dans les souverains que les vertus qui rendent leur règne heureux.

Et, en effet, est-il pour les princes une gloire plus pure et plus touchante que celle de régner sur les cœurs? La gloire des conquêtes est toujours souillée de sang; c'est le carnage et la mort qui nous y conduit; et il faut faire des malheureux pour se l'assurer. L'appareil qui l'environne est funeste et lugubre; et souvent le conquérant lui-même, s'il est humain, est forcé de verser des larmes sur ses propres victoires.

Mais la gloire, Sire, d'être cher à son peuple et de le rendre heureux, n'est environnée que de la joie et de l'abondance : il ne faut point élever de statues et de colonnes superbes pour l'immortaliser; il s'élève dans le cœur de chaque sujet un monument plus durable que l'airain et le bronze, parce que l'amour dont il est l'ouvrage est plus fort que la mort. Le titre de conquérant n'est écrit que sur le marbre; le titre de père du peuple est gravé dans les cœurs.

Et quelle félicité pour le souverain de regarder son royaume comme sa famille, ses sujets comme ses enfants; de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui que leurs biens et leurs personnes, et de voir, pour ainsi dire, ratifier chaque jour le premier choix de la nation qui éleva ses ancêtres sur le trône! La gloire des conquêtes et des triomphes a-t-elle rien qui égale ce plaisir? Mais de plus, Sire, si la gloire des conquérants vous touche, commencez par gagner les cœurs de vos sujets; cette conquête vous répond de celle de l'univers. Un roi cher à une nation valeureuse comme la vôtre n'a plus rien à craindre que l'excès de ses prospérités et de ses victoires.

Écoutez cette multitude que Jésus-Christ rassasie aujourd'hui dans le désert; ils veulent l'établir roi sur eux : *ut raperent eum, et facerent eum regem.* Ils lui dressent déjà un trône dans leur cœur, ne pouvant le faire remonter encore sur celui de David et des rois de Juda ses ancêtres : ils ne reconnaissent son droit à la royauté que par son humanité.

Ah ! si les hommes se donnaient des maîtres, ce ne serait ni les plus nobles ni les plus vaillants qu'ils choisiraient ; ce serait les plus tendres, les plus humains, des maîtres qui fussent en même temps leurs pères.

Heureuse la nation, grand Dieu, à qui vous destinez dans votre miséricorde un souverain de ce caractère ! D'heureux présages semblent nous le promettre : la clémence et la majesté, peintes sur le front de cet auguste enfant, nous annoncent déjà la félicité de nos peuples ; ses inclinations douces et bienfaisantes rassurent et font croître tous les jours nos espérances. Cultivez donc, ô mon Dieu ! ces premiers gages de notre bonheur : rendez-le aussi tendre pour ses peuples que le prince pieux auquel il doit la naissance, et que vous n'avez fait que montrer à la terre. Il ne voulait régner, vous le savez, que pour nous (1) rendre heureux ; nos misères étaient ses misères, nos affictions étaient les siennes ; et son cœur ne faisait qu'un avec le nôtre. Que la clémence et la miséricorde croissent donc avec l'âge dans cet enfant précieux, et coulent en lui avec le sang d'un père si humain et si miséricordieux ! que la douceur et la majesté de son front soient toujours une image de celle de son âme ! que son peuple lui soit aussi cher qu'il est lui-même cher à son peuple ! qu'il prenne dans la tendresse de la nation pour lui la règle et la mesure de l'amour qu'il doit avoir pour elle ! par là il sera aussi grand que son bisaïeul, plus glorieux que tous ses ancêtres, et son humanité sera la source de notre félicité sur la terre et de son bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

(*Deuxième partie.*)

(1) N'oublions pas que ce duc de Bourgogne était l'élève de Fénelon, formé par *Le Télémaque :* « Prince sage et juste, dira Voltaire lui-même, né pour rendre les hommes heureux. »

SERMON

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION (1)

SUR LA FAUSSETÉ DE LA GLOIRE HUMAINE

I. — *Il ne suffit pas d'être vertueux selon le monde.*

Je sais que le monde se vante d'un fantôme d'honneur et de probité indépendant de la religion : il croit qu'on peut être fidèle aux hommes sans être fidèle à Dieu; être orné de toutes les vertus que demande la société sans avoir celles qu'exige l'Évangile ; et, en un mot, être honnête homme sans être chrétien.

On pourrait laisser au monde cette faible consolation, ne pas lui disputer une gloire aussi vaine et aussi frivole que lui-même, et, puisqu'il renonce aux vertus des saints, lui passer du moins celles des hommes. C'est l'attaquer par son endroit sensible et dans son dernier retranchement, de vouloir lui ôter le seul nom de bien qui lui reste et qui le console de la perte de tous les autres, et de le déposséder d'un honneur et d'une probité qu'il croit n'appartenir qu'à lui seul, et qu'il dispute même souvent aux justes.

Ne le troublons donc pas dans une possession si paisible et en même temps si injuste. Convenons qu'au milieu de la dépravation et de la décadence des mœurs publiques, le monde a encore sauvé du débris, des restes d'honneur et de droiture; que malgré les vices et les passions qui les dominent, paraissent encore sous ses étendards des hommes fidèles à l'amitié, zélés pour la patrie, rigides amateurs de la vérité, esclaves religieux de leur parole, vengeurs de l'injustice, protecteurs de la faiblesse ; en un mot, partisans du plaisir, et néanmoins sectateurs de la vertu.

Voilà les justes du monde, ces héros d'honneur et de pro-

(1) Plan : Jésus-Christ ne veut pas de la gloire humaine. Première partie : Le monde dégrade lui-même ceux à qui il a accordé la gloire ; sans la crainte de Dieu, toute probité est fausse, ou du moins n'est jamais sûre. — Deuxième partie : Sans cette crainte, les grands génies deviennent dangereux : *a)* à la nation : *b)* aux individus mêmes qui les possèdent. — Troisième partie : Sans cette crainte, les succès les plus brillants ne sont que des crimes. — Péroraison : Que le jeune souverain cherche donc seulement la vraie gloire.

bité qu'il fait tant valoir, qu'il propose même tous les jours avec une espèce d'insulte et d'ostentation aux véritables justes de l'Évangile. Il les dégrade pour élever son idole ; il se vante que l'honneur et la véritable probité ne résident que chez lui. Il nous laisse l'obscurité, les petitesses, les travers, et tout le faux de la vertu, et s'en arroge à lui-même l'héroïsme et la gloire. Mais qu'il serait aisé de venger l'honneur de Dieu contre le culte vain et pompeux que le monde rend à son idole ! Il n'y aurait qu'à souffler sur cet édifice d'orgueil et de vanité, à peine en retrouveriez-vous les faibles vestiges.

Ces hommes vertueux, dont le monde se fait tant d'honneur, n'ont au fond souvent pour eux que l'horreur publique. Amis fidèles, je le veux ; mais c'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les lie, et dans leurs amis ils n'aiment qu'eux-mêmes. Bons citoyens, il est vrai ; mais la gloire et les honneurs qui nous reviennent en servant la patrie sont l'unique lien et le seul devoir qui les attachent. Amateurs de la vérité, je l'avoue ; mais ce n'est pas elle qu'ils cherchent, c'est le crédit et la confiance qu'elle leur acquiert parmi les hommes. Observateurs de leurs paroles ; mais c'est un orgueil qui trouverait de la lâcheté et de l'inconstance à se dédire ; ce n'est pas une vertu qui se fait une religion de ses promesses. Vengeurs de l'injustice ; mais, en la punissant dans les autres, ils ne veulent que publier qu'ils n'en sont pas capables eux-mêmes. Protecteurs de la faiblesse ; mais ils veulent avoir des panégyristes de leur générosité, et les éloges des opprimés sont ce que leur offrent de plus touchant leur oppression et leur misère. En un mot, dit l'Écriture, on les appelle miséricordieux : ils ont toutes les vertus pour le public ; mais, n'étant pas fidèles à Dieu, ils n'en ont pas une seule pour eux-mêmes : *Multi homines misericordes vocantur ; virum autem fidelem quis inveniet* (1) ?

(Première partie.)

II. — *Les grands talents peuvent être dangereux.*

Mais peut-être que les vertus civiles toutes seules sont trop obscures, et que la distinction et la supériorité des grands talents nous donnera plus de droit à la gloire.

(1) *Prov.* XX, 6 : « Beaucoup d'hommes sont appelés miséricordieux ; mais qui trouvera un homme ayant de la foi ? »

Hélas! Sire, que sont les grands talents que de grands vices, si, les ayant reçus de Dieu, nous ne les employons que pour nous-mêmes? Que deviennent-ils entre nos mains? souvent l'instrument des malheurs publics; toujours la source de notre condamnation et de notre perte.

Qu'est-ce qu'un souverain né avec une valeur bouillante et dont les éclairs brillent déjà de toutes parts dès ses plus jeunes ans, si la crainte de Dieu ne le conduit et ne le modère? un astre nouveau et malfaisant qui n'annonce que des calamités à la terre. Plus il croîtra dans cette science funeste, plus les misères publiques croîtront avec lui : ses entreprises les plus téméraires n'offriront qu'une faible digue à l'impétuosité de sa course ; il croira effacer par l'éclat de ses victoires leur témérité ou leur injustice ; l'espérance du succès sera le seul titre qui justifiera l'équité de ses armes: tout ce qui lui paraîtra glorieux deviendra légitime ; il regardera les moments d'un repos sage et majestueux comme une oisiveté honteuse et des moments qu'on dérobe à sa gloire ; ses voisins deviendront ses ennemis dès qu'ils pourront devenir sa conquête : ses peuples eux-mêmes fourniront de leurs larmes et de leur sang la triste matière de ses triomphes, il épuisera et renversera ses propres États pour en conquérir de nouveaux, il armera contre lui les peuples et les nations ; il troublera la paix de l'univers ; il se rendra célèbre en faisant des millions de malheureux. Quel fléau pour le genre humain ! et s'il y a un peuple sur la terre capable de lui donner des éloges, il n'y a qu'à lui souhaiter un tel maître.

Repassez sur tous les grands talents qui rendent les hommes illustres ; s'ils sont donnés aux impies, c'est toujours pour le malheur de leur nation et de leur siècle. Les vastes connaissances empoisonnées par l'orgueil ont enfanté ces chefs et ces docteurs célèbres de mensonge, qui, dans tous les âges, ont levé l'étendard du schisme et de l'erreur, et formé, dans le sein même du christianisme, les sectes qui le déchirent.

Ces beaux esprits si vantés, et qui par des talents heureux ont rapproché leur siecle du goût et de la politesse des anciens, dès que leur cœur s'est corrompu, ils n'ont laissé au monde que des ouvrages lascifs et pernicieux, où le poison, préparé par des mains habiles, infecte tous les jours les mœurs publiques, et où les siècles qui nous suivront vien-

dront encore puiser la licence et la corruption du nôtre.

Tournez-vous d'un autre côté. Comment ont paru sur la terre ces génies supérieurs, mais ambitieux et inquiets, nés pour faire mouvoir les ressorts des États et des empires, et ébranler l'univers entier? Les peuples et les rois sont devenus le jouet de leur ambition et de leurs intrigues : les dissensions civiles et les malheurs domestiques ont été les théâtres lugubres où ont brillé leurs grands talents.

Un seul homme obscur, avec ces avantages éminents de la nature, mais sans conscience et sans probité, a pu s'élever les siècles passés sur les débris de sa patrie ; changer la face entière d'une nation voisine et belliqueuse, si jalouse de ses lois et de sa liberté ; se faire rendre des hommages que ses citoyens disputent même à leurs rois ; renverser le trône, et donner à l'univers le spectacle d'un souverain dont la couronne ne put mettre la tête sacrée à couvert de l'arrêt inouï qui le condamna à la perdre (1).

Esprits vastes, mais inquiets et turbulents, capables de tout soutenir hors le repos ; qui tournent sans cesse autour du pivot même qui les fixe et qui les attache ; et qui, semblables à Samson, sans être animés de son esprit, aiment encore mieux ébranler l'édifice et être écrasés sous les ruines, que de ne pas s'agiter et faire usage de leurs talents et de leur force. Malheur au siècle qui produit de ces hommes rares et merveilleux ! et chaque nation a eu là-dessus ses leçons et ses exemples domestiques.

Mais enfin, si ce n'est pas un malheur pour leur siècle, c'est du moins un malheur pour eux-mêmes. Semblables à un navire sans gouvernail que des vents favorables poussent à pleines voiles, plus notre course est rapide, plus le naufrage est inévitable. Rien n'est si dangereux pour soi que les grands talents dont la foi ne règle pas l'usage ; les vaines louanges qu'attirent ces qualités brillantes corrompent le cœur ; et plus on était né avec de grandes qualités, plus la corruption est profonde et désespérée. Dieu abandonne l'orgueil à lui-même ; ces hommes si vantés expient souvent, dans la honte d'une chute éclatante, l'injustice des applaudissements publics ; leurs vices déshonorent leurs talents. Ces vastes génies, nés pour

(1) Olivier Cromwell.

soutenir l'État, ne sont plus, dit Job, que de faibles roseaux qui ne peuvent se soutenir eux-mêmes. On a vu plus d'une fois les pierres mêmes les plus brillantes du sanctuaire s'avilir et se traîner indignement dans la boue ; et les plus grands talents sont souvent livrés aux plus grandes faiblesses : *qui ducit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat* (1).

(Deuxième partie.)

SERMON

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

SUR LES ECUEILS DE LA PIÉTÉ DES GRANDS (2)

I. — *La piété véritable chez un souverain est active et énergique.*

Il y a une piété, pour ainsi dire, propre de chaque état. L'homme public n'est point vertueux s'il n'a que les vertus de l'homme privé : le prince s'égare et se perd par la même voie qui auroit sauvé le sujet ; et le souverain en lui peut devenir très criminel, tandis que l'homme est irréprochable.

Aussi le premier écueil de la piété des grands est de les retirer des soins publics et de les renfermer en eux-mêmes. Comme l'indolence et l'amour du repos est le vice ordinaire des grands, il devient encore plus dangereux et plus incorrigible quand ils le couvrent du prétexte de la vertu. La gloire peut réveiller quelquefois dans les grands l'assoupissement de la paresse ; mais celui qui a pour principe une piété mal entendue est en garde contre la gloire même, et ne laisse plus de ressource. Un reste d'honneur et de respect pour le public et pour la place qu'on occupe rompt souvent les charmes d'une oisiveté honteuse, et rend aux peuples le souverain qui se doit à eux ; mais quand ce repos indigne est occupé par des exercices pieux, il devient à ses yeux honorable : on

(1) *Job.*, XII, 19 : « Dieu fait que les pontifes sont privés de leur gloire, et que les grands tombent par terre. »

(2) Trois écueils à craindre pour la piété des grands : 1° une piété oisive et renfermée ; — 2° une piété faible, timide et scrupuleuse ; — 3° une piété crédule et bornée.

peut rougir d'un vice ; mais on se fait honneur de ce qu'on croit une vertu.

Mais, Sire, un grand, un prince n'est pas né pour lui seul ; il se doit à ses sujets. Les peuples, en l'élevant, lui ont confié la puissance et l'autorité, et se sont réservé en échange ses soins, son temps, sa vigilance. Ce n'est pas une idole qu'ils ont voulu se faire pour l'adorer, c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre : ce n'est pas de ces divinités inutiles qui ont des yeux et ne voient point, une langue et ne parlent point, des mains et n'agissent point ; ce sont de ces dieux qui les précèdent, comme parle l'Écriture, pour les conduire et les défendre. Ce sont les peuples qui, par l'ordre de Dieu, les ont faits tout ce qu'ils sont, c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. Oui, Sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres ; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs ; mais ils le durent originellement au consentement libre des sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône ; mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous. Les flatteurs, Sire, vous rediront sans cesse que vous êtes le maître, et que vous n'êtes comptable à personne de vos actions. Il est vrai que personne n'est en droit de vous en demander compte ; mais vous vous le devez à vous-même, et, si je l'ose dire, vous le devez à la France qui vous attend, et à toute l'Europe qui vous regarde : vous êtes le maître de vos sujets ; mais vous n'en aurez que le titre si vous n'en avez pas les vertus : tout vous est permis ; mais cette licence est l'écueil de l'autorité, loin d'en être le privilège : vous pouvez négliger les soins de la royauté ; mais, comme ces rois fainéants si déshonorés dans nos histoires, vous n'aurez plus qu'un vain nom de roi, dès que vous n'en remplirez pas les fonctions augustes.

Quel serait donc ce fantôme de piété qui ferait une vertu aux grands et au souverain, de craindre et d'éviter la dissipation des soins publics ; de ne vaquer qu'à des pratiques religieuses, comme des hommes privés et qui n'ont à répondre

que d'eux-mêmes ; de se renfermer au milieu d'un petit nombre de confidents de leurs pieuses illusions et de fuir presque la vue du reste de la terre ? Sire, un prince établi pour gouverner les hommes doit connaître les hommes : le choix des sujets est la première source du bonheur public ; et, pour les choisir, il faut les connaître. Nul n'est à sa place dans un État où le prince ne juge pas par lui-même : le mérite est négligé, parce qu'il est ou trop modeste pour s'empresser ou trop noble pour devoir son élévation à des sollicitations et à des bassesses : l'intrigue supplante les plus grands talents ; des hommes souples et bornés s'élèvent aux premières places et les meilleurs sujets demeurent inutiles. Souvent un David, seul capable de sauver l'État, n'emploie sa valeur dans l'oisiveté des champs que contre des animaux sauvages, tandis que des chefs timides, effrayés de la seule présence de Goliath, sont à la tête des armées du Seigneur. Souvent un Mardochée, dont la fidélité est même écrite dans les monuments publics, qui, par sa vigilance, a découvert autrefois des complots funestes au souverain et à l'empire, seul en état, par sa probité et par son expérience, de donner de bons conseils et d'être appelé aux premières places, rampe à la porte du palais, tandis qu'un orgueilleux Aman est à la tête de tout, et abuse de son autorité et de la confiance du maître.

Ainsi les fonctions essentielles aux grands ne sont pas la prière et la retraite. Elles doivent les préparer aux soins publics, et non les en détourner : ils doivent se sanctifier en contribuant au salut et à la félicité de leurs peuples : les grâces de leur état sont des grâces de travail, de soins, de vigilance. Quiconque leur promet, dit l'Evangile, qu'ils trouveront Jésus-Christ dans le désert ou dans le secret de leur palais est un faux prophète : *ecce in* (1) *deserto, ecce in penetralibus, nolite credere.* Ils y seront seuls et livrés à eux-mêmes, Dieu n'est point avec nous dans les situations qu'il ne demande pas de nous : et le calme où nous nous croyons le plus en sûreté, si la main du Seigneur ne nous y conduit et ne nous y soutient, devient lui-même le gouffre qui nous voit

(1) « Si donc on vous dit : le voici dans le désert, ne sortez point pour y aller. Si on vous dit : le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point ». (*Matth.*, C. XXIV, 26).

périr sans ressource : une piété oisive et retirée ne sanctifie pas le souverain, elle l'avilit et le dégrade.

Eh quoi ! Sire, tandis que celui que son rang et sa naissance établissent dépositaire de l'autorité publique se renfermerait dans l'enceinte d'un petit nombre de devoirs pieux et secrets, les soins publics seraient abandonnés, les affaires demeureroient, les subalternes abuseraient de leur autorité, les lois céderaient la place à l'injustice et à la violence, les peuples seraient comme des brebis sans pasteur, tout l'État dans la confusion et dans le désordre ! et Dieu, auteur de l'ordre public, regarderait avec des yeux de complaisance une piété oisive qui le renverse ! et les peuples exposés à la merci des flots, n'auraient pas droit de dire à ce pilote endormi et infidèle avec plus de raison que les disciples sur la mer ne le disaient à Jésus-Christ : Seigneur, il vous est donc indifférent que nous périssions, et notre perte n'est plus une affaire qui vous importe ou notre salut n'est plus une affaire qui vous intéresse? *Magister non ad te pertinet quia perimus* (1) ? La religion autoriserait donc des abus que la raison elle-même condamne !

II. — *La vraie piété n'est ni timorée ni excessive.*

Mais si l'inaction en (2) est le premier écueil, l'incertitude et l'indécision que traîne d'ordinaire après soi une conscience timide et scrupuleuse, ne paraissent pas moins à craindre.

Ce n'est pas que je prétende autoriser ici cette sagesse profane qui fait toujours marcher les intérêts de l'État avant ceux de l'Évangile, ni cette erreur commune qui ne croit pas l'exactitude des règles de l'Évangile compatible avec les maximes du gouvernement et les intérêts de l'État.

Dieu, qui est auteur des empires, ne l'est-il pas des lois qui les gouvernent ? A-t-il établi des puissances qui ne puissent se soutenir que par le crime ? Et les rois seraient-ils son ouvrage s'ils ne pouvaient régner sans que la fraude et l'injustice fussent les compagnes inséparables de leur règne? N'est ce pas la justice et le jugement qui soutiennent les trônes?

(1) Saint Marc: IV, 33.
(2) De la piété.

La loi de Dieu ne doit-elle pas être écrite sur le front du souverain comme la première loi de l'Empire ? et, s'il fallait toujours la violer pour maintenir la tranquillité des sociétés humaines, ou la loi de Dieu serait fausse, ou les sociétés humaines ne seraient pas l'ouvrage de Dieu.

Quelle erreur, mes frères, de se persuader que ceux qui sont en place ne doivent pas regarder de si près à la rigidité des règles saintes ; que les empires et les monarchies ne se mènent point par des maximes de religion ; que la loi de Dieu est la règle du particulier, mais que les États ont une règle supérieure à la loi de Dieu même ; que tout tomberait dans la langueur et dans l'inaction, si les maximes du christianisme conduisaient les affaires publiques ; et qu'il n'est pas possible d'être en même temps et l'homme de l'État et l'homme de Dieu !

Quoi ! mes frères, la justice, la vérité, la bonne foi, seraient funestes au gouvernement des États et des empires ! La religion, qui fait tout le bonheur et toute la sûreté des peuples et des rois, en deviendrait elle-même l'écueil ! Un bras de chair soutiendrait plus sûrement les royaumes que la main de Dieu, qui les a élevés ! Les peuples ne pourraient devoir l'abondance et la tranquillité qu'à la fraude et à la mauvaise foi de ceux qui les gouvernent ! et les ministres des rois ne pourraient acheter que par la perte de leur salut le salut de la patrie ! Quel outrage pour la religion et pour tant de bons rois qui n'ont régné heureusement que par elle !

J'avoue, Sire, que lorsque le souverain est ambitieux et médite des entreprises injustes, l'artifice et la mauvaise foi deviennent comme inévitables à ses ministres, ou pour cacher ses mauvais desseins, ou pour colorer ses injustices. Mais que le prince soit juste et craignant Dieu, la justice et la vérité suffiront alors pour soutenir un trône qu'elles-mêmes ont élevé : l'habileté de ses ministres ne sera plus que dans leur équité et dans leur droiture : on ne donnera plus à la fraude et à la dissimulation les noms pompeux d'art de régner et de science des affaires. En un mot, donnez-moi des David et des Pharaon amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des Nathan et des Joseph pour leurs ministres (1).

(1) Pharaon, celui qui confia à Joseph l'administration de l'Égypte ; Nathan, celui qui blâma David après le meurtre d'Urie.

C'est donc déshonorer la religion, dit saint Augustin, de croire qu'elle ne doit pas être consultée dans le gouvernement des républiques et des empires. Mais c'est lui faire un égal outrage de prendre dans une pitié mal entendue des motifs d'indécision et d'incertitude qui entrevoient partout les apparences du mal, et qui opposent sans cesse un fantôme de religion aux entreprises les plus justes et aux maximes les plus capitales.

C'est à la sagesse humaine et corrompue à être incertaine et timide ; toujours enveloppée sous de fausses apparences, elle doit toujours craindre qu'un coup d'œil plus heureux ne la perce enfin et ne la démasque. Mais la sagesse qui vient du ciel nous rend plus décidés et plus tranquilles ; on marche avec bien plus de sécurité quand on ne veut marcher que dans la lumière. L'homme vertueux tout seul a droit d'aller la tête levée, et de défier la prudence timide et incertaine de l'homme trompeur : une sainte fierté sied bien à la vérité.

Aussi c'est se faire une fausse idée de la piété, de se la figurer toujours timide, faible, indécise, scrupuleuse, bornée, se faisant un crime de ses devoirs et une vertu de ses faiblesses ; obligée d'agir, et n'osant entreprendre ; toujours suspendue entre les intérêts publics et ses pieuses frayeurs, et ne faisant usage de la religion que pour mettre le trouble et la confusion où elle aurait dû mettre l'ordre et la règle. Ce sont là les défauts que les hommes mêlent souvent à la piété, mais ce ne sont pas ceux de la piété même. C'est le caractère d'un esprit faible et borné, mais ce n'est pas une suite de l'élévation et de la sagesse de la religion. En un mot, c'est l'excès de la vertu ; mais la vertu finit toujours où l'excès commence.

Non, Sire, la piété véritable élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage. On est né pour de grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même. L'homme de bien est capable de tout dès qu'il a pu se mettre par la foi au-dessus de tout. C'est le hasard qui fait les héros ; c'est une valeur de tous les jours qui fait le juste. Les passions peuvent nous placer bien haut, mais il n'y a que la vertu qui nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Quel règne, Sire, plus glorieux en Israël que celui de Salomon, tandis qu'il demeura fidèle à la loi de ses pères ? Quel gou-

vernement plus sage et plus absolu ? Tous les raffinements de la politique ont-ils jamais poussé si loin l'art de régner et de conduire les peuples ? Quelle gloire et quelle magnificence environnait son trône ! La piété en avilissait-elle la majesté ? Quel prince vit jamais ses sujets plus soumis, ses voisins s'estimer plus heureux de son alliance, et des souverains à la tête des empires plus vastes et plus puissants que le sien, avoir pour sa personne des égards et des déférences qu'ils ne devaient pas à sa couronne ? Les sages des autres nations ne se regardaient-ils pas comme des insensés devant lui ? Ne venait-on pas des contrées les plus éloignées admirer l'ordre et l'harmonie qui lui faisait gouverner tous ses sujets comme un seul homme ? N'est-ce pas dans les préceptes divins qu'il nous a laissés que les princes apprennent encore tous les jours à régner ? et la piété serait-elle l'écueil du gouvernement, puisque c'est elle seule qui lui valut la sagesse ? Heureux s'il ne fût pas sorti de ses premières voies, et si les égarements de sa vieillesse n'eussent pas flétri la gloire de son règne et altéré le bonheur de ses sujets ! Ils ne commencèrent à éprouver des charges excessives et ne cessèrent d'être heureux que lorsqu'il cessa lui-même d'être fidèle à Dieu, et que, corrompu par les femmes étrangères, il ne mit plus de bornes à ses profusions et à l'oppression de ses peuples, et prépara à son fils le soulèvement qui sépara dix tribus du royaume de David, et leur donna un nouveau maître.

Hélas ! les hommes, pour excuser leurs vices, cherchent à décrier la vertu : comme elle est incommode aux passions, ils voudraient se persuader qu'elle est funeste à la conduite des États et des empires, et lui opposer l'intérêt public, pour se cacher à soi-même l'intérêt personnel, qui seul en nous s'oppose à elle. La crainte du Seigneur est la seule source de la véritable sagesse ; et ce qui met l'ordre dans l'homme peut seul le mettre dans les États.

(Deuxième partie.)

III. — *La vraie piété est exempte de préjugés.*

Enfin l'indécision et l'incertitude conduisent souvent au préjugé et à la surprise ; c'est le dernier écueil de la piété des grands.

Oui, mes frères, la piété a ses erreurs comme le vice. Plus

on aime la vérité, plus tout ce qui se couvre de ses apparences peut nous séduire : la vertu, simple et sincère, juge des autres par elle-même. C'est presque toujours notre propre obliquité qui nous instruit à la défiance, on est moins en garde contre la fraude et l'artifice, quand on n'a jamais fait usage que de la droiture et de la simplicité ; et les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ignorent eux-mêmes l'art de surprendre.

Mais c'est dans les grands surtout, Sire, que la piété doit craindre les préjugés et la surprise : outre que les suites en sont plus dangereuses, c'est que, nés, disait autrefois Assuérus, plus droits et plus sincères, ils sont d'autant plus susceptibles de préjugés qu'ils aiment moins la peine de l'examen et l'embarras de la défiance, et qu'ils trouvent plus court et plus aisé de juger sur ce qu'on leur dit, que de l'approfondir et de s'en convaincre : *dum aures principum simplices, et ex sua natura alios æstimantes, callidâ fraude decipiunt* (1).

Et de combien de sortes de préjugés la piété dans les grands ne peut-elle pas les rendre capables ! préjugés de crédulité. C'est la piété elle-même qui ouvre souvent leurs oreilles à la malignité de la calomnie ; et plus ils aiment la vertu, plus aisément on leur rend suspects de dissolution et de vices ceux qu'une basse jalousie a intérêt de perdre. Mais tout zèle qui cherche à nuire doit leur être suspect : la véritable piété, ou ne croit pas facilement le mal, ou, loin de le publier, le cache du moins et l'excuse : elle ne cherche pas à rendre son frère odieux à ses maîtres, elle ne cherche qu'à le réconcilier avec Dieu ; les délations secrètes se proposent plus le renversement de la fortune d'autrui que le règlement de ses mœurs ; et d'ordinaire le délateur découvre plus ses propres vices que les vices de son frère.

Préjugés de confiance. L'hypocrite prend souvent auprès d'eux la place de l'homme de bien ; ils donnent aux apparences de la piété l'accès, les places, la confiance, qui n'étaient dues qu'à la piété elle-même ; ils chargent de soins publics ceux qui, par leurs lumières bornées, n'étaient nés que pour vaquer aux fonctions les plus obscures. Des mœurs réglées tiennent lieu auprès d'eux des plus grands talents et des ser-

(1) *Esther*, XVI : « En trompant par une ruse habile les oreilles des princes sincères et jugeant les autres d'après leur propre caractère. »

vices les plus importants ; et ils décrient la vertu par les faveurs mêmes dont ils l'honorent.

Enfin, préjugés de zèle. C'est ici où les princes les plus pieux ont trouvé souvent dans leur zèle même l'écueil de leur piété. Les Constantin, les Théodose, ont vu autrefois leur amour pour l'Église se tourner contre l'Église même, et favoriser l'erreur par un zèle de la vérité. Les princes, Sire, ne doivent toucher à la religion que pour la protéger et pour la défendre : leur zèle n'est utile à l'Église que lorsqu'il est demandé par les pasteurs. Les sollicitations des dépositaires de la doctrine sont les seules qui doivent avoir du crédit auprès d'eux, lorsqu'il s'agit de la doctrine elle-même ; toute autre voix que la voix unanime des pasteurs doit leur être suspecte. C'est ici où ils ne doivent se réserver que l'honneur de la protection, et leur laisser celui de la décision et du jugement. Les évêques sont leurs sujets ; mais ils sont leurs pères selon la foi. Leur naissance les soumet à l'autorité du trône ; mais sur les mystères de la foi, l'autorité du trône fait gloire de se soumettre à celle de l'Église. Les princes n'en sont que les premiers enfants ; et nos rois ont toujours regardé le titre de ses fils aînés comme le plus beau titre de leur couronne. Ils n'ont point d'autre droit que de faire exécuter ses décrets, et, en s'y soumettant les premiers, donner l'exemple de la soumission aux autres fidèles. Dès qu'ils ont voulu aller plus loin, et usurper sur la doctrine un droit réservé au sacerdoce, il ont aigri les maux de l'Église loin d'y remédier ; leurs tempéraments ont été de nouvelles plaies et ont enfanté de nouveaux excès. Toutes les conciliations inventées pour calmer les esprits rebelles et les ramener à l'unité, les ont autorisés dans leur séparation et leur révolte ; et leur autorité a toujours perpétué les erreurs quand elle a voulu se mêler toute seule de les rapprocher de la vérité. Ils peuvent environner l'arche et la garder comme David ; mais ce n'est pas à eux à y porter les mains. Le trône est élevé pour être l'appui et l'asile de la doctrine sainte ; mais il ne doit jamais en être la règle, ni le tribunal d'où partent ses décisions.

Hélas ! si les passions et les intérêts humains n'environnaient pas le trône, sans doute la piété des souverains serait la plus sûre ressource de l'Église ; mais souvent, ou l'on fait

agir leur religion contre leurs propres intérêts, ou l'on se sert du vain prétexte de leurs intérêts pour les faire agir contre la religion même.

Les préjugés sont donc presque inévitables à la piété des grands ; mais c'est l'obstination dans le préjugé qui rend le mal plus incurable. Il ne leur est pas honteux d'avoir pu être surpris. Hélas ! comment pourront-ils s'en défendre ? Tout ce qui les environne presque s'étudie à les tromper : est-il étonnant que l'attention se relâche quelquefois, et qu'ils puissent se laisser séduire ? L'artifice est plus habile et plus persévérant que la défiance ; il prend toutes les formes, et met à profit tous les moments : et quand tous ceux presque qui nous approchent ont intérêt que nous nous trompions, nos précautions elles-mêmes les aident souvent à nous conduire au piège

Mais, Sire, s'il n'est pas honteux aux princes d'être surpris, malheur inévitable à l'autorité suprême, il leur est glorieux d'avouer qu'ils ont pu l'être. Rien n'est plus grand dans le souverain que de vouloir être détrompé, et d'avoir la force de convenir soi-même de sa méprise. Assuérus ne crut point déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Aman. C'est un mauvais orgueil de croire qu'on ne peut avoir tort ; c'est une faiblesse de n'oser reculer quand on sent qu'on nous a fait faire une fausse démarche. Les variations qui nous ramènent au vrai affermissent l'autorité, loin de l'affaiblir. Ce n'est pas se démentir que de revenir de sa méprise : ce n'est pas montrer aux peuples l'inconstance du gouvernement ; c'est leur en étaler l'équité et la droiture. Les peuples savent assez et voient assez souvent que les souverains peuvent se tromper ; mais ils voient rarement qu'ils sachent se désabuser et convenir de leur méprise. Il ne faut pas craindre qu'ils respectent moins la puissance qui avoue son tort et qui se condamne elle-même ; leur respect ne s'affaiblit qu'envers celle ou qui ne le connaît pas ou qui le justifie : et dans leur esprit rien ne déshonore l'autorité que la faiblesse qui se laisse surprendre, et la mauvaise gloire qui croirait s'avilir en convenant de son erreur et de sa surprise.

(*Troisième partie.*)

IV. — *Prière pour le jeune roi.*

Soyez, Sire, comme vos ancêtres, le défenseur de la gloire de Dieu, et il ne permettra pas que la vôtre s'efface jamais de la mémoire des hommes. Justifiez, en vous proposant ces grands modèles, que la piété ne déshonore point les rois ; que les passions toutes seules avilissent le trône et dégradent le souverain ; qu'on n'est pas digne de régner quand on ne règne pas sur soi-même : et que, pour être dans les âges suivants aussi grand qu'eux, aux yeux des hommes, il faut avoir été, comme eux, fidèle à Dieu.

Grand Dieu ! plus le trône est environné de pièges, plus les rois ont besoin que vous les environniez de votre protection et des secours de votre grande miséricorde. Mais plus une tendre jeunesse et une enfance délaissée à elle-même et à tous les périls de la royauté expose cet enfant auguste, plus il doit devenir l'objet de vos soins et de votre tendresse paternelle.

Armez de bonne heure l'innocence de son cœur contre les dérisions qui avilissent la piété, et contre les écueils de la piété même ; donnez-lui ces vertus qui sanctifient l'homme, et qui font en même temps le grand roi ; faites qu'il respecte ceux qui vous servent et qu'il serve lui-même le Dieu de ses pères avec cette majesté qui seule peut rendre les rois respectables.

Jetez les yeux sur lui du haut du ciel, grand Dieu ; et voyez ici à vos pieds cet enfant auguste et précieux, la seule ressource de la monarchie, l'enfant de l'Europe, le gage sacré de la paix des peuples et des nations. Les entrailles de votre miséricorde n'en sont-elles pas émues ? regardez-le, grand Dieu, avec les yeux et la tendresse de toute la nation.

Écoutez la première voix de son cœur innocent, qui vous dit ici, comme autrefois un saint roi (1) : « Dieu de mes pères, regardez-moi ; laissez-vous toucher de pitié à la vue des périls que mon âge et mon rang me préparent, et qui vont m'entourer de toutes parts au sortir de l'enfance : *respice in me, et miserere mei* (2). Soyez vous-même le défenseur de mon

(1) David.
(2) *Psaumes LXXXVI*, 16. « Jette un regard vers moi, et prends-moi en pitié. »

trône et de ma jeunesse. Conservez l'empire à l'enfant de tant de rois, et qui ne connaît pas de titre plus glorieux que d'être le premier-né de vos enfants : *da imperium puero tuo* (1).

Mais que la conservation d'une couronne terrestre, grand Dieu, ne soit pas le seul de vos bienfaits. Sauvez le fils d'Adélaïde (2), des Blanche, des Clotilde, et de tant de pieuses princesses qui me portent encore devant vous dans leur sein comme l'enfant de leur amour et de leurs plus chères espérances : *et salvum fac filium ancillæ tuæ* (3). Et puisque l'innocence attire toujours sur elle vos regards les plus propices et les plus tendres, conservez-la-moi, grand Dieu, aussi longtemps que ma couronne, afin qu'après avoir régné par vous heureusement sur la terre, je puisse régner avec vous éternellement dans le ciel ! » Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE VENDREDI SAINT (4)

SUR LES OBSTACLES QUE LA VÉRITÉ TROUVE DANS LE CŒUR DES GRANDS

I. — *La jalousie : sa bassesse, son hypocrisie.*

La vérité, toujours odieuse aux grands, trouve encore aujourd'hui sur la terre les mêmes ennemis qui l'attachèrent autrefois avec Jésus-Christ sur la croix ; la jalousie la persécute, un lâche intérêt la sacrifie, l'indifférence la méprise, et la tourne même en risée.

Mais de toutes les passions que les hommes opposent à la vérité, la jalousie est la plus dangereuse, parce qu'elle est la

(1) « Donne l'empire à ton enfant. »

(2) Marie-Adélaïde de Savoie, mère de Louis XV ; Blanche de Castille, mère de saint Louis ; Clotilde, femme de Clovis.

(3) « Sauve le fils de ta servante. »

(4) Plan : J.-C. condamné à mort par les passions des grands. Les passions des grands condamnées par la mort de J.-C.

Les trois principaux obstacles que rencontre la vérité chez les grands sont : 1° la jalousie ; — 2° l'intérêt ; — 3° l'indifférence.

(L'orateur ne développe pas l'autre point : les passions des grands condamnées par la mort de J.-C.).

plus incurable ; c'est un vice qui mène à tout ; parce qu'on se le déguise toujours à soi-même ; c'est l'ennemi éternel du mérite et de la vertu ; tout ce que les hommes admirent l'enflamme et l'irrite ; il ne pardonne qu'au vice et à l'obscurité ; il faut être indigne des regards publics pour mériter ses égards et son indulgence.

Si les prodiges de Jésus-Christ avaient moins éclaté dans la Judée, les princes des prêtres, moins éblouis de sa gloire, ne lui eussent pas disputé son innocence ; et leur zèle jaloux ne l'aurait pas trouvé digne de mort, s'il ne l'eût été des louanges et des acclamations publiques : *quid facimus, quia hic homo multa signa facit* (1).

Telle est l'impression de haine et de jalousie que la grande renommée de Jésus-Christ fait sur le cœur des pontifes et des prêtres, des dépositaires de la loi et de la religion. Mais, hélas ! faut-il que le sanctuaire lui-même devienne presque toujours l'asile d'une passion si méprisable ; que les dons éclatants de l'esprit de paix et de charité mettent l'amertume et la division parmi ses ministres ; que la moisson si abondante, et qui manque d'ouvriers, excite des sentiments de jalousie parmi le petit nombre de ceux qui travaillent ; que les anges destinés au ministère ne puissent arracher les scandales du royaume de Jésus-Christ sans y en mettre souvent un nouveau ; que dès la naissance de l'Évangile cette triste zizanie se soit glissée parmi ses plus saints ouvriers, et que l'Église souvent soit presque aussi affligée par le faux zèle qui la défend que par l'erreur même qui l'attaque ! Pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, la gloire n'en est-elle pas commune à tous ceux qui l'aiment ? ne partageons-nous pas ses triomphes dès que nous ne combattons que pour lui ? et tous les succès qui agrandissent son royaume ne deviennent-ils pas les nôtres ? C'est lui seul qui donne l'accroissement et nos faibles travaux ne sont plus comptés pour rien dès que nous les comptons nous-mêmes pour quelque chose.

Tous les traits les plus odieux semblent se réunir dans un cœur où domine cette passion injuste de l'envie. Cependant c'est le vice et comme la contagion universelle des cours, et souvent la première source de la décadence des empires : il

(1) « Les princes des prêtres et les Pharisiens tinrent conseil ensemble et dirent : Que faisons-nous ? Cet homme fait beaucoup de miracles ». (*Jean* XI, 47.)

n'est point de bassesse que cette passion ou ne consacre ou ne justifie; elle éteint même les sentiments les plus nobles de l'éducation et de la naissance; et dès que ce poison a gagné le cœur, on trouve des âmes de boue où la nature avait d'abord placé des âmes grandes et bien nées ?

La mauvaise foi n'est plus comptée pour rien : ces grands prêtres cherchent eux-mêmes de faux témoignages contre Jésus-Christ, eux qui devaient proscrire ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité et de l'innocence des autres hommes, ils se les associent, et favorisent le crime qui favorise leur passion.

C'est ainsi que ce vice ne rougit point de se faire des appuis honteux et méprisables. Les hommes les plus décriés et les plus perdus, on les adopte dès qu'ils veulent bien adopter et servir l'amertume secrète qui nous dévore; ils nous deviennent chers dès qu'ils peuvent devenir les vils instruments de notre passion; et ce qui devait les rendre encore plus hideux à nos yeux efface en un instant toutes leurs taches. Le monde ne manque jamais de ces hommes vendus à l'iniquité, dont l'unique emploi est de noircir auprès des grands ceux qui ont le malheur de leur déplaire, ou qui plaisent trop pour être de leur goût; et ces hommes corrompus, et qu'on devrait bannir de la société, ne manquent jamais de trouver des grands qui les écoutent et qui les protègent. On érige en mérite le zèle qu'ils étalent pour nos intérêts, et on leur fait une vertu d'un ministère infâme dont on rougit tout bas soi-même : Doëg l'Iduméen (1) devient cher à Saül dès qu'il devient le ministre de sa jalousie et de sa haine contre David.

Mais de quoi n'est pas capable un cœur que la jalousie noircit et envenime! Non seulement on applaudit à l'imposture, mais on ne craint pas de s'en rendre coupable soi-même. Ces pontifes, témoins des prodiges et de la sainteté de Jésus-Christ, ne pouvant ignorer qu'il est fils de David, et descendu des rois de Juda, ayant ouï de sa propre bouche qu'il fallait rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César, le font pourtant passer pour un séditieux, un ennemi de César, et qui veut en usurper la souveraine puissance, un

(1) Un des officiers de Saül.

impie qui veut renverser la loi et le temple de ses pères ; enfin pour un homme de néant, né dans la boue et dans la plus vile populace.

Cette passion amère est comme une frénésie qui change tous les objets à nos yeux ; rien ne nous paraît plus sous sa forme naturelle. David a beau remporter des victoires sur les Philistins et assurer la couronne à son maître ; aux yeux de Saül ce n'est plus qu'un ambitieux qui veut monter lui-même sur le trône. En vain Jérémie justifie la vérité de ses prédictions par les événements et par la sainteté de sa vie ; les prêtres, jaloux de sa réputation, publient que c'est un imposteur et un traître qui annonce les malheurs et la ruine entière de Jérusalem, plus pour décourager ses citoyens et favoriser l'ennemi, que pour prévenir la destruction entière de sa patrie.

Tout s'empoisonne entre les mains de cette funeste passion : la piété la plus avérée n'est plus qu'une hypocrisie mieux conduite ; la valeur la plus éclatante, une pure ostentation, ou un bonheur qui tient lieu de mérite ; la réputation la mieux établie, une erreur publique où il entre plus de prévention que de vérité ; les talents les plus utiles à l'État, une ambition démesurée qui ne cache qu'un grand fonds de médiocrité et d'insuffisance ; le zèle pour la patrie, uu art de se faire valoir et de se rendre nécessaire ; les succès même les plus glorieux, un assemblage de circonstances heureuses qu'on doit à la bizarrerie du hasard plus qu'à la sagesse des mesures ; la naissance la plus illustre, un grand nom sur lequel on est enté, et qu'on ne tient pas de ses ancêtres.

Enfin la langue du jaloux flétrit tout ce qu'elle touche et ce langage si honteux est pourtant le langage commun des cours : c'est lui qui lie les sociétés et les commerces ; chacun se cache la plaie secrète de son cœur, et chacun se la communique ; on a honte du nom du vice, et l'on se fait honneur du vice même.

Enfin il emprunte même les apparences du zèle et de l'amour du bien public ; les intérêts de la nation et la conservation du temple et de la loi paraissent consacrer la jalousie des pontifes contre Jésus-Christ.

Le zèle du bien public devient tous les jours comme la décoration et l'apologie de ce vice. Il semble qu'on ne craint

que pour l'État et on n'envie que les places de ceux qui gouvernent : on blâme les choix du maître comme tombant sur des sujets incapables ; mais ce n'est pas l'intérêt public qui nous pique, c'est la jalousie et le chagrin de n'avoir pas été nous-mêmes choisis : les places où nous aspirions ne sont jamais, selon nous, données au mérite ; la faveur du maître et le bien de l'État ne nous paraissent jamais aller ensemble ; on se donne pour amateur de la patrie, et on n'en aime que les honneurs et les prééminences. Aman trouve la puissance et la religion des Juifs dangereuses à l'empire ; mais ce n'est pas l'État qu'il a dessein de sauver, c'est Mardochée qu'il veut perdre. Les courtisans de Darius accusent Daniel d'avoir violé la loi des Perses ; mais ce n'est pas de la majesté de la loi dont ils sont jaloux, c'est la gloire et la faveur de Daniel qu'ils haïssent.

Tout est plein dans les cours de ces zèles de jalousie : on étale le titre de bon citoyen, et on cache dessous celui de jaloux ; on a sans cesse l'État dans la bouche et la jalousie dans le cœur ; on paraît contristé quand les événements sont malheureux et ne répondent pas aux vues et aux mesures de ceux qui sont en place, et l'on s'applaudit plus du blâme qui en retombe sur eux, qu'on n'est touché des maux qui en peuvent revenir à la patrie.

Et voilà un des plus tristes effets de cette passion infortunée. Ces pontifes demandent que le sang du juste soit sur eux et sur leurs enfants ; la désolation du temple et de la cité sainte, la cessation des sacrifices, la dispersion de Juda, la perte de tout ne leur paraît rien, pourvu que l'innocent périsse.

Et combien de fois a-t-on vu des hommes publics sacrifier l'État à leurs jalousies particulières, faire échouer des entreprises glorieuses à la patrie, de peur que la gloire n'en rejaillît sur leurs rivaux ; ménager des événements capables de renverser l'empire, pour ensevelir leurs concurrents sous ses ruines, et risquer de tout perdre pour faire périr un seul homme ! Les histoires des cours et des empires sont remplies de ces traits honteux, et chaque siècle presque en a vu de tristes exemples. Mais le véritable zèle du bien ne cherche qu'à se rendre utile ; et à l'homme vertueux et qui aime l'État les services tiennent lieu de récompense.

Première passion dans les pontifes, qui livre aujourd'hui Jésus-Christ ; la jalousie : mais, en second lieu, c'est un lâche intérêt dans Pilate qui le condamne.

II. — *La lâcheté, la crainte, le prétexte du bien public condamnent les grands aux pires actions.*

Oui, mes frères, la passion, le dieu des grands, c'est la fortune. Ils veulent plaire à César, et c'est le seul devoir qui les occupe ; tout ce qui favorise leur élévation s'accorde toujours avec leur conscience ; la probité qui nuirait à leur fortune, et qui leur ferait perdre la faveur du maître, n'est plus pour eux que la vertu des sots. Mais dès là qu'on craint plus la disgrâce de César que le reproche de sa conscience, si l'on n'a pas encore sacrifié l'honneur et la probité, ce n'est pas le cœur et la volonté, c'est l'occasion qui a manqué aux plus grands crimes.

En effet, il paraît d'abord dans le caractère de Pilate des restes de droiture et de probité ; sa conscience s'élève en faveur de l'innocent ; il semble lui-même plaider sa cause ; il n'ose le délivrer, et il souhaite pourtant qu'on le délivre : premier degré de l'ambition, la lâcheté. On aime le devoir et l'équité lorsqu'il est utile ou glorieux de se déclarer pour elle, qu'on peut compter sur les suffrages publics, que notre fermeté va nous donner en spectacle au monde, et que nous devenons plus grands aux yeux des hommes par la défense héroïque de la vérité que nous ne l'aurions été par la dissimulation et la souplesse ; nous cherchons la gloire et les applaudissements dans le devoir, et presque toujours c'est la vanité qui donne des défenseurs à la vérité.

A la lâcheté succède la crainte. On menace Pilate de l'indignation de César : *si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris* (1). A cette raison tous les droits les plus sacrés s'évanouissent et ne sont plus comptés pour rien. On n'est pas digne de soutenir la justice et la vérité quand on peut aimer quelque chose plus qu'elle : une démarche opposée à l'honneur et à la conscience est bien plus à craindre, pour une âme noble, que la colère de César. Mais d'ailleurs, Sire, c'est

(1) *Jean*, XIX, 12 : « Si tu l'absous, tu n'es pas l'ami de César. »

servir la gloire du prince que de ne pas servir à ses passions, il est beau d'oser s'exposer à son indignation plutôt que de manquer à la fidélité qu'on lui a jurée ; et si les princes comme vous peuvent compter sur un ami fidèle, il faut qu'ils le cherchent parmi ceux qui les ont assez aimés pour avoir eu le courage d'oser quelquefois leur déplaire : plus ceux qui leur applaudissent sans cesse sont nombreux, plus l'homme vertueux qui ne se joint point aux adulations publiques doit leur être respectable. Mais cet héroïsme de fidélité est rare dans les cours : à peine se trouva-t-il un Daniel dans l'empire parmi tous les satrapes, qui ne connaissaient point d'autre loi que la volonté du prince. Telle est la destinée des souverains : la même puissance qui multiplie autour d'eux les adulateurs y rend aussi les amis plus rares.

Aussi la crainte de déplaire à César conduit Pilate au dernier degré de la lâcheté, qui abandonne et livre Jésus-Christ. Les cris de ce peuple furieux ne peuvent être calmés que par le sang du juste : s'exposer à leur violence, ce serait allumer le feu de la sédition ; il vaut encore mieux que l'innocent périsse que si toute la nation allait se révolter contre César, et il faut acheter le bien public par un crime.

Et voilà toujours le grand prétexte de l'abus que ceux qui sont en place font de l'autorité : il n'est point d'injustice que le bien public ne justifie ; il semble que le bonheur et la sûreté publique ne puissent subsister que par des crimes, que l'ordre et la tranquillité des empires ne soient jamais dus qu'à l'injustice et à l'iniquité, et qu'il faille renoncer à la vertu pour se dévouer à la patrie.

Non, Sire, je l'ai déjà dit ailleurs, et on ne saurait trop le redire, la loi de Dieu est toute la force et toute la sûreté des lois humaines ; tout ce qui attire la colère du ciel sur les États ne saurait faire le bonheur des peuples ; l'ordre et l'utilité publique ne peuvent être le fruit du crime : on sert mal la patrie quand on la sert aux dépens des règles saintes ; c'est saper les fondements de l'édifice pour l'embellir et l'élever plus haut ; c'est, en affaiblissant ses principaux appuis, y ajouter de vains ornements qui hâtent sa ruine. Les empires ne peuvent se soutenir que par l'équité des mêmes lois qui les ont formés ; et l'injustice a bien pu détrôner des souverains, mais elle n'a jamais affermi les trônes :

les ministres qui ont outré la puissance des rois l'ont toujours affaiblie ; ils n'ont élevé leurs maîtres que sur la ruine de leurs États ; et leur zèle n'a été utile aux Césars qu'autant qu'il a respecté les lois de l'empire.

(Deuxième partie.)

DISCOURS

PRONONCÉ A UNE BÉNÉDICTION DE DRAPEAUX

DU REGIMENT DE CATINAT (1)

I. — *Sens religieux de la cérémonie : la licence dans les camps.*

Ce n'est pas pour vous rappeler ici des idées de feu et de sang, et, par le souvenir de vos victoires passées, vous animer à de nouvelles, que je viens, dans le sanctuaire de la paix, mêler un discours évangélique à une cérémonie sainte. La parole dont j'ai l'honneur d'être le ministre est une parole de réconciliation et de vie, destinée à réunir les Grecs et les Barbares ; à faire habiter ensemble, selon l'expression d'un prophète, les lions, les aigles et les agneaux ; à rassembler sous un même chef toute langue, toute tribu et toute nation ; à calmer les passions des princes et des peuples, confondre leurs intérêts, anéantir leurs jalousies, borner leur ambition inspirer les mêmes désirs à ceux qui doivent avoir la même espérance ; et si elle propose quelquefois des guerres et des combats, ce sont des guerres qui se terminent toutes dans le cœur, et des combats de la grâce.

D'ailleurs, je me souviens que je parle sous l'autel même de l'agneau qui est venu pacifier le ciel et la terre, dans un temple

(1) Plan : L'orateur apporte non une parole de guerre mais une parole de paix. Quel est le sens de cette cérémonie dont tous les peuples offrent des exemples ? La piété est rare dans les camps, et pourtant elle devrait y être plus grande qu'ailleurs. Pourtant encore elle n'y est pas plus impossible qu'ailleurs. Conciliation entre la morale chrétienne et une ambition modérée, et une valeur militaire bien comprise ; exemples des héros qui ont été en même temps des hommes pieux. Péroraison : Que Dieu donne la victoire à la France, ou plutôt qu'il fasse régner la paix ici-bas !

consacré au chef d'une légion sainte (1) qui sut préférer le culte de Jésus-Christ à celui des statues de l'empereur, et laisser fièrement les aigles de l'empire pour suivre l'étendard de la croix ; et enfin, que je parle à une troupe illustre qui ne connaît les périls que pour les affronter, que mille actions distinguent plus que le nom du fameux général (2) qu'elle a l'honneur d'avoir à sa tête, et le mérite de celui qui la commande ; et qui attend plutôt de moi des leçons de piété que de valeur, et des avis pour faire la guerre saintement que des exhortations pour la bien faire.

Souffrez donc, messieurs, que, laissant là le corps, pour ainsi dire, et les dehors de cette cérémonie, je vous en développe l'esprit ; que, sans approfondir ce qu'elle a d'antique et de curieux, je m'arrête à ce qu'elle peut avoir d'utile ; et que, loin de vous entretenir de la gloire des armes et du cas que tous les peuples en ont toujours fait, je vous parle des périls de cet État et des moyens d'y acquérir une gloire immortelle et solide.

Pourquoi croyez-vous en effet que les nations les plus barbares aient toutes eu une espèce de religion militaire, et que le culte se soit toujours trouvé mêlé parmi les armes ? Pourquoi croyez-vous que les Romains fussent si jaloux de mettre leurs aigles et leurs dieux à la tête de leurs légions, et que les autres peuples affectassent de prendre ce qu'il y avait de plus sacré dans leurs superstitions, et en traçassent les figures et les symboles sur leurs étendards, sinon pour empêcher que le tumulte et l'agitation des guerres ne fît oublier ce qu'on doit aux dieux qui y président, et afin qu'à force de les avoir sans cesse devant les yeux on fût comme dans une heureuse impuissance de les perdre de vue ? Pourquoi croyez-vous que les Israélites, dans leurs marches et dans leurs combats, fussent toujours précédés du serpent d'airain ; que Constantin, devenu la conquête de la croix, fit élever ce signal de toutes les nations au milieu de ses armées (3), que nos rois, dans leurs entreprises contre les infidèles, allassent recevoir l'éten-

(1) Saint Victor de Marseille, martyr ; il était soldat dans l'armée de l'empereur Maximien.

(2) Catinat ne commandait pas ce régiment, qui avait l'honneur de porter son nom.

(3) Le *Labarum*, représentant la croix de feu qui lui était apparue dans le ciel, et portant ces mots : *Hoc signo vinces.*

dard sacré au pied des autels ; et qu'enfin encore aujourd'hui l'Église consacre par des prières de paix et de charité ces signes déplorables de la guerre et de la dissension ; sinon pour vous faire souvenir que la guerre même est une manière de culte religieux ; que c'est le Dieu des armées qui préside aux victoires et aux batailles ; que les conquérants ne sont bien souvent entre ses mains que des instruments de colère dont il se sert pour châtier les péchés des peuples, qu'il n'est point de véritable valeur que celle qui prend sa source dans la religion et dans la piété ; et qu'après tout, les guerres et les révolutions des États ne sont que des jeux aux yeux de Dieu, et un changement de scène dans l'univers ; que lui seul ne change point, et seul a de quoi fixer les agitations et les désirs insatiables du cœur humain ?

Il est vrai, messieurs, que la piété, si pénible même dans les cloîtres où tout l'inspire, si rare dans le siècle où les devoirs communs de la religion la soutiennent, trouve, dans les dissipations et la licence des armes, des obstacles et des écueils où les plus belles espérances de l'éducation, les plus heureux présages du naturel, les plus tendres précautions de la grâce, viennent tous les jours tristement échouer.

C'est là qu'on voit quelquefois le peuple de Dieu, sous les yeux même d'un Josué, d'un général sage et religieux, donner dans tous les excès et les crimes des nations. C'est là que des chrétiens mettent tous les jours leur gloire dans leur confusion, et se font un mérite de leur ignominie. C'est là que l'impiété est un bon air ; la foi, une faiblesse ; la religion, un songe, les vérités du salut, le partage des âmes oiseuses ; les terreurs de l'éternité, une vaine frayeur ; et la sainteté de nos mystères, souvent l'assaisonnement des débauches. C'est là que le Dieu que nous adorons n'est nommé que pour être insulté ; le crime est une bienséance ; la volupté, un mérite ; la fureur ; une distinction. C'est là que ceux que la politesse, le rang ou l'intérêt même, sous un prince qui ne compte pour rien la valeur lorsqu'elle est toute seule, éloignent de ces excès, bornent toute leur régularité à l'ambition, la gloire et la vengeance, et ne se relâchent, ce semble, sur les autres passions, que pour être plus vifs sur celles-ci. C'est là que les plus sages sont ceux qui ne sont occupés que de leur fortune et de leur avancement ; qui sacrifient tout, bien, repos, conscience, à

leur gloire ; qui, insensibles sur la félicité des saints et sur les biens solides de l'éternité, ne sont occupés qu'à saisir un fantôme qui leur échappe avant qu'ils le tiennent, et à se ménager des établissements qui sont fondés sur le sable et dans une cité qui n'est pas permanente. C'est là, en un mot, que Dieu n'est pas plus connu qu'au milieu des peuples infidèles, et que la plus haute vertu n'est pas de n'avoir point de passions, mais de n'en avoir que de nobles et de brillantes.

Sont-ce là, ô mon Dieu, des hommes armés pour votre querelle et pour la défense de vos autels ? Vous qui ne voulez pas que le pécheur raconte vos justices et devienne le protecteur de votre alliance, pourriez-vous confier à des bras sacrilèges le soin de rétablir votre culte et la majesté de vos temples ? Et qu'importe que vous soyez déshonoré par les crimes des fidèles ou par l'infidélité de vos ennemis ? Qu'importe que votre royaume s'agrandisse, si vous ne devez pas régner sur les cœurs ? Qu'importe que les dispersions d'Israël se rassemblent, si les tribus restées à Jérusalem surpassent même les profanations des sujets de Jéroboam (1) ?

II. — *Vanité de l'ambition militaire.*

Je sais que l'ambition est comme inévitable à un homme de guerre ; que l'Évangile, qui fait un vice de cette passion, ne saurait prévaloir contre l'usage qui l'a érigée en vertu ; et qu'en fait de mérite militaire, qui ne sent pas ces nobles mouvements qui nous font aspirer aux grands postes, ne sent pas aussi ceux qui nous font oser de grandes actions. Mais, outre que le désir de voir vos services récompensés, s'il est modéré, si seul il n'absorbe pas le cœur tout entier, s'il ne vous porte pas à vous frayer des routes d'iniquité pour parvenir à vos fins et établir votre fortune sur les ruines de celle d'autrui, outre, dis-je, que ce désir, environné de toutes ces précautions, n'a rien dont la morale chrétienne puisse être blessée, qu'a-t-il, en vous offrant les espérances humaines, de si séduisant qu'il puisse l'emporter sur l'espoir des chrétiens et les promesses de la foi ? Des postes, des honneurs, des distinctions, un nom dans l'univers ? Mais

(1) Roi des dix tribus, qui firent le schisme pour adorer les faux dieux.

quelle foule de concurrents faut-il percer pour en venir là! que de circonstances faut-il assortir, qui ne se trouvent presque jamais ensemble! Et d'ailleurs, est-ce le mérite qui décide toujours de la fortune? Le prince est éclairé, je le sais; mais peut-il tout voir de ses yeux? Combien de vertus obscures et négligées! combien de services oubliés ou dissimulés! et, d'autre part, combien de favoris de la fortune, sortis tout à coup du néant, vont de plain pied saisir les premiers postes! et de là quelle source de désagréments et de dégoûts! On se voit passer sur le corps par des sulbalternes, gens qu'on à vus naître dans le service, et qui n'en savent pas encore assez même pour obéir, tandis qu'on se sent soi-même sur le penchant de l'âge, et qu'on ne rapporte de ses longs services qu'un corps usé, des affaires domestiques désespérées, et la gloire d'avoir toujours fait la guerre à ses frais. Et qu'entend-on autre chose parmi vous que des réflexions sur l'abus des prétentions et des espérances? Vous-mêmes, qui m'écoutez, quelle est là-dessus votre situation? Et cependant on sacrifie l'éternité à des chimères : on se flatte toujours qu'on sera du nombre des heureux; et on ne s'aperçoit pas que la Providence ne semble laisser au hasard et au caprice des hommes le partage des postes et des emplois que pour nous faire regarder avec des yeux chrétiens les titres et les honneurs, et nous faire rapporter au roi du ciel, aux yeux de qui rien n'échappe et qui nous tiendra compte de nos plus petits soins, des services que nous rendons aux rois de la terre qui souvent ou ne peuvent les voir ou ne sauraient les récompenser.

Mais quand même votre bonheur répondrait à vos espérances; quand même les douces erreurs et les songes sur lesquels votre esprit s'endort deviendraient un jour des réalités; quand même, par un de ces coups du hasard qui entrent toujours pour beaucoup dans la fortune des armes, vous vous verriez élevés à des postes auxquels vous n'oseriez même aspirer, et que vous n'auriez plus rien à souhaiter du côté des prétentions humaines, que sont les félicités d'ici-bas? et quelle est leur fragilité et leur rapide durée? Que nous reste-t-il de ces grands noms qui ont autrefois joué un rôle si brillant dans l'univers? ils ont paru un seul instant, et disparu pour toujours aux yeux des hommes. On sait ce qu'ils ont été pen-

dant ce petit intervalle qu'a duré leur éclat; mais qui sait ce qu'ils sont dans la région éternelle des morts? Les chimères de la gloire et de l'immortalité ne sont là d'aucun secours : le Dieu vengeur, qui du haut de son tribunal pèse leurs actions et discerne leur mérite, n'en juge pas sur ce que nous disons et sur ce que nous pensons d'eux ici-bas; et tous ces grands traits, qui font tant d'honneur à leur mémoire et qui enrichissent nos annales, sont peut-être les principaux chefs de leur condamnation, et les traits les plus honteux de leur âme aux yeux de Dieu.

Hélas! messieurs, que sont les hommes sur la terre? des personnages de théâtre. Tout y roule sur le faux; ce n'est partout que représentation: et tout ce qu'on y voit de plus pompeux et de mieux établi n'est l'affaire que d'une scène. Qui ne le dit tous les jours dans le siècle? une fatale révolution, une rapidité que rien n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de l'éternité : les siècles, les générations, les empires tout va se perdre dans ce gouffre; tout y entre, et rien ne sort. Nos ancêtres en ont frayé le chemin, et nous allons le frayer dans un moment à ceux qui viennent après nous. Ainsi les âges se renouvellent; ainsi la figure du monde change sans cesse; ainsi les morts et les vivants se succèdent et se remplacent continuellement. Rien ne demeure, tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul est toujours le même, et ses années ne finissent point. Le torrent des âges et des siècles coule devant ses yeux; et il voit avec un air de vengeance et de fureur de faibles mortels, dans le temps même qu'ils sont entraînés par le cours fatal, l'insulter en passant, profiter de ce seul moment pour déshonorer son nom, et tomber au sortir de là entre les mains éternelles de sa colère et de sa justice.

Et faisons, après cela, des projets de fortune et d'élévation : nourrissons notre cœur de mille espérances flatteuses : prenons à grands frais des mesures infinies pour nous ménager un instant de bonheur; et ne faisons jamais une seule démarche pour atteindre à une félicité qui ne finit point. C'est une fureur dont on ne croirait pas l'homme capable, si l'expérience de tous les jours n'y était.

Et d'ailleurs cet instant même de bonheur est-il tranquille? Les soupçons, les jalousies, les craintes, les agitations éternelles et inévitables aux grands emplois, le sort journalier des

armes, la faveur des concurrents, la fatigue des ménagements et des intrigues, les caprices de ceux de qui on dépend, et tant de revers à essuyer, le vide même des prospérités temporelles qui, de loin, piquent et attirent le cœur, mais qui touchées de près ne peuvent ni le fixer ni le satisfaire, est-il de félicité que tout cela ne trouble et n'altère? et ceux que vous regardez comme les heureux du siècle sont-ils toujours tels à leurs propres yeux? O Seigneur à qui seul appartient la gloire et la grandeur, l'homme ne comprendra-t-il jamais qu'il n'est point pour lui de félicité durable et tranquille hors de vous; que tout ce qui plaît ici-bas peut amuser le cœur, mais ne saurait le satisfaire; que la gloire et les plaisirs ne piquent presque que dans le moment qui les précède; que les inquiétudes et les dégoûts qui les suivent sont des voix secrètes qui nous appellent à vous; et que, quand même on pourrait se promettre une fortune paisible, ce ne serait qu'une vapeur dont un instant décide, et qu'on voit naître, s'épaissir, monter, s'étendre, s'évanouir dans un moment?

III. — *La valeur et la piété.*

Cette réputation de valeur, si essentielle à votre état, comment l'ajuster, me direz-vous, avec la douceur et l'humilité chrétienne? Mais qu'est-ce que la valeur, messieurs? est-ce une fierté de tempérament, un caprice de cœur, une fougue qui ne soit que dans le sang, une avidité mal entendue de gloire, un emportement de mauvais goût, une petitesse d'esprit qui se fait des dangers de gaieté de cœur seulement pour avoir la gloire d'en être sorti? Quel siècle fut jamais plus corrigé là-dessus que le nôtre? Quel est le goût des honnêtes gens sur ce qui fait la véritable valeur? La sagesse, la circonspection, la maturité n'y entrent-elles pour rien? Quel a été caractère des grands hommes que vous avez vus dans ce siècle à la tête de nos armées, et dont les noms vous sont encore si chers? Les Turenne, les Condé les Créqui (1), par quelle voie sont-ils montés à ce dernier point de gloire et de réputation au delà duquel il est défendu

(1) François de Créqui, maréchal de France en 1668, et qui devait succéder à Turenne.

de prétendre? Le sage et vaillant général à qui cette province (1) doit sa sûreté, et le reste du royaume sa paix et son abondance, lui dont vous recevez les ordres de plus près comme de votre propre chef, et sous le nom et les étendards de qui vous avez l'honneur de combattre, s'est-il frayé un chemin à l'élévation où le choix du prince et le bonheur de l'État l'ont placé, par une valeur indiscrète? et la sagesse, qui est commenée avec lui, a-t-elle jamais rien gâté ou à son mérite où à sa fortune?

Mais c'est que nous nous faisons de fausses idées des choses. La valeur, lorsqu'elle n'est pas à sa place, n'est plus une vertu; et cette noble ardeur qui, au milieu des combats, est générosité et grandeur d'âme, n'est plus, hors de là, que rusticité, jeunesse de cœur, ou défaut d'esprit. Mais quelle idée, me direz-vous encore, a-t-on, dans les troupes, d'un homme qui passe pour avoir quelque commerce avec la dévotion? Eh quoi! Seigneur; il y aurait donc de la gloire à servir les rois de la terre; et ce seroit bassesse et lâcheté que de vous être fidèle! Et qu'y avait-il autrefois dans les armées des empereurs païens de plus intrépide dans les périls que les soldats chrétiens? Cependant, messieurs, c'étaient des gens qui, au milieu de la licence des troupes, avaient leurs heures marquées pour la prière, passaient quelquefois les nuits à bénir tous ensemble le Seigneur, et qui, au sortir d'une action, savaient fort bien courir à l'échafaud et y répandre sans murmure leur sang pour la défense de la foi.

Il est vrai qu'on ne doit pas exiger de vous cette piété craintive et tendre, ni toute l'attention et la ferveur des personnes retirées, qui, libres de tout engagement avec le monde, ne s'occupent que du soin des choses du Seigneur. Mais cette droiture d'âme, ce noble respect pour votre Dieu, ce fonds solide de foi et de religion, cette exactitude de si bon goût aux devoirs essentiels du christianisme, cette probité inaltérable et si chère à l'estime des honnêtes gens, cette supériorité d'esprit et de cœur qui fait mépriser la licence et les excès comme peu dignes même de la raison, qui peut vous dispenser de l'avoir? et au jugement de qui est-il honteux d'en être accusé?

(1) Catinat. « Cette province », c'est la Provence.

VI. — *Invocation au Dieu des armées; prière pour la paix.*

Répandez donc, ô Dieu des armées, sous un prince si religieux, des esprits de foi et de piété sur ces guerriers armés pour sa querelle. Bénissez vous-même ces étendards sacrés; laissez-y des traces de sainteté, qui, au milieu des combats, aillent aider la foi des mourants et réveiller l'ardeur de ceux qui combattent; faites-en des signes assurés de la victoire; couvrez, couvrez de votre aile cette troupe illustre qui vous les offre dans ce temple; détournez avec votre main tous les traits de l'ennemi; servez-lui de bouclier dans les divers événements de la guerre; environnez-la de votre force; mettez à sa tête cet ange redoutable dont vous vous servîtes autrefois pour exterminer les Assyriens; faites-la toujours précéder de la victoire et de la mort; répandez sur ses ennemis des esprits de terreur et de vertige, et faites sentir sa valeur aux nations jalouses de notre gloire.

Mais non, Seigneur, pacifiez plutôt les empires et les royaumes: apaisez les esprits des princes et des peuples; laissez-vous toucher au pitoyable spectacle que les guerres offrent à vos yeux. Que les cris et les plaintes des peuples montent jusqu'à vous; que la désolation des villes et des provinces aille attendrir votre clémence; que le péril et la perte de tant d'âmes désarment votre bras depuis si longtemps levé sur nous; que tant de profanation que les armes traînent toujours après soi vous fassent enfin jeter des yeux de pitié sur votre Église. Écoutez les gémissement des justes, qui, touchés des calamités d'Israël, vous disent tous les jours avec le prophète: Seigneur, nous avons attendu la paix; et ce bien n'est pas encore venu; nous croyions toucher au temps de consolation, et voilà encore des troubles.

Ce sont vos iniquités, chrétiens, souffrez que je vous le dise en finissant, qui ont attiré sur nous ces fléaux du ciel. Les guerres, les maladies, les autres calamités dont nous sommes frappés, sont des marques sûres de la colère de Dieu sur nos dérèglements. En vain nous gémissons sur les malheurs du temps et sur l'accablement de nos familles. Eh! gémissons sur nous-mêmes; apaisons le Seigneur par le chan-

gement de nos mœurs ; rétablissons la paix de Jésus-Christ dans nos cœurs ; calmons nos passions et nos ennemis domestiques : et nous verrons bientôt l'Europe calmée, les ennemis de la France apaisés, la paix rétablie partout, et un repos éternel succéder à celui d'ici-bas. Ainsi soit-il.

TABLE

AVERTISSEMENT. 7

BOURDALOUE. 9

SUR L'HYPOCRISIE : 11
I. Des faux raisonnements sur l'hypocrisie 11
II. L'hypocrisie au théâtre. 12
III. Les dupes de l'hypocrisie 13

SUR L'AMBITION : 15
I. Les honneurs ne devraient être qu'un assujettissement à servir le prochain. 15
II. Les honneurs ont pour rançon des devoirs impérieux . . 20

SUR L'AUMÔNE : 23
I. Le devoir de l'aumône : ses avantages pour le riche 23
II. Les droits du pauvre. 24
III. La dignité du pauvre 26
IV. L'aumône nécessaire au salut du riche 28
V. Sur la mesure de l'aumône 31

SUR LES DEVOIRS DES PÈRES PAR RAPPORT A LA VOCATION DE LEURS ENFANTS : 32
I. Contre les pères qui disposent de leurs enfants 32
II. Choix d'un état ; responsabilité des parents. 36
III. Devoirs des parents pour l'établissement de leurs enfants. 39

SUR LE RESPECT HUMAIN : servitude du respect humain 41

SUR LES RICHESSES : 45
I. L'acquisition de richesses, source de crimes 46
II. La possession de richesses, source d'orgueil 48
III. Mauvais usage des richesses. 51
IV. Bon usage des richesses 55

SUR LA PENSÉE DE LA MORT : 56
I. Trois avantages de la pensée de la mort 56
II. La pensée de la mort, remède contre les passions 57
III. La pensée de la mort, fondement de nos délibérations . 60

SUR LA PÉNITENCE : 63
I. La vraie pénitence, faite de renoncement 63
II. Contre l'hypocrisie de la pénitence 66

SUR LA MÉDISANCE : 68
I. Lâcheté odieuse de la médisance 68
II. Comment on répare le péché de médisance 72

FLÉCHIER. 77

ORAISON FUNÈBRE DE LA DUCHESSE DE MONTAUSIER : 79
I. Portrait de Mlle de Rambouillet : son éducation 79
II. Julie d'Angennes à la cour 83

ORAISON FUNÈBRE DE TURENNE : 85
I. Turenne : le capitaine 85
II. Turenne : le général et l'homme 89
III. Dernière campagne de Turenne 93
IV. Mort de Turenne 96

ORAISON FUNÈBRE DE LAMOIGNON : 97
I. Lamoignon magistrat 97
II. Lamoignon homme privé ; loisirs d'un magistrat 102

ORAISON FUNÈBRE DE LE TELLIER : 103
I. La carrière de Le Tellier : première partie 103
II. Le Tellier ministre : sa retraite momentanée 105
III. Le Tellier grand chancelier 108
VI. Mort de Le Tellier 112

MÉMOIRES SUR LES GRANDS JOURS : 114
I. Exécutions par effigie 114
II. Précieuses provinciales 115
III. Vilains contre seigneurs. 116
IV. Une aventure d'hôtellerie 117

MASSILLON. 119

DES EXEMPLES DES GRANDS 121
I. Pourquoi les peuples imitent les grands 121
II. Responsabilités des grands et des mauvais souverains . . . 124

SUR LES TENTATIONS DES GRANDS : 126
I. Les grands sont plus exposés aux passions 126
II. Funestes effets de la flatterie 129
III. Maux causés par l'ambition 132

SUR L'HUMANITÉ DES GRANDS ENVERS LE PEUPLE : 136
I. Humanité, affabilité, protection, largesses 136
II. Faire du bien est le plaisir et la gloire de la grandeur . . . 142

SUR LA FAUSSETÉ DE LA GLOIRE HUMAINE : 147
I. Il ne suffit pas d'être vertueux selon le monde 147
II. Les grands talents peuvent être dangereux 148

SUR LES ÉCUEILS DE LA PIÉTÉ DES GRANDS : 151
I. La piété véritable chez un souverain est active et énergique 151
II. La vraie piété n'est ni timorée ni excessive 154

III. La vraie piété est exempte de préjugés 157
VI. Prière pour le jeune roi 161

SUR LES OBSTACLES QUE LA VÉRITÉ TROUVE DANS LE CŒUR DES GRANDS : 162
I. La jalousie : sa bassesse ; son hypocrisie 162
II. La lâcheté, la crainte, le prétexte du bien public condamnent les grands aux pires actions. 167

DISCOURS A UNE BÉNÉDICTION DE DRAPEAUX : 169
I. Sens religieux de la cérémonie ; la licence dans les camps. 169
II. Vanité de l'ambition militaire 172
III. La valeur et la piété 175
VI. Invocation au Dieu des armées ; prière pour la paix . . . 177

FIN

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ.